L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1373 - VENDREDI 13 MAI 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224





Viande bovine

Rester positif, mais ne rien lâcher !

Dans la ligne des actions engagées par la FNB et déclinées dans les départements au travers des FDSEA, les sections bovines, comme celle de la FDSEA 58 restent mobilisées, encouragées par quelques signaux positifs. Il faut donc rester positif ET offensif, insiste Emmanuel Bernard, de la commission «*Commerce extérieur*» d'Interbev. Positif quant à la diminution des cotisations sociales et aux perspectives de développement ou de reprise de certains marchés extérieurs, mais offensif pour mener à bien l'indispensable recentrage sur le «*cœur de gamme*», pour mettre en avant le savoir-faire et la qualité du travail des éleveurs français. Avec en ligne de mire, des centimes à gagner et un prix à construire pour que les éleveurs s'y retrouvent. Page 11

Encarté avec cette édition : Dépliant Tech&Bio

Côte d'Or

› Agronov

Cap sur l'innovation agricole



Nièvre

› Association des jeunes éleveurs charolais (Ajec)

Un nouveau président nivernais



Yonne

› Groupama

Quand la méthanisation rime avec prévention







Sommaire

Côte d'Or
04 • Viticulture: Une année mal embarquée
05 • agrOnov: Cap sur l'innovation agricole
06 • Vente directe: Six millions d'œufs à écouler
07 • Amoma 21: Beaucoup de mérites en Côte d'Or

Nièvre
08 • Association des jeunes éleveurs charolais: Le nouveau président est Nivernais
09 • AG des «Éleveurs nivernais» de la Cialyn: Le recadrage d'Yves Pinet des Écots
10 • «La Rescapoise»: Une randonnée gourmande autour de Cercy-la-Tour
11 • Viande bovine: Le cœur de gamme pour retrouver des perspectives sur les prix

Yonne
12 • Fermes et caves ouvertes: Prenez la clé des champs !
13 • Innov'Action: Vous aussi,relevez le défi !
14 • Groupama PVL: Quand la méthanisation rime avec prévention
15 • Pays d'Othe: Les Saints de Glace ont fêté leurs 20 printemps

Bourgogne et ailleurs
16 • Tech&Bio, le 27 mai à Aiserey (21), c'est pour bientôt

Filières
17 • Élevage Bovin viande: Des pistes pour s'en sortir
18 • Cultures Abeilles: Une saison sous de bons augures
19 • Viticulture Gel en Bourgogne: Un vignoble sous haute surveillance

Dossier
20-21 • Dossier spécial irrigation

Infos Services
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-29 • Annonces légales
30 • Firmes & Machinisme
31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

Commerce international

L'accord sur le libre-échange euro-américain en sursis

Produits sensibles, indications géographiques, mesures sanitaires... On est loin d'un accord sur le traité commercial entre Europe et États-Unis (TTIP) et certains envisagent même très sérieusement l'arrêt des négociations.

«*L'option la plus probable semble l'arrêt des négociations*» commerciales Europe-Amérique, selon le secrétaire d'État français chargé du commerce extérieur Matthieu Felk. Depuis des mois, les négociations s'enlisent, sur les produits sensibles, sur les indications géographiques, sur les mesures sanitaires... Les rounds se succèdent mais la perspective d'un accord semble de plus en plus lointaine, notamment sur les dossiers agricoles. La publication des 248 pages de documents confidentiels par Greepeace le 2 mai, confirme l'importance des divergences entre les deux parties. Toutefois, dans le cadre de ce TTIP, la Commission européenne pourrait retirer sa propostion d'autoriser le recours à l'acide peracétique pour la décontamination des carcasses de volaille. Demande émanant des USA initialement et pour laquelle Bruxelles semble faire machine arrière.

Côté négociations du Mercosur, on note une avancée importante. Confrontée aux critiques de nombreux Etat membres, de députés européens et des organisations professionnelles, la Commission européenne a décidé de sortir la viande bovine et l'éthanol de la liste des produits sensibles inclus à l'origine sans l'offre initiale d'accès au marché de l'UE, qu'elle doit présenter sous peu au Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) pour la négociation d'un accord de libre échange. Reste que le «*niveau d'ambition*» de ces négociations de libre échange est «*cantonné à un accord commercial classique*», «*plus limité*» que celui du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) comme le relève certains observateurs. Affaires à suivre dans un contexte où l'agriculture française est en grande difficulté et semble insuffisamment armée pour se confronter aux marchés mondiaux. La France reste de loin le premier producteur agricole européen et son chiffre d'affaires continue de progresser, mais derrière elle, l'Europe agricole évolue rapidement, mettant notre agriculture sous pression. Outre-Rhin, la valeur de la production allemande a progressé deux fois plus vite et l'Allemagne a ravi à la France la seconde place des exportateurs européens. Le couple franco-allemand s'est par ailleurs fait subtiliser le leadership dans deux filières clés : le porc par l'Espagne et la volaille par la Pologne.

▸PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?
Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'État).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55

Nièvre Le Point Accueil Transmission
Le Point Accueil Transmission est un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations ; un lieu d'information et de suivi de votre cas ; un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions ; un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés. Contact Carole Simon ou Sylvie Simonin au 03 86 93 45 99 (accueil financé parl'État dans le cadre du PRI).

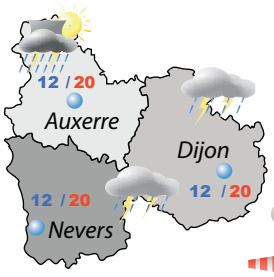
Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 13 mai au 22 mai 2016

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 13 Mai

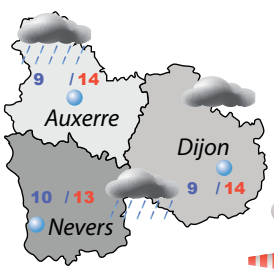


Orageux
De nombreuses averses orageuses sont attendues. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Nord-Ouest 30 km/h

Ste Rolande
Soleil : 06:12 - 21:14
Lune : 12:52 - 02:29

Samedi 14 Mai

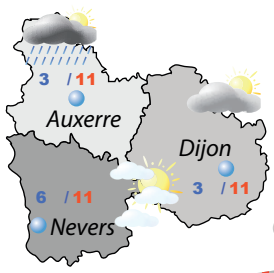


Perturbé
Ce samedi se déroulera sous un ciel menaçant et des précipitations. Les températures seront en baisse.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Nord-Nord-Ouest 30 km/h

St Matthias
Soleil : 06:10 - 21:16
Lune : 13:55 - 03:01

Dimanche 15 Mai



Mitigé
Des éclaircies et de rares averses en perspective. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Nord 20 km/h

Ste Denise
Soleil : 06:09 - 21:17
Lune : 14:56 - 03:30

Prévisions à 7 jours

Lundi 16 au Mercredi 18 Mai :
Un ciel nuageux et quelques précipitations en perspective.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 2 à 7 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 19 au Dimanche 22 Mai :
De nombreuses averses sont attendues pour ces prochains jours et seront accompagnées d'orages ce jeudi.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 5 à 12 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

clin d'œil



Mutualité sociale agricole

S'affirmer comme l'organisme de protection sociale de base de la ruralité

Pour cette première assemblée générale de la nouvelle mandature, Pascal Cormery, président de la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole a fait le déplacement à Beaune. L'occasion de définir les nouvelles orientations et les leviers d'actions pour les années à venir, en regard d'un nouveau tour de vis annoncé en terme de fonctionnement.



40% des délégués ont été renouvelés pour cette nouvelle mandature.

C'est un moment très important de l'année» confirme le président de la MSA de Bourgogne, Dominique Bossong, car *«les dernières élections ont vu un renouvellement des délégués de plus de 40%»*. Cette assemblée générale s'affirme donc comme un point d'étape important et un moment d'échange privilégié *«sur fond de crise agricole et de gel destructeur pour la viticulture»*. Les derniers mois ont été particulièrement difficiles, précise Dominique Bossong, car pour faire coïncider des effets d'annonces gouvernementales déconnectées de la réalité terrain, il faut se livrer à un véritable exercice d'équilibriste. La MSA de Bourgogne s'en est plutôt bien tirée et son président apprécie *«la réactivité, l'adaptabilité et la rapidité de réaction de la structure et de ses équipes»*.

Forte pression du ministère de tutelle

Et pourtant, comme partout, l'heure est aux économies... Pour la MSA, il s'agit donc une fois encore de donner un nouveau tour de vis, en limitant les dépenses et rationalisant les fonctions. En prise directe avec les difficultés de la profession agricole qui nécessitent des mesures d'urgence, le régime agricole est aussi soumis *«à une forte pression du ministère de tutelle pour toujours plus d'économies»* obligeant à réduire la voilure et les objectifs de façon drastique, explique Pascal Cormery, en revenant sur la nouvelles convention d'objectifs de gestion signée au niveau national le 7 avril dernier. Si une certaine évolution peut se comprendre du fait de la diminution de la population agricole, il y a une limite à tout. *«Cela ne peut pas durer»* s'insurge le président de la Caisse centrale *«nous sommes l'organisme de protection sociale de base du monde rural et c'est un rôle que nous devons affirmer plus que jamais»*. Raison invoquée : *«c'est une vraie source d'activité et de dynamisme pour le monde rural»* et la baisse d'activité doit au contraire amener *«à s'ouvrir pour faire évoluer le périmètre d'affiliation à la MSA»*. Quitte *«à engager le débat avec les législateurs»* pour y parvenir. Une certitude renforcée par le fait que le guichet unique permet à la structure d'être l'interlocuteur de tous ceux qui vivent en milieu rural.

Pour défendre son dossier, la MSA met en avant *«ses spécificités»* : un processus démocratique efficace, fondement de l'organisation interne et qui confère une vraie légitimité aux délégués élus, et une profession partie prenante dans son fonctionnement, qui participe au devenir de son organisme de protection sociale. Pour conserver ces atouts par rapport au régime général il a donc fallu faire des concessions : 1300 postes doivent être supprimés (sans licenciements secs) sur l'ensemble du territoire, ce qui revient à ne remplacer qu'un départ sur trois. Les efforts de mutualisation des tâches doivent continuer avec une exigence de 15% d'économies supplémentaires sur quatre années sur le fonctionnement. *«Facile à dire, mais pas facile à faire»* observe Dominique Bossong, *«quand on a déjà serré tous les boulons au maximum»*.

En contrepartie, l'Etat laisse à la MSA la maîtrise de sa politique de prévention des risques professionnels, ce qui est très important notamment pour l'emploi salarié. L'objectif reste donc d'améliorer la productivité des services sans sacrifier la couverture efficace de tous les territoires pour satisfaire tous les ressortissants.

ANNE-MARIE KLEIN

Qui finance les baisses ou les prises en charge de cotisations ?

Ces budgets sont financés par la sécurité sociale et plus précisément par le régime général. Mais dorénavant, si les enveloppes prévues au titre des COG sont dépassées, il appartiendra au ministère de l'Agriculture de trouver les financement nécessaires sur le budget de l'Etat. Les paiements des prestations sont assurés à 60% par des financements extérieurs et à 40% , les 60% complémentaires sont assurés par des fiancements extérieurs.

En 2015, les aides liées aux crises agricoles à la MSA de Bourgogne représentent 3 564 500 euros, les aides financières aux adhérents s'élèvent à 3 390 768 euros ; le financement des actions collectives ou de structures à 2 182 944 euros pour un montant total de dépenses ASS (hors aides conjoncturelles) de 9 138 212 euros.



Viticulture

Une année mal embarquée



Les gelées de fin avril vont sérieusement impacter la récolte 2016. Entre 6 000 et 7 000 hectares seraient touchés dans le département.



La préfète Christiane Barret s'est déplacée la semaine dernière à Meursault.

Les températures ont atteint par endroit -4°C sous un fort taux d'humidité. L'ensoleillement qui a suivi a créé un effet loupe aggravant la brûlure des bourgeons.

Coup dur dans les vignes : les gelées enregistrées du 26 au 28 avril ont dévasté de très nombreux domaines. La préfète de Côte d'Or et les services de l'Etat sont allés constater l'ampleur des dégâts mardi 4 mai à Meursault, ironie du sort, sur la même parcelle où s'était rendu l'ancien préfet Pascal Mailhos deux ans plus tôt au lendemain d'un très fort épisode de grêle. *«Ce qui arrive est une catastrophe pour la région, pour nous viticulteurs et pour l'économie locale»* notaient les viticulteurs, entourés de Claude Chevalier et Jean-Michel Aubinel, présidents respectifs du BIVB et de la CAVB. *«Environ 80% des parcelles sont touchées sur notre commune qui compte 75 viticulteurs pour 1 000 hectares de vignes. Seules les parties les plus hautes semblent un peu plus épargnées. C'est un gel exceptionnel, nous n'avons jamais vu ça»* déplorait le maire Jean-Claude Monnier. Entre 6 000 et 7 000 hectares de vignes gelées en Côte d'Or ont été évoqués lors de ce rendez-vous. Contrairement à d'autres aléas climatiques, cet épisode est généralisé sur un grand territoire. Au-delà de la Bourgogne, ce coup de froid frapperait une grande partie de la France et de l'Europe viticoles. *«Ces dégâts sont inédits de par leur ampleur et leur répartition»* mentionne le bulletin de santé du végétal. Les professionnels de la vigne ont exprimé leurs très fortes inquiétudes, avant même l'évaluation complète des dégâts. Celle-ci se fera plus précisément dans les jours à venir, en fonction des bourgeons secondaires et de leur fertilité. Des baisses de récoltes exceptionnelles sont d'ores et déjà annoncées. *«On ne va pas récolter grand chose… Si l'on fait 20% d'une récolte normale, ce sera déjà bien»* confiait le maire de Meursault. Des mesures d'urgence sont demandées pour faire face à cette future perte de production. La reconnaissance en calamité agricole et catastrophe naturelle ont été évoquées, en plus d'aménagements de cotisations sociales. Un travail sur la fixation des prix du fermage est également demandé.

AURÉLIEN GENEST

Dégâts de campagnols

Des formations pour agir efficacement

La Fredon de Bourgogne organise une formation *«campagnol»* jeudi 9 juin à Beaune.



Dégâts de campagnols terrestres sur prairie, dans l'Auxois (mars 2016).

Des dégâts de campagnols des champs et terrestre sont observés depuis l'automne dernier sur le territoire bourguignon. Ces dégâts peuvent entrainer des pertes de rendement conséquentes, voire nécessiter une destruction de la culture en place. Pour le campagnol des champs, les productions les plus touchées s'avèrent être la luzerne, les cultures portes-graines, ainsi que les itinéraires en TCS et semis direct. Concernant le campagnol terrestre, la majorité des dégâts sont constatés sur prairies permanentes.

La maîtrise des populations de campagnols est aisée lorsque le risque de pullulation est faible. A contrario, la maîtrise des populations devient difficile voire inefficace lorsque l'on tend vers un risque de pullulation élevé. Pour cela, il est primordial d'agir dès l'apparition des premiers dégâts. Le campagnol étant très prolifique, les situations évoluent très vite. Depuis mai 2014, la lutte contre le campagnol (méthodes chimique et alternatives) est encadrée par un arrêté interministériel, qui précise que le suivi d'une formation préalable est obligatoire pour l'achat de bromadiolone, seul produit homologué pour la lutte chimique. Pour rappel, l'usage de biocides en plein champs est formellement interdit. Les risques encourus par les acteurs de telles pratiques sont lourds (amendes, conditionnalité de la Pac...)

Pour les exploitants souhaitant un jour lutter chimiquement, la Fredon de Bourgogne (organisme à vocation sanitaire) organise une formation *«Campagnol»* d'une durée d'une journée à Beaune le jeudi 9 juin. Une session en salle et une partie terrain permettront d'aborder la réglementation en vigueur, les pratiques alternatives, ainsi que les différentes modalités de lutte chimique. Pour plus d'informations ou pour les agriculteurs souhaitant s'inscrire à cette journée de formation, merci de vous adresser à Marie-Charlotte Paput, responsable formation à la Fredon de Bourgogne au 03 80 25 95 45.



Dégâts de campagnols des champs sur colza (automne 2015).

agrOnov

Cap sur l'innovation agricole

A proximité de Dijon, sur le site de Bretenière, se construit agrOnov : nouveau pôle régional d'innovation en agroécologie.



AgrOnov un pôle d'échanges entre la recherche, l'enseignement et les filières agricoles pour faciliter l'innovation en agriculture. Des formations sont proposées depuis peu aux agriculteurs.

Le village de Bretenière est souvent associé à la Maison de l'agriculture, ainsi qu'à l'Inra et ses terres expérimentales. Cette petite commune du Grand Dijon est également le siège du pôle d'innovation en agroécologie agrOnov. *«Une quarantaine de personnes travaillent ici»* informe la directrice Géraldine Harly, *«agrOnov est une initiative portée par les collectivités territoriales, le Grand Dijon et la Région, en faveur de l'agriculture, dans le cadre d'une démarche d'innovation, plus particulièrement dédiée à l'agroécologie»*.

Ce pôle d'innovation a l'ambition de faciliter l'émergence de nouvelles solutions pour l'agriculture. Il accueille des start-up, de jeunes talents et autres entreprises déjà bien établies s'engageant pour une production agricole durable. *«Nous comptons déjà une dizaine de start'up»* indique Matthieu Aubry, chargé de mission, *«agrOnov anime et coordonne les initiatives de projets collaboratifs de niveau régional et national pour mettre en œuvre et diffuser les pratiques agroécologiques»*.

Début des formations

AgrOnov est aussi un pôle d'échanges et de formations. En lien avec la Chambre d'agriculture, agrOnov s'est lancé fin avril dans les formations à destination des agriculteurs. *«Notre établissement est une véritable passerelle entre les savoir-faire et les compétences existantes. Nous voulons faciliter les liens entre la recherche, le monde agricole et les entreprises»* poursuit Géraldine Harly, *«ce volet des formations fait partie des attentes et des demandes du projet. Les premières formations se sont intéressées à la qualité de l'eau et la fertilité des sols et ont attiré une dizaine d'agriculteurs chacune. «Chaque séance a vocation de former au métier d'agriculteur, autour du concept de l'agroécologie»* relève Matthieu Aubry, *«une licence en agroécologie est par ailleurs en train d'être montée avec Agrosup Dijon, l'Université de Bourgogne et les lycées agricoles»*.

Plus de renseignements: 03 80 65 56 50 ou contact@agronov.fr



Les premières formations se sont intéressées à la qualité de l'eau et la fertilité des sols.

Témoignage

**Pascal Tatigny, exploitant à Chaignay au nord de Dijon, participait aux toutes premières journées de formations : «*J'ai découvert agrOnov il y a un peu plus de deux mois à l'occasion d'un rendez-vous à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, à Bretenière. Je me suis interrogé sur ce grand bâtiment juste en face de la Maison de l'agriculture : je ne le connaissais pas. J'y ai rencontré Matthieu Aubry qui m'a présenté la structure. Impliqué dans l'agriculture de conservation depuis 2007, j'ai bien aimé leur concept, leurs projets innovants et leur volonté de remettre l'agronomie au cœur de la production agricole. On m'a demandé de rentrer dans le conseil d'administration d'agrOnov, chose que j'ai acceptée. J'ai participé aux premières journées formations, sur la thématique de la fertilité des sols. Elles se sont très bien déroulées. Nous allons encore les améliorer pour qu'elles soient des plus accessibles et facilement proposées aux agriculteurs qui ne sont pas encore sensibilisés à l'agroécologie. Sur l'aspect du sol, il faut savoir que nous avons un gros potentiel sous nos pieds. Le connaître, le maîtriser et mieux l'appréhender nous permettra de produire davantage dans les prochaines années*».



▸ Agenda

Jusqu'au 26/05

Réunions de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture organise ses traditionnelles réunions d'informations. Les rendez-vous débutent à chaque fois à 20 heures. Après deux premières réunions à Châtillon-sur-Seine le 10 mai et Marcilly-sur-Tille le 12 mai, la série continue mardi 17 mai à Semur-en-Auxois (à l'Esplanade de la Bague), jeudi 19 mai à Pouilly-en-Auxois (salle polyvalente), mardi 24 mai à Pontailler-sur-Saône (salle des fêtes) et jeudi 26 mai à Nuits-Saint-Georges (Maison de Nuits). Les marchés des grandes productions sont à l'ordre du jour, avec des éléments de compréhension de la situation actuelle et les leviers potentiels pour essayer de s'adapter. Les dossiers de conjoncture sont également au programme suivant les secteurs : directive nitrates, entretien des cours d'eau, protection des captages, défrichement, projet du Parc : état d'avancement, prévision des inondations.

22/05

Fête du lait à Cestres

Les jeunes agriculteurs et le comice agricole de Saint-Seine-l'Abbaye organisent la fête du lait dimanche 22 mai de 10 heures à 19 heures sur le terrain de la zone d'activités économiques de Cestres, sur la commune de Saint-Martin-du-Mont. L'entrée sera gratuite. Sur place, une cinquantaine d'éleveurs présenteront entre 100 et 150 bovins, avec des concours organisés dans les races Prim'Holstein, Simmental Française et Montbéliarde. Les surprises seront nombreuses à cette fête du lait avec une exposition de matériel agricole qui retracera l'évolution technologique des dernières décennies. Un marché du terroir et artisanal sera organisé avec la participation de nombreux agriculteurs ayant fait le choix de la vente directe. Un repas champêtre avec bœuf à la broche, gratin dauphinois, fromage et dessert sera proposé le midi aux tarifs de 20 euros par personne et de 12 euros pour les enfants de moins de 12 ans (réservations au 06 19 15 51 68).



Vente directe

Six millions d'œufs à écouler

Le drive fermier de Côte d'Or ouvrira ses portes le 10 juin à Dijon : l'occasion de partir à la rencontre de deux agriculteurs faisant partie du projet.



1 L'élevage de Philippe et Gérard Plançon compte 23 000 poules pondeuses.

2 Les œufs du futur drive fermier seront moins chers qu'en supermarché.

3 Les 23 000 poules disposent chacune d'une surface extérieure de 4m2.

4 Les éleveurs trient 9 000 œufs quotidiennement, dans leur centre de conditionnement.

5 Les deux éleveurs possèdent deux distributeurs automatiques, leur permettant de vendre jusqu'à 1200 œufs chaque jour.









Le Gaec du Pontot, à Gevrey-Chambertin, proposera sa production au drive fermier de Côte d'Or à partir du vendredi 10 juin, date d'ouverture de cette toute nouvelle structure basée au marché de l'Agro, près de l'enseigne Ikea. Une trentaine d'agriculteurs participeront au projet, dans lequel les consommateurs passeront commande sur internet avant d'aller chercher leur panier à l'entrepôt dijonnais. Philippe et Gérard Plançon apporteront des œufs de leurs poules pondeuses élevées en plein air, la plus importante ferme du département se consacrant à cette production avec un effectif de 23 000 volailles. Une poule pondant en moyenne 260 œufs par an, leur production annuelle moyenne s'élève aux environs de six millions d'oeufs. Ce nouveau mode de commercialisation choisi par les deux frères éleveurs n'a pas forcément vocation à augmenter leur production. *«Nous allons réduire la partie vendue aux grossistes. Nous souhaitons aussi élargir notre clientèle, la voie d'internet devrait permettre de cibler un public plus jeune»* précise Philippe Plançon, croyant *«dur comme fer»* à ce projet innovant. Pour l'heure, le Gaec du Pontot vend 50% de sa production à des grossistes. *«Nous commercialisations nous-mêmes l'autre moitié»* indique Gérard Plançon.

Sur une bonne dynamique

Une soixantaine de clients viennent chaque semaine dans leur cours de ferme, avec une majorité de Dijonnais et plusieurs fromagers du nord du département. *«Nous sommes plutôt bien placés ici, à Gevrey. La ferme est à proximité de Dijon et plusieurs fromageries sont à seulement quelques kilomètres»* fait remarquer Philippe Plançon, estimant à 250 000 le nombre d'oeufs partant annuellement de leur propre magasin. Un nombre similaire d'œufs est vendu aux halles de Dijon. *«Il y a aussi la partie restauration. Nous en vendons dans des entreprises dijonnaises et beaunoises. Là, le nombre d'œufs vendus est beaucoup plus variable d'une année sur l'autre»* poursuit son frère jumeau. Entre 1000 et 1500 œufs sont également vendus chaque jour dans les deux distributeurs automatiques du Gaec : *«cela fait trois ans que nous les avons, le premier est installé à l'entrée de la ferme, le second l'est à Florida Parc sur la RN 974 à Brochon. Le succès est au rendez-vous et cela nous a sans doute motivés d'aller plus loin dans les modes de commercialisation»* relève Philippe Plançon. Adhérents au réseau Bienvenue à la ferme, les deux Côte d'oriens signalent une *«bonne santé»* de la vente directe et du marché de l'œuf : *«la vente directe est en plein boom depuis les années 2000 et les épisodes de crises sanitaires, notamment de la vache folle. Le marquage des œufs et du mode d'élevage obligatoire depuis 2004 nous a été aussi très favorable. La consommation d'oeufs se porte bien et connaît une légère hausse. De plus en plus de personnes font leur propre pâtisserie et en ont besoin».*

AURÉLIEN GENEST

Amoma 21

Beaucoup de mérites en Côte d'Or

L'Association des membres de l'ordre du mérite agricole de Côte d'Or s'est réunie en assemblée générale la semaine dernière à Longvic. Le bilan de l'année à été dressé.



Suzanne Ferrand, vice-présidente de l'Amoma 21, sera prochainement élevée au grade de commandeur.



Robert Vandroux, président de l'association, s'est félicité du nombre et de la diversité des médaillés.



Jean-Pierre Guillemot,et Marc Delattre, ont été élevés aux grades d'Officier et de Chevalier au dernier Salon international de l'agriculture.

Bientôt 200 adhérents pour l'Amoma 21. Son assemblée générale, organisée mardi 26 avril au CFA La Noue à Longvic, a été l'occasion pour le président Robert Vandroux de rappeler le fort développement de l'association créée en 2005 : *«Nous n'étions que 4 ou 5 à l'époque. Nous allons bientôt franchir la barre des 200 adhérents et devenir l'un des départements français les plus pourvus en médaillés. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce fort dynamisme. Nous sommes aujourd'hui une grande famille»*.

Robert Vandroux, ancien directeur de la coopérative agricole et viticole de Beaune, s'est félicité de l'importante diversité des médaillés : *«leurs origines sont très variées. Nous avons des agriculteurs, des viticulteurs, des professionnels de l'agro-alimentaire, de l'enseignement agricole, des vétérinaires... Tous nos adhérents oeuvrent pour la mise en valeur du mérite agricole qui est une distinction très recherchée»*.
Le président de l'Amoma 21 a retracé les activités de l'année : *«nous participons activement à la remise des médailles et prenons part chaque année au salon de l'agriculture. Nous entretenons de très bonnes relations avec l'association des membres de l'Ordre des Palmes académiques. Notre association travaille également avec la banque alimentaire et s'implique tout particulièrement dans le tutorat, avec des actions menées au niveau de l'enseignement agricole, de l'apprentissage et des entrepreneuriales»*.

Ces actions seront reconduites pour l'année en cours, avec la volonté d'être encore *«plus proche»* du terrain. La promotion au 31 janvier s'avérait la suivante : Grade de commandeur pour Suzanne Ferrand (Varois-et-Chaignot). Grade d'officier : Philippe Ballot (Meursault), Jacques Kermarrec (Dijon), Guerric Lalire (Dijon), Aimé Raulain (Savoisy). Grade de chevalier : Dimitri Bazas (Beaune), Paul-Léon Bernard (Fain-lès-Montbard), Daniel Blanchard (Varois-et-Chaignot), Dimitri Convert (Dijon), Annick Languereau (Spoy), Rémy Marpeaux (Magny-lès-Aubigny), Gilles Moindrot (Aubaine), Isabelle Olivier (Nuits-Saint-Georges), Evelyne Tassin (Longchamp).

AURÉLIEN GENEST

Zoom sur... la banque alimentaire de Bourgogne



Alain Gerbet lance un appel aux agriculteurs.

Alain Gerbet, le président de la banque alimentaire de Bourgogne, était présent à cette assemblée générale. L'Amoma 21 entretient de nombreuses relations avec cette association *«loi 1901»* labellisée *«entreprise solidaire»*, dont le siège est basé dans l'agglomération dijonnaise, à Quétigny. *«Les banques alimentaires collectent, gèrent et partagent des denrées alimentaires pour aider l'homme à se restaurer, elles sont ouvertes toute l'année»* rappelle Alain Gerbet, *«les denrées sont redistribuées aux associations, CCAS et travailleurs sociaux qui se chargent de les mettre à la disposition des plus démunis. En plus des produits de 1ère catégorie, il faut savoir que les produits déclassés ne rentrent pas dans le circuit de distribution. Nous sommes une association de l'ombre, qui œuvre pour les autres. La banque alimentaire est la seule association dans le domaine alimentaire, au service des autres associations»*. Environ 2 000 tonnes ont été collectées puis redistribuées l'an passé en Bourgogne. *«Une tonne permet de servir 2 000 repas, donc de nourrir six personnes toute l'année. La banque alimentaire assure ainsi la subsistance de 12 000 personnes. Nous sommes également en réflexion et développement pour nous orienter vers la transformation des produits, en redonnant vie à des denrées alimentaires sauvées du gaspillage ou à des surplus de produits agricoles (confitures, soupes, purées...). La banque alimentaire de Bourgogne a déjà un atelier confiture et organise des ateliers cuisine»* poursuit le président, informant que les moyens humains de l'association sont représentés par 130 bénévoles permanents, répartis sur les départements de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne.
L'approvisionnement en produits frais s'avère indispensable pour un accompagnement de qualité. En France, depuis 30 ans, toutes les filières agricoles apportent leur contribution en fruits, légumes et produits laitiers au réseau des banques alimentaires, permettant ainsi d'offrir une alimentation équilibrée aux personnes en situation de précarité. Le réseau FNSEA s'est d'ailleurs associé aux banques alimentaires depuis 2011. *«Dans un très grand nombre de départements, le monde agricole a l'habitude de fournir aux banques alimentaires des produits frais. Ces derniers sont le complément indispensable des produits en conserve. Grâce à eux, les personnes démunies peuvent bénéficier de repas équilibrés»* relève Alain Gerbet, *«mais actuellement, en Côte d'Or, nous n'avons pas encore d'agriculteurs qui travaillent avec nous. C'est dommage. On pourrait leur donner les denrées alimentaires que l'on ne peut distribuer aux familles démunies, pour leurs animaux. Et ils obtiendraient un Cerfa, un reçu de don. Un exemple ? Une personne va nous faire un don financier ou un établissement va nous prêter son entrepôt pour ranger notre collecte (le nôtre ne suffit pas toujours. nous recherchons aujourd'hui de nouveaux locaux pour nous installer), ou une société va nous prêter un camion pour organiser une livraison importante et éloignée : la banque alimentaire lui remet ce reçu fiscal qui permet de bénéficier d'une réduction d'impôt. Précisons que cet avoir fiscal représente 60% de la valeur comptable»*.

AURÉLIEN GENEST



▸ Agenda

21/05 Visite d'exploitations agricoles avec l'amicale des anciens élèves de Magny Cours Challuy

L'amicale des anciens de Magny-Cours Challuy organise une journée le samedi 21/05, au Charmoy (71): visite des exploitations d'anciens élèves: Pascal Forest (cervidés), Pierre Dubreuil (tour en reconstruction, horticulture), Gaec Duband - Martin (chèvres). Repas en commun: 20€. Réservations, informations et covoiturage au 07 86 88 82 50

13/05 Foire aux culards à Moulins-Engilbert

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise sa foire aux culards en collaboration avec la Sicafome, vendredi 13 mai au marché au cadran. Les taurillons culards ne sont plus acceptés. Date limite d'inscription : 29 avril avec un engagement de 10 euros par bovin au 03 86 84 28 75. Programme : 4h30-6h, réception des animaux ; 6h30-8h, jury ; Vente au cadran, 8h. Un règlement intérieur est disponible sur demande. Possibilité de restauration sur place (menu charolais).

13/05 Rendez-vous des Cuma de la Nièvre à Entrains-sur-Nohain

La Fédération Cuma Bourgogne - antenne Nièvre organise son rendez-vous annuel, vendredi 13 mai à partir de 10h30, à la salle des fêtes d'Entrains-sur-Nohain (Place du marché), pour la partie statutaire. Après le repas buffet, le thème choisi est la *«présentation de la Cuma Vallée du Nohain et de son trieur de semences»* et les participants se déplaceront chez M. Deparis, lieu-dit *«La Bruyère»*, à Entrains-sur-Nohain. Inscriptions avant le 9 mai auprès de la Fédération Cuma Bourgogne - antenne Nièvre au 03 86 93 40 29.

Association des jeunes éleveurs charolais (Ajec)

Le nouveau président est Nivernais

L'Ajec a tenu son AG nationale annuelle, le week-end des 7 et 8 mai, au Casion de Pougues-les-Eaux. Un nouveau bureau et un nouveau président national ont été élus par les 200 jeunes présents aux travaux. Florent Besson, jeune éleveur de Saincaize, a été désigné président national pour trois ans.



Autour de Florent Besson (au centre), voici la nouvelle équipe nationale de l'AJEC, élue le week-end dernier à Pougues-les-Eaux.

Les jeunes éleveurs charolais ont de l'avenir. Et ils entendent le préparer et le faciliter. Samedi après-midi, leur plénière, après les actes statutaires, a consacré une longue page à la façon d'entrevoir le métier. De préserver et pérenniser les acquis et les traditions tout en favorisant l'adaptation aux nouvelles contraintes de la modernité. S'il a beaucoup été question de génomique, Jean-Marie Leroy, l'ingénieur du Herd Book Charolais, présentant les offres du HBC en ce domaine, c'est un élu de l'agglomération de Nevers, M. Boursier, à la fois marie de Gimouille et conseiller communautaire en charge du développement numérique, qui a créé la surprise. Accueillant les congressistes au nom du maire de Nevers, il a présenté les efforts de l'agglomération en matière de nouvelles technologies de l'information, en s'efforçant de rattacher cette vague numérique au métier agricole. Présentant l'Inkub, le lieu créé pour les start-ups, il a expliqué que Nevers se voulait être *«la capitale numérique de la Bourgogne»* et que la profession agricole avait sa place à prendre dans cette évolution.

Hackaton et salon de l'agriculture numérique

Dans l'agglomération, il y a les ressources et les compétences pour aider les agriculteurs, de la Nièvre ou d'ailleurs, qui souhaiteraient créer leurs sites internet professionnels, leurs applications mobiles, afin à la fois de favoriser le commerce d'animaux, mais aussi de promouvoir leur image de marque, et d'être en veille technique sur les nouveaux horizons de l'agriculture connectée. L'élu a ainsi fait deux propositions : organiser un hackaton lors duquel certains jeunes éleveurs pourraient, durant 48h, faire part des besoins dans ce domaine et des outils à mettre en œuvre, et mettre en place une sorte de Salon international de l'agriculture numérique qui pourrait rassembler sur une seule plateforme l'ensemble des opérateurs de l'agro-fourniture... Des questions de jeunes, toutes plus techniques et pointues les unes que les autres, ont émaillé cette séquence de l'AG annuelle de l'Ajec. L'association, sa nouvelle équipe, les administrateurs du Herd Book Charolais, dont Hugues Pichard, président de l'OS Charolais France, représentait Pascal Langevin, le président, ont tous marqué leur intérêt à ces projets, dans le cadre d'un partenariat renouvelé entre eux.

Nouveau bureau

L'avenir des jeunes éleveurs charolais passe aussi par l'avenir de leur structure. C'est ainsi qu'une nouvelle équipe nationale a été élue lors de cette AG nationale. Samedi matin, à l'issue du scrutin, c'est un Nivernais, Florent Besson, de Saincaize, qui a été désigné à la tête de l'Ajec. *«Nous aurons beaucoup de travail à faire en terme de communication, où nous ne sommes pas très bons. Nous devons revenir à nos fondamentaux pour que la race retrouve ses lettres de noblesse et que nous puissions croire en la charolaise comme la plus belle race de France et du monde. C'est une passion qui nous unit tous»* a confié le nouveau président, après la présentation de la nouvelle équipe. Florent Besson succède au Mosellan Christophe Nanotti, atteint par la limite d'âge. Le nouveau bureau, presque totalement renouvelé, réunit des jeunes de 25 ans en moyenne, élus pour un mandat de trois ans (lire ci-dessous). La prochaine Assemblée générale de l'Ajec se tiendra l'an prochain dans les Ardennes. Ce sera le baptême du feu pour le Nivernais et son équipe.

EMMANUEL COULOMBEIX

Le nouveau bureau national de l'Ajec

Président : Florent Besson (Nièvre) ;
Vice-présidents : Nicolas Barret (Cher), Benoît Gaborit (Maine-et-Loire) et Thomas Samyn (Ardennes) ;
Secrétaire général : Catherine Gallard (Deux-Sèvres) ;
Secrétaire général adjoint : Jean-Rémi Jeannin (Saône-et-Loire) ;
Trésorière : Amandine Comte (Allier) ;
Trésorier adjoint : Guillaume Bigay (Loire) ;
Chargé de communication : Jean-Marie Goujat (Rhône).



Une délégation de jeunes éleveurs de Hongrie est venue observer le déroulement des travaux de l'AG. Ils veulent créer une Ajec nationale dans leur pays, très prochainement. Un bon moyen de promouvoir la race charolaise au-delà des frontières françaises...

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

AG de la Section «Éleveurs nivernais» de la Cialyn

Le recadrage d'Yves Pinet des Écots

C'est sur un ton solennel et grave que le président de la Cialyn a pris la parole, le 29 avril, à Forges, devant une centaine d'adhérents de la section nivernaise. Alors que l'exercice est de nouveau déficitaire, Yves Pinet des Ecots remet en cause les prêts accordés aux adhérents, dont les sommes devraient plutôt, selon lui, venir financer les investissements de la société coopérative.



Yves Pinet des Ecots, le président de la CIALYN, a pris un ton solennel pour réclamer que l'argent des prêts de trésorerie accordés aux adhérents revienne au sein de l'entreprise.

Au chapitre des bonnes nouvelles, la Cialyn, en 2015, a vu augmenter son activité bovins (+ 36 000, soit + 1,3%) et ovins (+ 15 000, soit + 1,5%), et cela malgré une année noire pour tout les éleveurs tant sur le plan économique que sanitaire et climatique. Pour autant, le résultat de l'exercice de la société coopérative révèle un nouveau déficit de 1,38 millions d'euros, qui s'explique à la fois par la crise de la FCO en amont (-380 000 euros) et par le retrait des importations de la Turquie (un million d'euros) en aval. Ce sont les chiffres qui ont été annoncés lors de l'assemblée de section des Éleveurs nivernais, la semaine précédente, devant une centaine d'adhérents réunis à la Fédération départementale des chasseurs, à Forges. Même s'il faut relativiser ces pertes au regard du chiffre d'affaires global de la Cialyn (166 millions d'euros) et de la Sicavyl (323 millions d'euros), au capital duquel elle est associée avec d'autres structures, il s'agit d'une nouvelle contre-performance, que son président, Yves Pinet des Ecots, a dénoncée. *«La Cialyn perd de l'argent. Ce n'est pas la première année. C'est inadmissible : c'est une espèce de grain de beauté qui se transforme en mélanome»* a-t-il lancé sur un ton grave. Le responsable, qui avait été réélu pour trois ans à la présidence du conseil d'administration, l'an dernier, a pointé du doigt ce qu'il considère comme une dérive : *«trop d'adhérents prennent la Cialyn pour la Sécurité sociale et demandent des avances de trésorerie»*.

Cinq millions d'euros de prêts en 2015

Ce sont cinq millions d'euros qui ont été ainsi prêtés l'an dernier par la coopérative à des éleveurs qui, dans certains cas, finançaient ainsi le temps d'engraissement de leurs animaux. Séverine Breton, la directrice de la Cialyn, et Bertrand Ribaucourt, le président de la section, ont aussi insisté pour que les éleveurs comprennent que la société ne pouvait pas leur faire confiance aveuglément durant trois mois jusqu'à la prochaine livraison. Surtout, selon M. Pinet des Écots, *«l'argent de la coopérative doit revenir à la coopérative ! Vous avez tous du capital, vous êtes tous propriétaires de la maison. Ce n'est pas à la Cialyn de faire le travail des banques»* a-t-il lancé. Il proposera donc, lors de la prochaine assemblée générale de la coopérative, prévue le 27 mai prochain, que *«les banques prennent le relais ou que les adhérents remboursent ces prêts»*. D'autant plus que la société a besoin d'investir et qu'elle connaît quelques difficultés, notamment en terme de recrutements, pour faire tourner son nouvel outil d'abattage et de transformation de Migennes (89), alors que *«nous n'optimiserons la marge de notre structure que si nous faisons fonctionner au maximum nos outils»* a conclu Bertrand Ribaucourt.

E.C.

Tournée de récupération des fûts de déchets vétérinaires

Les rendez-vous sont fixés du 23 au 26 mai dans la Nièvre

Comme chaque année, la tournée de récupération des déchets issus des soins vétérinaires va faire étape dans la Nièvre. Le GDS 58 communique les points de rendez-vous :

Les éleveurs sont priés de se conformer aux dates et horaires indiqués, aucune autre possibilité de collecte n'étant prévue en 2016. Les deux fûts doivent être remis fermés, l'autocollant *«code barre»* reçu avec la facture collé sur le fût de 50 litres (ou à défaut, y inscrire le numéro d'élevage). Un bon de prise en charge sera délivré et devra être conservé. Il sera possible d'acquérir un nouveau kit (fût de 50 litres et petit fût), moyennant 27,50 euros, lors de ces ramassages. La facture acquittée sera adressée ultérieurement par la Société EDC. Seuls les règlements par chèque seront acceptés. Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au GDS 58 au 03 86 90 18 90.

Les points de rendez-vous sont fixés :

- lundi 23 mai, à Alligny-Cosne (Coopérative Cap Nièvre) de 8h00 à 8h45, puis à Varzy (Coopérative Cap Nièvre) de 9h15 à 10h45 et à Corbigny (Sicagemac) de 11h15 à 13h.

- Mardi 24 mai, à Sermoise (GDS) de 8h00 à 9h30, puis à Guérigny (Coopérative Cap Nièvre) de 10h à 10h45 et à Châtillon-en-Bazois (Coopérative Cap Nièvre) de 11h30 à 13h00.

- Mercredi 25 mai, à Moulins-Engilbert (Sicafome) de 8h00 à 9h45, puis à Château-Chinon (Parking Jean Sallonnyer) de 10h15 à 11h15 et à Montsauche-les-Settons (parking du Crédit agricole) de 11h45 à 12h45.

- Jeudi 26 mai, à Decize (coopérative Cap Nièvre) de 8h00 à 9h45, puis à Cercy-la-Tour (Coopérative Cap Nièvre) de 10h15 à 11h45, et enfin à Luzy (gare-coopérative TEOL) de 13h à 14h30.

COMMUNIQUÉ DU GDS DE LA NIÈVRE

▸ Agenda

18/05 Réunion sur les *«bâtiments d'élevage»* à la Maison du Bazois

La Commission agriculture de la Communauté de communes du Bazois, en partenrait avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, invitent tous les agriculteurs du Bazois à une réunion d'information sur le thème *«construire et financer son bâtiment d'élevage»*, mercredi 18 mai, de 9h à midi, à la Maison du Bazois, à Alluy (58110). Amélie Brisson, de la Chambre d'agriculture, présentera les différents types de bâtiments plus ou moins économes en paille pour élever et engraisser, fera l'état des lieux des aides potentielles 2016 et 2017 (PCAE), et dévoilera les étapes de réalisation d'un projet bâtiment (un parcours et des délais à respecter). Etienne Bourgy, conseiller énergies de la Chambre d'agriculture, interviendra sur le rappel des principes et de la rentabilité des installations photovoltaïques. Contact : Sophie Feyry, agent de développement local à la Maison du Bazois, au 03 86 84 14 54, ou par mail à : ccbazois.developpement.local@gmail.com.

21/05 Visite d'exploitations des anciens élèves de Magny-Cours Challuy

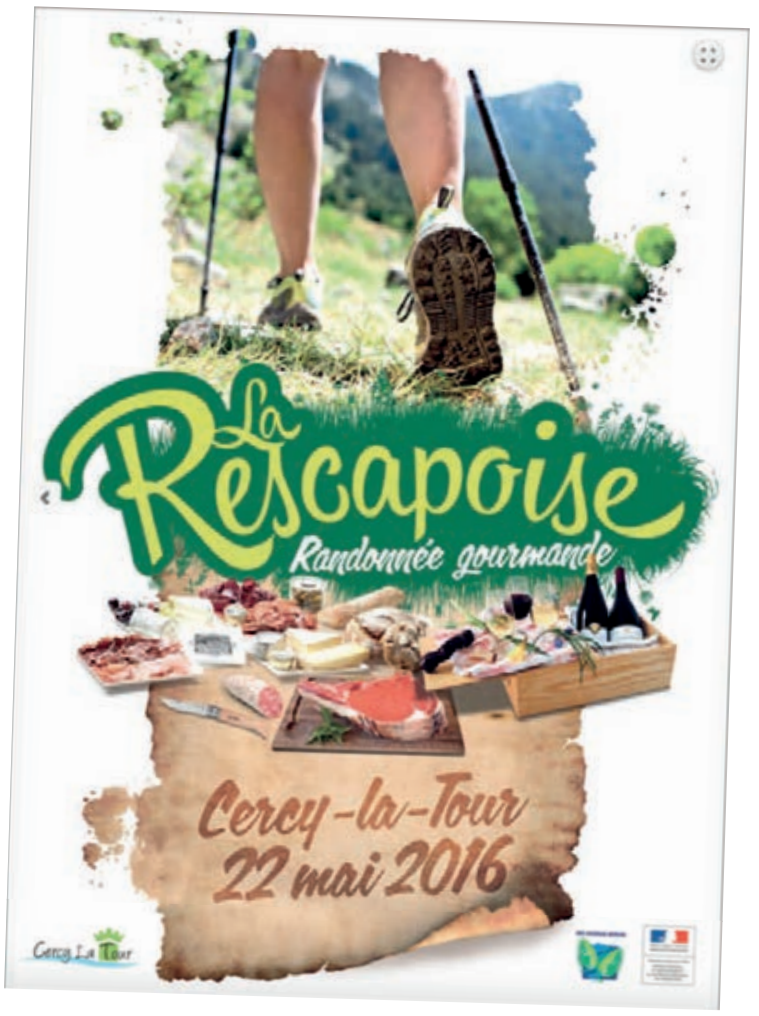
L'amicale des anciens de Magny-Cours Challuy organise une journée le samedi 21/05, au Charmoy (71): visite des exploitations d'anciens élèves: Pascal Forest (cervidés), Pierre Dubreuil (tour en reconstruction, horticulture), GAEC Duband -Martin (chèvres). Repas en commun: 20€.
Réservations, informations et covoiturage au 07 86 88 82 50

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

«La Rescapoise»

Une randonnée gourmande autour de Cercy-la-Tour

Ce sont d'anciens footballers de Cercy, atteint par les limites physiques d'un âge avançant, qui ont voulu continuer à se rencontrer dans une ambiance conviviale et amicale. L'association des Rescapés du foot a vu le jour et s'est transformée, depuis 2014, en l'association «La Rescapoise». Le 22 mai, les amis organisent une randonnée gourmande sur la commune, dont l'itinéraire de 13 km fera étape chez trois agriculteurs, où les marcheurs pourront se restaurer de produits locaux. Avec en prime les explications sur les filières...



L'affiche officielle de La Rescapoise a été diffusée un peu partout dans la région et via les médias.

«Il y a quatre ans, quelques uns d'entre nous sommes allés à une randonnée gourmande à Gueugnon et nous avons été étonnés par le monde que cela attirait. En 2014, nous avons eu l'idée de proposer la même chose autour de Cercy-la-Tour, avec l'idée d'attirer du monde et de créer de l'animation sur la commune» explique aujourd'hui M. Rousselin, président de *«La Rescapoise»*. Le 22 mai prochain, la bande de copains attend 200 marcheurs à partir de 9h30 au Centre culturel de Cercy, pour des départs échelonnés jusqu'à midi. Là, une feuille de route numérotée et un gobelet recyclable en main, les gourmands s'élanceront pour une ballade de 13 km, à travers routes et chemins de la commune, et feront étape chez trois agriculteurs pour se restaurer de produits locaux... A la ferme de Philippe Guillodat, à Briet, les randonneurs prendront l'entrée : des terrines de volaille de Céline Chamard (de Vandenesse), du bœuf en gelée d'Olivier Laporte (de Maux) et de la rosette et du jambon du Morvan (de la SARL Dussert à Arleuf). Chez Emmanuel Bernard, un peu plus tard, les randonneurs dégusteront de la viande charolaise de l'exploitation, accompagnée par des pommes de terre embeurrées. Le fromage blanc de l'EARL Néant (de La Nocle Maulaix) sera servi lors de la 3è étape, chez Claude Bouche (EARL de la Guette). Et enfin, le dessert attendra les courageux marcheurs au point de départ/arrivée, le centre culturel, où les boulangers-patissiers de Cercy leur proposeront des brioches, galettes et tartelettes... Le tout sera arrosé de Sancerre blanc et rouge, tout au long du parcours. A chaque fois, les participants bénéficieront d'explications de l'exploitant sur sa ferme, de panneaux d'explications sur les filières bovine, ovine... ainsi que de ressources historiques sur le château de Champlevois et sur le célèbre peintre local Hector Hanoteau. Chaque marcheur aura déboursé 25 euros (réservations avant le 13 mai) pour jouir de ce moment physico-gastronomico-culturel dominical à Cercy-la-Tour.

«Valoriser l'élevage!»

Cela fait plus d'un an que la trentaine d'amis s'efforce de préparer l'événement. Des commissions ont été créées pour régler les détails, des conventions avec les propriétaires fonciers chez qui passent les chemins à celles avec les agriculteurs, qui toucheront un petit défraiement, en plus de l'achat de leurs produits locaux, de la sécurité du circuit aux repas ou aux ressources sur l'élevage... Le budget total atteint 13 000 euros, presque déjà bouclé avec les premières réservations (déjà plus de 150) et une subvention de la commune et du Pays Nivernais Morvan. *«Le but premier est de valoriser les élevages, à la fois bovins et ovins. Nous sommes à l'écoute de ce qui se passe : on voit bien que les agriculteurs connaissent des années difficiles et qu'ils doivent aussi affronter des soubresauts, entre les maladies et ce qui est dit sur leur compte, parfois tout et n'importe quoi ! Sur le plan industriel, la région a beaucoup souffert et nous voulons revenir à nos fondamentaux, cet élevage qui est l'activité qui fait le plus vivre notre département. Il représente 11% de l'emploi à l'échelle du Pays»* justifie M. Rousselin. Les anciens footballers gastronomes ont donc voulu partager cette richesse avec d'autres. Les réservations affluent de Geugnon, Châlon-sur-Saône, Nevers, Guérigny et d'un peu partout dans la grande région... Les copains, tous attachés au territoire de Cercy, n'espèrent plus qu'en une météo clémente le Jour J.

E.C.

AG de la Fédération des caisses locales Groupama de la Nièvre

«2015 a été une année exceptionnelle»

Comme il le fait chaque année, le directeur général de la Caisse régionale de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, Francis Thomine, participait, mardi 10 mai à Pougues-les-Eaux, à l'assemblée générale de la Fédération départementale des Caisses locales (FDCL) de la Nièvre.

L'année 2015 a été une très bonne année pour Groupama Rhône-Alpes Auvergne. *«Nous avons enregistré un résultat exceptionnel et dépassé les 50 millions d'euros de bénéfices, grâce à nos valeurs du mutualisme remises au goût du jour dans une société perturbée et qui, contrairement au capitalisme, réinjecte les profits dans les territoires et l'environnement local, mais qui comme lui, doivent viser la performance»* a résumé le directeur général régional. Comme chaque année depuis son arrivée, Francis Thomine assistait mardi soir (jusqu'à maintenant, l'AG avait lieu le matin), au Casino de Pougues, à l'assemblée générale de la FDCL de la Nièvre, devant une centaine de présidents ou administrateurs des 25 caisses locales que compte Groupama dans le département. Si le directeur reconnaît des *«fondamentaux de très bonne qualité»* et envisage déjà *«2016 dans la continuité de ces trois dernières années»*, il n'en oublie pas pour autant de *«rester très humble. Notre spécificité par rapport à d'autres industries, c'est que nous soyons soumis à des aléas climatiques ou «graves», que nous ne maîtrisons pas forcément»*. Groupama se porte donc très bien. *«Nous avons la volonté de maintenir ces profits, structurellement, entre 40 et 50 millions d'euros chaque année»* a réaffirmé Francis Thomine.

Reconquête territoriale

Pour ce faire, les responsables et les élus de Groupama ont engagé une stratégie de reconquête territoriale, notamment vis-à-vis des marchés de masse, tels que l'agriculture ou les professionnels, mais aussi par l'intermédiaire du courtage pour les entreprises ou les collectivités territoriales. Cette démarche s'appuie sur une étude territoriale, lancée par le directeur général à son arrivée en poste, il y a quelques années. Dans la Nièvre, l'assureur mutualiste reconquiert des parts de marché, notamment dans le domaine agricole, selon Vincent Dewitte, le nouveau directeur régional Nièvre de Groupama Rhône-Alpes Auvergne. *«La Nièvre s'en tire d'ailleurs même plutôt mieux que le reste du groupe»* expliquait-il mardi soir. Dans le département en 2015, Groupama a réalisé un résultat en augmentation de 40 000 euros par rapport à l'année précédente. La politique de réhabilitation des agences locales porte ses fruits, tout comme la nouvelle organisation fonctionnelle, autour des trois animateurs commerciaux sur les trois secteurs géographiques nivernais. Et des actions de communication telles que le stand à la Foire-expo de Nevers, pour la première fois, mais aussi des partenariats avec Génération Mouvement, par exemple, permettent d'ancrer l'assureur mutualiste dans les esprits et d'élargir la clientèle à d'autres catégories que les agriculteurs. Côté institutionnel, c'est-à-dire l'aspect organique des élus de caisses locales et des administrateurs de la fédération départementale, Isabelle Chopin, qui a remplacé Patrick Séguin à la présidence, et Virginie Martin, succédé à Patrick Fouchez à la direction institutionnelle, ont donc pu, sereinement, mardi, présenter des résultats 2015 sains et encourageants. En donnant quitus à la gestion de leurs prédécesseurs.

E.C.

Viande bovine

Le cœur de gamme pour retrouver des perspectives sur les prix

Alors que trop peu de perspectives se dégagent sur le marché de la viande bovine, et que la logique suicidaire du prix le plus bas n'en finit plus d'étrangler les éleveurs, la section bovine de la FDSEA, engage en ce moment même, dans le prolongement de l'action initiée par la FNB, l'opération *«cœur de gamme»*. Avec l'objectif de restaurer la confiance du consommateur … et de voir les prix regagner les centimes nécessaires à la rémunération des producteurs.

Qu'on se le dise une bonne fois pour toute, la crise aujourd'hui traversée par l'élevage bovin-viande, structurelle, remet en cause l'existence même du troupeau allaitant. Parce que l'opérateur numéro un de l'abattage en France, face à l'essor de la consommation de viande hachée, ne voit plus l'intérêt de segmenter positivement les races à viande sur le marché. Parce qu'aussi, la majeure partie des opérateurs d'aval, notamment ceux issus des rangs de la profession, désormais trop *«petits»* ou *«précaires»* pour rivaliser, sont contraints pour survivre, de jouer au chat et à la souris avec les prix à minima fixés chaque semaine par Bigard et ses acolytes … et au final de concéder à chaque marché passé, un peu plus de centimes au client auquel ils cèdent la viande.

Au grand dam de ceux qui passent leurs nuits d'hiver à veiller les animaux et à les soigner, le sport national dans la filière consiste à se placer, en terme de prix, juste en-dessous du numéro un pour exister encore demain. Mais en bout de chaîne, les éleveurs trinquent … au point d'en perdre tout repère. A quoi bon se lever le matin quand chaque jour est un peu plus creusé le fossé qui vous sépare d'un revenu décent ? Cette situation ne peut plus perdurer et le syndicalisme, aussi modeste que puisse être son action, tente de contrecarrer la logique meurtrière dont aucun acteur d'aval ne veut sortir par le haut. Export, qualité des viandes, segmentation, maturation des viandes, nouvelles relations commerciales. L'intégralité de ces axes de travail ne peut être négligée.

Mettre en œuvre de nouvelles relations commerciales avec la grande distribution

Après avoir longtemps espéré un sursaut de la filière, en vain, l'implication des éleveurs au niveau de la distribution est une des conditions nécessaires au redressement de la situation. Parce que nous n'acceptons plus une logique qui ne rémunère pas l'acte de production, qui ne répond pas aux exigences des consommateurs et qui détruit la valeur produite par les éleveurs, dans les jours à venir, la section bovine de la FDSEA, comme partout en France, ira à la rencontre des distributeurs pour exiger de leur part un engagement d'approvisionnement minimum en race allaitante dîte *«cœur de gamme»* (animaux de moins de 10 ans, de 380 kg de poids minimum, conformation R =, état d'engraissement 2). Parce que le cœur de gamme, qui correspond aujourd'hui à 75% des vaches allaitantes toutes races, répond aux attentes du consommateur en matière qualitative et valorise le troupeau allaitant. Parce qu'aussi, la différenciation de l'allaitant redonnerait de la lisibilité au consommateur contrairement à l'offre indifférenciée actuelle, où la réglementation des étoiles induit le consommateur en erreur et ne valorise ni la qualité des viandes, ni le savoir-faire des éleveurs.

Bref, c'est avec la conviction qu'en incitant les GMS à faire plus et mieux, que les éleveurs iront échanger avec les GMS pour que ces dernières s'engagent à un approvisionnement minimal à hauteur de 65% en viande allaitante dans les prochains jours. Avec un seul objectif, celui de voir les prix repartir la hausse pour couvrir les coûts de production et rémunérer les éleveurs. Il n'y aura pas de miracle en la matière, et ce n'est pas en restant les bras ballant dans les cours de ferme, à entendre des acheteurs incapables de valoriser le travail des éleveurs, que les cours retrouveront un niveau satisfaisant. Un prix, ça ne se décrète pas - le ministre s'y est cassé les dents l'été dernier -, un prix ça se construit ! En conséquence, le syndicalisme s'y implique.

S.L – FDSEA 58

Emmanuel Bernard, président de la section bovine FDSEA et de la commission *«commerce extérieur»* d'Interbev, actuellement en Turquie avec une délégation Française pour tenter de déverrouiller le blocage du marché export



Le constat à ce jour est simple et connu de tous : Des prix à la baisse à la fois sur le vif et sur la viande, une guerre des prix en GMS sur le dos des producteurs, une mise en avant du système des étoiles au détriment d'une segmentation par les races, pas de respect du produit avec une durée de maturation insuffisante et une présentation du rayon peu claire. Enfin, un manque de professionnels dans les rayons des Gms.

Quelques points positifs émergent néanmoins :
- Grace à l'action de la FNSEA, les cotisations sociales qui diminuent. Mais il faut du revenu pour en ressentir le plein effet
- La position française au sujet des négociations Mercosur/UE.
- La mobilisation de la diplomatie au service des exportations

Mais en parallèle, des difficultés persistent :
- Avec les conséquences de l'embargo Russe supportés par les producteurs uniquement.
- Un manque d'efficacité dans la négociation avec la Turquie au sujet de la FCO, et peu de retour sur l'action de l'Etat à Bruxelles. Enfin une connivence de l'état quant au laisser faire du regroupement des enseignes, avec une situation de position dominante d'un groupe sur la viande hachée (qui représente de plus en plus de volume et de valeur ajouté), et des pouvoirs publics complices.

Bref, au-delà, de la démarche que nous engageons sur le *«cœur de gamme»*, et des efforts jusqu'alors fournis, notamment sur l'export pays-tiers, il me semble urgent de rappeler quelques urgences absolues sur lesquelles les politiques doivent se mobiliser au plus vite :
- L'arrêt immédiat du système des étoiles, qui floue le consommateur et détériore l'image du produit et ne valorise aucunement le savoir-faire et la qualité du travail des éleveurs.

Le retrait des vaches non taries des rayons viande, qui doivent être uniquement utilisées pour la viande hachée.
- Une action conséquente et rapide pour un accompagnement à l'export permettant de compenser les effets de l'embargo russe.
- Une mise en avant de la viande pendant l'euro de football. La gastronomie française bénéficie d'une bonne réputation entre autre grâce à des producteurs passionnés et respectueux.

Un message positif doit être porté par les responsables politiques français afin de contrecarrer les campagnes de dénigrement orchestrée par une minorité de militants végétariens.

En conclusion, c'est l'état qui doit nous permettre de passer un cap difficile car l'avenir de la consommation mondiale est positif et l'attente en produits français est réelle. La section bovine et la FNB ne lâcheront rien. Le travail des éleveurs vaut bien plus que l'inconsidération dont font preuve ceux qui vivent de la viande, sur le dos des producteurs.

▸ Formations

10 et 11 mai Formation *«Document unique d'évaluation des risques»*
La FDSEA 58 organise une formation *«Duer»* mardi 10 et mercredi 11 mai, de 9h30 à 16h, au CFPPA de Challuy. Contact : Clément Villain au 03 86 93 40 94 ou par mail à l'adresse mploi.fdsea58@orange.fr.

19/05 *«Manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage»*
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème *«Manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage»*, jeudi 19 mai, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (7 heures), sur l'exploitation de Patrice Guyard. Cette formation est ouverte aux éleveurs qui désirent progresser dans les domaines techniques et réglementaires. Les objectifs proposés sont d'apprendre à évaluer ses pratiques personnelles, progresser dans sa conduite d'élevage et s'approprier les différentes techniques de contention et de manipulation des ovins. Une attestation de formation sera adressée à chaque participant à l'issue du stage.
Contact : Julie Lagord au 03 86 93 40 77 ou par mail à julie.lagord@nievre.chambagri.fr.

Mai *«Homéopathie et exploitation agricole»* au CFPPA du Morvan
Le CFPPA du Morvan organise une session de formation de 42 heures, au mois de mai, sur *«l' homéopathie et l'exploitation agricole»* dont l'objectif est d'apprendre à connaître les principaux risques sanitaires de l'élevage, les principales techniques de prévention possibles sur l'exploitation et identifier les symptômes et les remèdes homéopathiques. Contact et inscriptions au 03 86 79 49 30.

23/05 «Adema» au CFPPA du Morvan
Le CFPPA du Morvan organise une session *«Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles»* (Adema), à partir du 23 mai prochain et jusqu'au 21 juin, pour tout public. Cette formation permet de découvrir les métiers agricoles par des stages en entreprises (105 h) et des cours en centre de formation (49h). Renseignements et inscriptions auprès de Violaine Bigot au 03 86 79 49 30 ou par mail à violaine.bigot@educagri.fr.

▸ Agenda

Instants Santé MSA pour le canton de Courson les Carrières

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Courson les Carrières, âgés de 25 à 74 ans, du mercredi 1 au vendredi 3 juin, à la mairie, Place du Château
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

09/06 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 9 juin à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Email : mel.dijon@apecita.com

15/05 Fermes et Caves Ouvertes

Journée Portes Ouvertes, organisée par la FDSEA de l'Yonne, chez 8 producteurs et viticulteurs du département. Céréaliers, éleveurs, vignerons…, retrouvez leurs coordonnées sur le site www.fdsea89.fr et sur facebook.
renseignements au 03 86 49 48 20

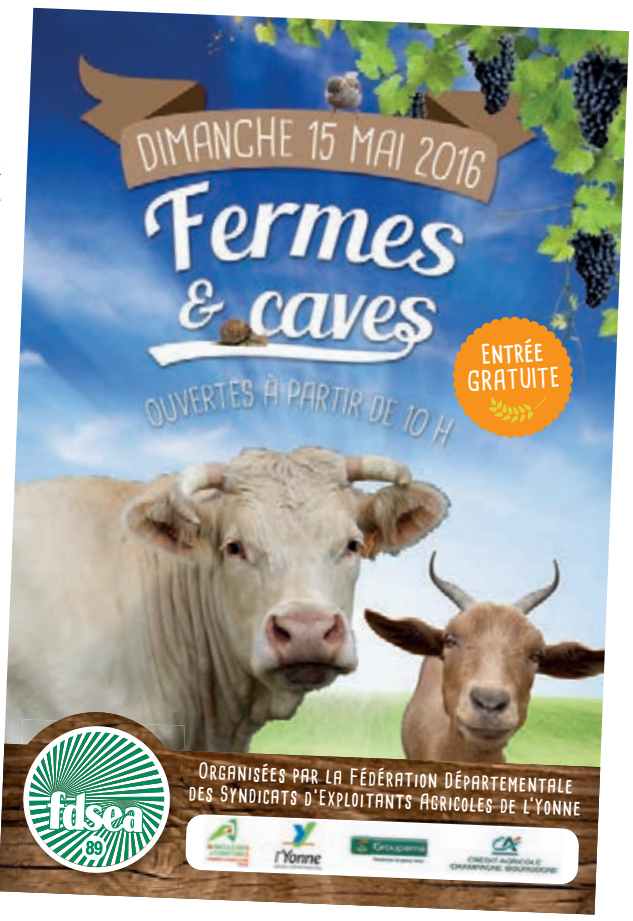
17/05 AG du Syndicat Betteravier de l'Yonne

L'assemblée générale du Syndicat Betteravier de l'Yonne se tiendra mardi 17 mai, à partir de 9 h, Ferme de la Margottière, à Vallery

Fermes et caves ouvertes

Prenez la clé des champs !

Ce dimanche 15 mai, des hommes et des femmes vous invitent à découvrir leurs métiers et leurs passions en ouvrant les portes de leur fermes ou de leur caves, de



Viticulteurs, éleveurs, céréaliers… Ils sont huit à vous ouvrir leurs portes ce dimanche, du nord au sud du département.

Une chose est sure : d'un atelier *«vers de terre»* aux portes du Pays d'Othe, jusqu'à Magny dans l'Avallonnais, pour découvrir la traçabilité dans un élevage de charolais et de moutons, en passant par une dégustation de vins à Chitry, c'est toute la richesse d'un département agricole et viticole, qui s'offre ce dimanche aux visiteurs.
Du Nord au Sud du département, 8 exploitations vous ouvrent leurs portes :

Brienon-sur-Armançon (Jovinien)
Sep de Bord, 20 Grande rue, Bligny-en-Othe (De 10 h à 18 h)
Thierry Desvaux - Agriculteur
Présentation du matériel semis direct, MB ; Profil cultural d'un sol vivant ; Intérêt de la biodiversité ; Qualité de l'eau ; Lien avec l'élevage de porcs du Gaec Butin. Animations : atelier *«sol vivant : les vers de terre»*, animé par 3 élèves BTS du lycée de La Brosse ; Marché du Terroir ; restauration sur place
Tél : 06 70 99 51 04

Branches (Auxerrois)
Gaec Desmoutiers Breton, 10 rue Cadoux (De 11 h à 20 h)
Joel Desmoutiers et Gérard Breton - Eleveurs de chèvres laitières
Visite guidée de l'exploitation ; Marché du Terroir ; Alimentation : Restauration le midi sur réservation ; Boudin fait sur place ; Crêpes ; Buvette toute la journée
Tél : 03 86 73 78 70

Bleigny-le-Carreau (Chablisien)
7 petite rue (de 10 h à 22 h)
Domaine Philippe Tupinier - Viticulteur
Visite ; Dégustation accompagnée de gougères, feuilletés maison ; Marché du Terroir (fromages, volailles, boudin) ; Animations : Portes Ouvertes et musique irlandaise (mini concert musique irlandaise à 12 h, 15 h et 19h ; Déjeuner et dîner dimanche midi et soir sur réservation, avec animation musicale (repas bourguignons)
Tél : 03 86 41 85 23
06 18 90 52 51
domainetupinier@orange.fr

Fleys (Chablisien)
Gaec Domaine de la Meulière, 18 route de Monts de Milieu (de 10 h à 18 h)
Nicolas et Vincent Laroche - Viticulteurs
Visite des installations ; Dégustation ; Pique-nique au domaine sur réservation ; Promenades dans les vignes ; Expo photos ; Animation pour les enfants (structure gonflable) ; Restauration : vous apportez votre panier, nous offrons le vin (barbecue à disposition)
Tél : 03 86 42 13 56
contact@chablis-meuniere.com

Chitry (Auxerrois)
76, rue du Ruisseau (de 10 h à 18 h)
Domaine Christine, Elodie et Patrick Chalmeau - Viticulteurs
Dégustation de nos vins (Aligoté, Chitry Blanc / Rouge / Rosé, Chablis, Crémant, Irancy)
Tél : 03 86 41 43 71
06 14 94 19 90
contact@chalmeau-chitry.com

Saint-Bris-le-Vineux (Auxerrois)
La Cave du Maître de Poste, 12 rue de Paris (de 10 h à 18 h)
Philippe Sorin - Viticulteur
Visite cave et ancien relais de poste ; Dégustation de la production ; Vide grenier au village
Tél : 03 86 53 60 76
philippe.sorin@libertysurf.fr

Civry-sur-Serein (Avallonnais)
EARL des Comes, 25 rue de la Grande Fontaine (de 10 h à 18 h)
Laurent Tavoillot - Eleveur de Charolais et d'Aubrac
Visite guidée de l'exploitation ; Marché du Terroir ; Restauration le midi sur réservation
Tél : 03 86 33 84 79
06 13 21 07 91
earldescomes@wanadoo.fr

Magny (Avallonnais)
Gaec des Teillats, 2 rue des Teillats Marrault (de 10 h à 18 h)
Arnaud et Pierre-Olivier Guyard - Eleveurs de Charolais et de moutons
Visite guidée de l'exploitation ; Identification et alimentation des animaux ; Traçabilité des viandes
Tél : 03 86 34 26 85
06 83 27 80 62
arnaudguyard@laposte.net

«A la bonne franquette…»

Eleveur de Charolais et d'Aubrac à Civry-sur-Serein, Laurent Tavoillot participe pour la première fois à l'opération *«Fermes et Caves ouvertes»*, organisée par la FDSEA de l'Yonne

■ **C'est important à vos yeux, ce genre de manifestation auprès du grand public ? Laurent Tavoillot :** *«Oui et je dirai même que cela a pris de l'importance ces derniers jours. C'est une anecdote, mais j'avais installé un tonnfort au milieu d'un champ de pois, où 200 à 300 pigeons s'étaient installés et j'ai eu la surprise que le Maire m'appelle pour me signaler que les gens étaient fâchés et qu'ils voulaient porter plainte ! Et pourtant, ici, tout le monde me voit et me connaît. Alors quand j'ai vu l'opération montée par la fédé, même si au départ, je n'étais pas plus motivé que ça, il m'a semblé que c'était l'occasion d'expliquer directement certaines choses…»*

■ **Au travers de votre participation à cette journée, quel message souhaiteriez-vous faire passer aux visiteurs ?** *«Ce que j'aimerai, c'est que les gens, avant de s'emballer et se lancer dans des procédures, qu'ils n'hésitent pas à venir au contact des agriculteurs, qu'on puisse parler et expliquer les choses. Une simple explication serait l'occasion parfois, qu'ils se rendent compte qu'on n'a pas le choix et qu'on ne fait pas ça forcément pour les embêter. Leur montrer que tout ça a une importance, sur la récolte notamment. Montrer aussi une image de l'agriculture et de l'élevage, que le plus grand nombre ne soupçonne pas ou ne connaît plus. De nos jours, Internet a rapproché les gens éloignés, mais éloigne parfois les gens voisins de quelques dizaines de mètres seulement…»*

■ **Quel sera le programme de la journée ?** *«Je vais déjà expliquer autour de quelques panneaux, ce qu'est la biodiversité. J'essaie de m'engager de plus en plus dans tout ce qui est préservation et pioche pas mal d'idées dans ces supports. Sinon, je vais expliquer la ferme, comment elle a évolué, comment on essaie de diminuer les charges. Je travaille beaucoup en CUMA et n'ai quasiment plus un seul matériel en nom propre, alors ce sera aussi l'occasion d'expliquer, quand les fermes ne peuvent pas s'agrandir, pourquoi on est amené à trouver des partenariats avec les voisins, face à un matériel et une technologie qui coûtent de plus en plus chers, mais dont on ne peut se passer aujourd'hui. Mon objectif autour de cette journée est de faire quelque chose de simple, sans tomber dans un système ou une organisation que je ne maîtrise pas. Il y aura un peu de vente directe, notamment des canards et j'aimerai inviter un ancien apiculteur voisin. Je pense organiser aussi un barbecue, pour rajouter une note de convivialité, mais ce sera à la bonne franquette !»*

Innov'Action

Vous aussi,relevez le défi !

Les portes-ouvertes Innov'Action donnent la parole aux agriculteurs innovants. Dans l'Yonne, 9 rendez-vous sont programmés de juin à novembre prochain.



De l'action, du suspens, des défis, des innovations, de l'humour… A partir du 13 mai prochain, découvrez les vidéos «Défi» d'Innov'Aventures sur youtube, Facebook et sur les sites des Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté

Innov'Action est un évènement annuel organisé par les Chambre d'agriculture, pour découvrir les innovations des agriculteurs autour d'une triple performance sur leurs exploitations : économique, sociale et environnementale. L'occasion, pendant ces journées portes ouvertes, de favoriser, directement sur le terrain, le transfert de pratiques et des connaissances entre agriculteurs. En 2015, près de 200 manifestations avaient été organisés dans 18 régions. Elles sont nombreuses cette année à reconduire l'évènement, parmi lesquelles, la Bourgogne Franche-Comté.

Innov'action c'est :

- Un engagement de toutes les Chambres d'agriculture de France dans la promotion de vos innovations
- Une période forte au niveau nationale où de nombreuses portes ouvertes vous sont proposées : du 6 au 17 juin pour 2016. Et bien d'autres dates tout au long de l'année en Bourgogne Franche-Comté.
- Un site internet dédié http://www.innovaction-agriculture.fr où vous retrouverez les programmes et de nombreuses ressources ;
- Un cahier des charges unique : la parole est donnée aux Innov'acteurs. Des agriculteurs vous accueillent chez eux pour partager avec vous leur innovation.

A vous de jouer maintenant : venez découvrir l'innovation sur le terrain !
Pour plus d'information vous pouvez contacter :
Camille Noilhan - Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03.86.94.22.15

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Neuf rendez-vous dans l'Yonne du 9 juin au 8 novembre 2016

• Rallye cultures : que faire à la place du colza ?

Accueil café à 9 h: - à la salle polyvalente de Noyers sur Serein, jeudi 9 juin
- à la salle des fêtes de Brion, lundi 13 juin.

Matinée: Vous échangerez sur ces nouvelles cultures (8 cultures différentes) au travers de divers ateliers articulés autour d'un binôme agriculteur/organisme stockeur ou représentant de la filière. Pique nique tiré du sac.
Après-midi: un circuit de parcelles des différentes cultures vous sera proposé. A vous de constituer votre programme!

• L'entretien du sol en viticulture : les choix des vignerons

2 dates minimum de mai à fin juillet. Afin de garantir les démonstrations, les dates seront fixées selon les conditions météo. Pour être alerté de la date fixée, merci de vous inscrire à l'adresse suivante : g.morvan@yonne.chambagri.fr. Vous recevrez alors 2/3 jours avant, une invitation.

Cette année des visites chez les vignerons sont organisées. Lors de ces visites (2h environ) vous trouverez :
- la présentation par le viticulteur de son outil d'entretien du sol ;
- une démonstration de l'outil en fonctionnement dans les parcelles du viticulteur.

• Regards croisés sur l'implantation des cultures en semis direct sous couvert

Accueil café à 9 h à St Sérotinne, jeudi 22 septembre.
La matinée commencera par le témoignage de l'agriculteur puis 3 ateliers vous seront proposés :
- RMQS2, réseau de mesure de la qualité des sols dans l'Yonne. La démarche et les premiers résultats (microbiologie des sols, réserve utile, résidus de produits phytosanitaires...).
- Retour sur des essais comparatifs de semoirs de semis direct.
- Visite de parcelles en semis direct sous couvert sur la ferme.

• Travail du sol et désherbage mécanique en AB

A 13 h 45 à Vermenton en septembre (date fixée ultérieurement).
Présentation de la ferme et de son système de production. Présentation des outils de travail du sol et de désherbage mécanique utilisés sur la ferme (herse étrille, houe rotative, bineuse, écimeuse...). Démonstrations au champ.

• Journées bâtiment d'élevage

De 11 h à 16 h, jeudi 3 novembre à Parly
Installation d'un jeune agriculteur : quelle stratégie ? Présentation du bâtiment et outils : Robot, Matériel, logette…
De 9 h à 16 h, vendredi 4 novembre à Soumaintrain et Venouse
Zoom sur un bâtiment génisse et un bâtiment pour 70 vaches allaitantantes inovants. Échange sur une stratégie d'insémination.
De 9 h à 16 h, mardi 8 novembre à Levis et St Père
Un exemple de stratégie d'automatisation de la distribution de l'aliment

▸ Agenda

21/05 Salon «Fiers d'être apprentis»

Salon départemental de l'apprentissage et de l'alternance, samedi 21 mai, de 10 h à 17 h, à Auxerrexpo, organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, la Chambre des Metiers et de l'Artisanat et la CCI. 40 exposants présents, un espace recrutement, pour tout savoir sur l'apprentissage et la formation en alternance, du CAP au BAC+ 3. Plus de renseignements sur: www.apprentissage.region-bourgogne.fr. Entrée libre

21/05 Portes Ouvertes aux Jardins de la Croisière

Portes Ouvertes aux Jardins de la Croisière, 5 Chemin de la Croisière à Sens, samedi 21 mai, de 9 h à 18 h.
Au programme : marché bio avec une belle gamme de produits locaux (pains, œufs, fromages, huile, jus de fruits, farine, lait…) ; plants de légumes et aromatiques ; légumes bio de saison ; produits du commerce équitable ; ateliers pour les enfants (atelier de terre l'après-midi, décors de pots et fresque la journée) ; visite de l'exploitation maraîchère à 10 h, 14 h 30 et 16 h et visite des ruches ; Bus de l'Europe avec présentation des actions soutenues par le fonds social européen.
Renseignements au 03 86 64 93 18 et sur www.jardinsdelacroisiere.fr

22/05 Salon du livre à Gurgy

Salon du livre, dimanche 22 mai, de 10 h à 18 h, au foyer communal de Gurgy, organisé par la commune, en partenariat avec l'Association l'Heure du Livre, sur le thème *«Mots de femmes»*. Une trentaine d'auteurs présentes pour la dédicace. Entrée libre





▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :

Retrouvez toutes ces formations sur yonne.chambagri.fr ou au 03.86.94.28.48.
Nous réalisons actuellement une enquête afin de recueillir vos avis sur les formations qui vous intéressent, pour y accéder, rendez-vous sur notre site internet.

- Être à l'aise pour accompagner des jeunes vers leur projet d'installation le 28 juin 2016. Contact : Nathalie Adnet - 03 86 94 82 94

- Semis direct pour les débutants. Auxerre le 8 juin avec Florent Sauvadet (CA 21). Contact : Eric Bizot, 03 86 64 45 64

Formations proposées par le CFPPA d'Auxerre La Brosse

Le CFPPA d'Auxerre La Brosse propose une formation CAPTAV équins lundi 20 et mardi 21 juin. Au programme : réglementation, la conduite, manipulation et contention, les risques professionnels, évaluation.
La formation se déroulera au CFPPA et à la ferme équestre de Beauregard à Tannerre en Puisaye, uniquement le mardi 21 juin au matin (départ commun possible de La Brosse), avec l'intervention d'Adrien Appay, moniteur-instructeur

Formation CAPTAV ovins jeudis 16 et 23 juin.

Ce certificat d'Aptitude pour le Transport des Animaux vivants est obligatoire dès lors qu'un éleveur, salarié, chauffeur, transporte des animaux dans un but lucratif à plus de 65 km du siège de l'exploitation. Au programme : la réglementation, les impacts du transport sur les animaux, la manipulation et la contention, les risques professionnels, l'évaluation.
La formation se déroulera au CFPPA et à l'EARL des Herbues à Cruzy le Châtel uniquement le jeudi 23 juin au matin (départ commun possible de La Brosse), avec l'intervention de Dominique Régnier, Conseiller prévention à la MSA
Pour tous renseignements : tél 03 86 94 60 25

Groupama PVL

Quand la méthanisation rime avec prévention

«Comment réussir son projet de méthanisation en maîtrisant les risques ?» C'est le thème de la réunion d'information organisée le 21 avril dernier, par la Fédération départementale des Caisses Locales de Groupama Paris Val de Loire



Antoine de Lombardon, avocat spécialisé en méthanisation et risques environnementaux

Comment prévenir et gérer les risques liés à la méthanisation ? Un sujet d'importance alors que la Bourgogne compte déjà une quinzaine d'unités, dont six dans l'Yonne et que de nouveaux projets sont en passe de voir le jour. On parle même de 1 500 méthaniseurs répartis sur le territoire national à l'horizon 2020. Un chiffre pouvant paraître important mais encore bien loin de notre voisin allemand et de ses 7 000 installations existantes à ce jour. L'objectif de la réunion organisée par l'antenne départementale de Groupama PVL, était de faire le point sur les différents risques auxquels tout porteur de projet peut être confronté. Des risques de tous ordres : juridiques, bancaires, liés à la construction, à l'exploitation, à l'environnement, problèmes de voisinage. Pour le président de la Fédération des Clama de l'Yonne, Philippe Renoux, *«il est important que l'assureur, en fédérant toutes les forces vives travaillant sur ces projets, puisse intervenir le plus en amont possible, de sorte de découvrir des choses difficilement rattrapables par la suite et donc assurables. Un dossier trop à risque et c'est la pérennité même du projet qui peut être engagée»*

Distinguer incidents et accidents

Juridiquement, l'activité de méthanisation est considérée comme activité agricole, même si le process relève plus de l'industrialisation. Expert en méthanisation et risques environnementaux, l'avocat Antoine de Lombardon a rappelé les mesures en vigueur, en faveur de la méthanisation agricole : *«d'une part en droit fiscal, où, grâce à la loi de finance, vous disposez pour les méthaniseurs agricoles, d'une exonération permanente de taxe foncière sur les propriétés bâties. Par ailleurs, la méthanisation est une activité classée, sous contrôle du préfet et il existe aujourd'hui un dispositif parfaitement innovant que l'on ne rencontre quasiment nulle part ailleurs en matière de droit dans les installations classées pour la protection de l'environnement, c'est celui de l'autorisation unique»* Un dispositif créé à titre expérimental jusqu'en 2017, regroupant à la fois le permis de construire, l'autorisation au titre des installations classées, une éventuelle autorisation de défrichement, etc. Autant d'autorisations qui, d'ordinaire, doivent être obtenues individuellement. Autre point important soulevé par le juriste : la réglementation imposant de déclarer au Préfet tout incident ou accident, sous peine de sanctions pénales, avec l'obligation, en cas d'accident, de devoir faire un rapport en détaillant les circonstances et les moyens à mettre en œuvre pour éviter qu'il ne se renouvelle. Sans pour autant que les textes ne fassent de distinction entre ce qui relève d'un incident ou d'un accident, d'où ce conseil du juriste : *«dès le stade initial du projet, élaborez une nomenclature spécifique, afin de déterminer ce qui relève de l'un ou de l'autre. Un outil de «bonne gestion» qui vous permettra de vous y référer avant toute déclaration et de mieux vous assurer»*

Chaque projet est unique

Directeur adjoint des engagements Groupama Banque, David Régnier a évoqué pour sa part quelques règles en matière de financement : *«un point important est de connaître le précontrat vous liant à EDF par rapport au prix auquel vous sera racheté l'énergie produite. C'est même primordial, pour le montage du dossier»* Il est important également pour la banque, de bien savoir à qui appartient le terrain car dans la majorité des cas, des hypothèques sont prises. Si la durée de financement d'un crédit ne peut excéder quinze ans, il arrive assez souvent que la banque avance le montant de la subvention prévue, mais là aussi attention : *«on parle alors de relais subvention, mais il vous faut en ce cas être certain de la toucher»*
Un regard est porté aussi, sur le risque pour l'exploitation agricole, d'être mise en difficulté, directement ou indirectement, par le projet de méthanisation : *«si le projet ne s'autoporte pas, il faut absolument que la structure qui y est adossée, puisse faire face»*
Les installations de méthanisation se caractérisent par leur grande diversification, que ce soit au titre de la taille des exploitations, des substrats apportés, des process, etc. Pour preuve, comme l'a souligné Vincent Gallois, Chargé de mission méthanisation à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, les six unités que compte le département : *«de la plus petite, à la ferme de la Pierre Qui Vire, ne dépassant pas les 30 kWs, à celle d'Athie, la plus importante avec ses 600 kWs et un approvisionnement combinant fumier et bio déchets, en passant par celle de la Ferté Loupière, utilisant un process de méthanisation par voie sèche, pour 50 à 60 kWs produits.»* Un nouveau projet est en passe de voir le jour prochainement, aux portes de Sens, qui aura pour particularité, d'utiliser du fumier de cheval et des résidus de cultures, avec une injection directe du gaz produit, dans le réseau.



Une table ronde a ponctué les travaux de la soirée et permis un débat avec l'assistance

DOMINIQUE BERNERD

Pays d'Othe

Les Saints de Glace ont fêté leurs 20 printemps

Les amateurs de jardins sont venus en nombre ce dimanche à Vareilles, pour fêter les Saints de Glace. Une manifestation qui célèbre cette année ses vingt ans d'existence.

Saint Gervais, Saint Mamert et Saint Pancrace peuvent se rendormir et laisser les beaux jours arriver et si l'on en juge avec la météo printanière de ce dimanche, c'est ce qu'ils ont fait ! La commune de Vareilles et ses habitants les ont fêté une nouvelle fois de belle manière, en invitant tous les amateurs de jardins à les rejoindre, pour une journée dédiée à leur passion : fleurs en pot, plantes vivaces ou annuelles, plants de légume bio, rares et anciens…

Une foire aux plantes, couplée comme chaque année à une bourse d'échanges de plants et un vide-grenier spécialisé dans les outils et accessoires de jardin. Une manifestation ponctuée d'animations diverses : musiciens de rues, conseils de jardinage, expositions d'épouvantails… De quoi faire la *«Teuf !»* Entendez par là, *«Tenue Excessivement et Ultra Fleurie»*. L'esprit bon enfant de cette fête du jardin, axée sur les productions locales, originales et de qualité, lui a donné sa notoriété, comme en attestent les nombreuses associations présentes chaque année.

«Il est beau votre bambou…» Non madame, c'est du miscanthus. Agriculteur installé aux portes du pays d'Othe, Jean-Michel Lamide en produit chaque année et il est venu jusqu'à Vareilles, accompagné de quelques échantillons de cette *«herbe de l'éléphant»* aux usages multiples : litière, panneaux pour le bâtiment, matériaux composites, etc. Si sa culture dans le département en est encore à un stade embryonnaire, le miscanthus a l'avantage de se développer, même a des températures relativement basses et présente l'un des rendements de biomasse à l'ha les plus importants sous nos latitudes tempérées. Peut-être de quoi lui donner un avenir prometteur, face aux besoins en cultures énergétiques pour contribuer au développement durable.

Présidente de l'association *«la Puce de Vareilles»*, co-organisatrice avec la commune, de l'événement, Christine Brouchoud pouvait avoir le sourire en cette fin d'après-midi dominical : le public est venu une nouvelle fois en nombre au rendez-vous. Pour la plus grande joie des jardins et balcons, qui se verront parés de belles couleurs dans les prochaines semaines…

DOMINIQUE BERNERD



Le plus difficile reste de choisir parmi tous les plants exposés. *«N'est-ce pas Mesdames… ?»*



Même les chapeaux sont fleuris !



Les cannes de miscanthus peuvent atteindre 3 m de haut, d'où leur surnom *«d'herbe de l'éléphant»*.



«Croqueurs de pommes», *«Acrobates amoureux»*, *«Poubelles fleurs»*, Salon des arts potagers… Des animations pour tous les goûts

Lycée La Brosse

Amashow a fait étape dans l'Yonne

Trois jours durant, le lycée la Brosse a accueilli l'étape bourguignonne de *«l'Amashow»*, où ont été présentés notamment, des matériels de semis et de déchaumage, à la pointe de l'innovation.



Un public nombreux était présent à la Brosse. Au total, plus de 2 000 visiteurs étaient attendus au fil des 9 étapes de l'évènement, par les organisateurs

C'est à un véritable tour de France que s'est livrée la société Amazone, au travers de l'événement *«Amashow»* qui, du 7 mars au 6 mai, a sillonné une bonne partie du territoire, pour des rencontres de présentation et de démonstration de leurs matériels de dernière génération en matière de semis et déchaumage. Après Soissons, Metz, Toulouse, Poitiers, Poitiers, Ploërmel et Clermont-Ferrand, c'était au tour du lycée la Brosse d'accueillir pendant trois jours cette opération d'envergure qui a mobilisé pas moins de 4 camions et l'ensemble de l'équipe de la société. Agriculteurs, concessionnaires, conseillers, mais également les élèves de l'établissement d'Auxerre Venoy, ont été invités à venir découvrir les nouvelles gammes de matériels en travail du sol et semis. Des démonstrations qui se voulaient au départ dynamiques, mais la météo pluvieuse des jours précédant l'événement a contrarié le projet de montrer les machines en activité dans les champs et les visiteurs ont du se contenter de présentations attelées, mais statiques.

Au total, plus de 2 000 personnes étaient attendus au fil des 9 étapes de l'opération. L'idée, rappelle Céline Rathueville, responsable marketing chez Amazone, *«étant de présenter notamment notre gamme de nouveaux déchaumeurs, qui s'est fortement étoffée depuis l'an passé au Sima, ainsi que toute la gamme d'accessoires rouleaux qui les accompagnent et les combinés pneumatiques, qui ont pour avantage d'avoir une grande autonomie et donc, de réduire les temps morts»*. En matière de nouvelles technologies, des démonstrations de drone et des conseils en modulation ont également rythmé ces trois jours de l'étape auxerroise du constructeur.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

22/05 - Concours de chien de troupeau à Athée (Saint-André-en-Morvan 58)

L'association d'utilisateurs de chien de troupeau Yonne Morvan, AUCTYM, organise le 22 mai prochain, un concours amical sur bovins. Ce concours se déroulera chez Bruno Chapuis (0689060613) à Athée à Saint-André-en-Morvan (58). Une quinzaine de concurents testeront les qualités de leur travail avec leur chien sur des exercices pratiques de manipulations d'un lot de 5 génisses : recherche, passage de barrières, passage de couloir de contention, carrefour, poussée et chargement en bétaillère. Le juge appréciera l'impact du chien sur les animaux et la qualité des tracés et des conduites du troupeau. Les concurrents viennen du Finistère, de Haute Loire, Allier, Haute-Marne, Doubs, Haute-Savoie, mais aussi Nièvre et Côte-d'or!
Ces concours amicaux sont assez rares en France. Ils permettent d'apprécier les avantages des chiens de troupeau en élevages bovins et ovins. La MSA a d'ailleurs constaté que les accicents corporels étaient moins fréquents lorsqu'on utilisait un chien de troupeau correctement dressé.

19/05 Assemblée générale d'Afdi Bourgogne-Franche-Comté

Afdi Bourgogne-Franche-Comté vous invite à assister à son assemblée générale qui se tiendra le 19 mai au lycée agricole de Quetigny. Cette AG sera centré sur l'adaptation des agricultures du nord et du sud au changement climatique. Accueil dè 9h30. En matinée, assemblée générale ordinaire . 12h30-13h : intervention des partenaires malgaches de VFTM. 13h-14h : repas. 14h-16h30 : Table-ronde : *«Comment l'agriculture familiale est aujourd'hui à même de répondre aux contraintes du changement climatique ?»* Participeront à cette table-ronde : Emmanuel Torquebiau, chargé de mission changement climatique au Cirad, Marc Gansore, leader paysan burkinabé, Thieery Desvaux, agriculteur céréalier dans l'Yonne (pratiques de conservation des sols), Dominique Girard, vice-président du Conseil départemental de Côte d'Or.

Tech&Bio, le 27 mai à Aiserey (21), c'est pour bientôt

Grandes Cultures : l'innovation passe par Tech&Bio

En attendant Tech&Bio, le 27 mai prochain à Aiserey en Côte d'Or, ces quelques témoignages d'agriculteurs engagés dans des démarches bio ou en système mixte, montrent qu'il n'y a pas qu'une seule forme d'engagement, mais une pluralité de systèmes, en fonction des parcours de chacun et des choix stratégiques assumés.

(71) Converti de fraîche date, à 58 ans : un virage assumé

En conversion depuis un an, M. Sassot, producteur de grandes cultures en Saône-et-Loire, dans le canton de Saint-Germain-du-Bois, s'est toujours intéressé aux pratiques alternatives, mais c'est presque à la fin de sa carrière (il a 58 ans) qu'il a sauté le pas de la conversion, tout en reconnaissant que *«les aides représentent un lélément déterminant pour la sécurisation du passage en système bio»*. Bien avant sa conversion il a effectué de nombreuses visites sur des exploitations bio et il a pu évaluer les résultats des essais conduits. Sa situation géographique et les spécifités de ses sols (limons blancs battants) l'amènent à trouver des solutions pratiques permettant à ses terres d'exprimer leur potentiel. La réflexion autour du choix des productions n'est pas encore tout à fait finalisée dans cette phase de recherche. Vu le contexte agronomique, le labour reste une pratique incontournable comme le drainage. La culture du blé et de soja, constitue la base de l'assolement, complétée par de l'avoine, de l'épeâutre, de l'orge d'hiver, des légumineuses...

(21) En système mixte, le bio aide bien à faire *«boullir la marmite»*

Installé à Fenay depuis 2013, Frédéric Marin a repris une exploitation qui fonctionnait déjà en système mixte. En 2015, le système bio occupe une trentaine d'hectares, destinés à la production de luzerne, d'épeautre, de soja, de légumes de plein champ, de légumes diversifiés en maraîchage. La production bio est valorisée par la vente directe et la cueillette au champ pour la partie légumes. La majeure partie de la sole reste cultivée de façon conventionnelle, car l'agriculteur travaille avec deux fermes voisines en assolement commun. Les cultures en conventionnel -colza, blé, orge, moutarde et lin- sont conduites de façon raisonnée et selon un travail du sol classique (charrue et décompactage). *«Le système mixte, bien équilibré trouve sa rentabilité»* et, vu que son installation est encore récente, Frédéric Marin n'envisage pas de changement à court terme. *«Pour le moment, une bonne partie de la plus-value est réalisée grâce à la vente directe qui participe à 40% au CA global»*. Cette activité est d'ailleurs en développement constant du fait d'une demande de produits locaux en développement elle aussi.

(70) Quand souffle *«l'esprit filière»*...

L'esprit filière, c'est ce qui motive Alain Guyard, agro-bio grandes cultures, installé à Bouant et Feurg, près de Gray. C'est ce qui l'a conduit à s'engager dans la construction d'une filière blé-farine-pain, garante d'autonomie puisqu'elle assure *«la maîtrise de toute la chaîne de production et de toute la chaîne de valeur»*. Sept agriculteurs bio bénéficient ainsi d'un contrat de production sur cinq ans, pour produire des blés de qualité et tracés, qui vont alimenter le meunier, à l'initiative de la filière. Le partenariat s'est étendu à l'élevage, avec la production et la vente de mélanges de céréales bio à façon, ce qui permet d'écouler 1000 tonnes de mélanges à l'année. Pour les éleveurs, les économies de charges sur les matériels sont significatives. Les prix de récoltes sont déconnectés des prix du marché mondial, les céréaliers comme les éleveurs engagés dans la démarche, y trouvent donc leur compte et gagnent en visibilité sur le moyen terme. Attention toutefois, prévient Alain Guyard, *«il faut produire en fonction de la demande et du marché, en quantité, comme en qualité»*. *«Attention aussi en agriculture biologique à maîtriser finement tous les paramètres agronomiques et toutes les étapes, c'est cette maîtrise technique qui permet le maintien d'une agriculture de dimension familiale»*.

Rendez-vous à Aiserey le 27 mai



Tech&Bio, organisé par les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, s'adress à tous les agriculteurs. Ce salon entend diffuser et partager les connaissances et les savoir-faire autour de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Agriculteurs en polyculture-élevage, comme producteurs en grandes cultures, en système biologique ou conventionnel, tous sont concernés par ces évolutions vers des solutions techniques innovantess, qui seront présentées là dans toute leur diversité. Sur ce site implanté en partenariat avec le groupe Dijon Céréales, les visiteurs pourront participer à des ateliers techniques, suivre des conférences, assister à des démonstrations techniques, visiter la plateforme d'expérimentation Artémis. Des visites pour découvrir les activités du Moulin Decollogne et du laboratoire Cérela, sont aussi organisées. De la production à la transformation, en passant par la commercialisation, c'est toute une filière à découvrir sur un site d'exception.
Entrée gratuite, de 9h à 18h.

Du samedi 21 au mercredi 25 mai

Made in viande : c'est reparti !

Du 21 au 25 mai, la filière viande ouvre à nouveau ses portes pour la seconde édition de Made in Viande. Toute la filière se mobilise et ouvre les portes de ses élevage, ses marchés aux bestiaux et centres de tri, ses entreprise de viande, ses boucheries et triperies artisanales, ses boucheries de grandes surfaces, ses restaurants et collectivités.



Organisées par Interbev, ces rencontres Made in Viande sont l'occasion pour le grand public de mieux connaître tous les maillons et métiers de la filière viande en rencontrant des professionnels prêts à jouer carte sur table, à montrer et à expliquer leur engagement pour la qualité. Avec un seul objectif : transmettre leur passion et rétablir quelques vérités premières sur leurs métiers. C'est aussi l'occasion pour les consommateurs de découvrir les enjeux et perspectives économiques et sociale d'un secteur clé pour la France et pour le défi alimentaire que représente l'accroissement de la population mondiale et l'élevation du niveau de vie de certains pays jusque là écartés de ces marchés. Pour les éleveurs ces portes ouvertes représentent un formidable espace de communication sur leur métier, leurs pratiques. Traçabilité, environnement, qualité sanitaire, ouverture aux métiers... seront aussi au menu de ces rencontres dans chaque département bourguignon.
Plus d'informations sur : www.made-in-viande.fr

Élevage viande

Des pistes pour s'en sortir

Jeudi 28 avril, la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire exposait le résultat de ses travaux conduits à Jalogny sur l'alourdissement et l'engraissement. L'occasion aussi, dans une conjoncture économique difficile, de tenter d'y voir plus clair pour opter pour l'acte de production le plus efficient, muni des pratiques innovantes testées à la ferme expérimentale.



Partant du constat que les broutards reçoivent entre 300 et 700 kg de concentrés selon les élevages, les responsables de la ferme de Jalogny ont voulu tester des régimes de repousse à base d'enrubannage d'herbe pour diminuer cette consommation.

Le 28 avril, le lycée agricole de Fontaines était le cadre d'une journée technique consacrée aux pratiques innovantes en matière d'alourdissement et d'engraissement des bovins viande. Organisée par la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, cette journée d'envergure nationale, concoctée en partenariat avec l'Institut de l'élevage et les réseaux d'élevage, était en fait le fruit des nombreux travaux de recherche menés à la ferme expérimentale de Jalogny. Car si l'évènement était délocalisé à Fontaines, c'est bien du site d'expérimentation de Jalogny dont étaient issues toutes les données restituées ce jour.

Pas évident de sensibiliser à des pratiques innovantes dans une conjoncture économique si peu favorable à l'élevage. Pas évident non plus de conduire des travaux de recherche expérimentale quand des paramètres économiques très volatiles fluctuent de façon brutale et inattendue, déjouant même les prévisions des plus éminents experts.

Le bœuf finira-t-il en steak ?

Pour tenter d'y voir plus clair, le responsable du département économie à l'Institut de l'élevage, Philippe Chotteau, a apporté ses éléments d'analyse sur les perspectives de production. Des enseignements issus de l'étude "Où va le bœuf ?" conclue en 2015. Premier élément de réponse, outre une baisse de production de 6 % entre 2009 et 2014, le steak haché a bondi à 40 % de parts de marché. C'est donc vers le haché que va le bœuf et, pour une race à viande comme la charolaise, c'est assez dévalorisant. La question est donc *«comment différencier les races à viande dans l'offre montante de steak»*, analysait Philippe Chotteau. Pour le moment, la segmentation de ce débouché ne repose que sur des critères techniques tels que *«taux de matière grasse, grammage, pression, adjonction de protéines végétales, destination finale… »* ou des marques nationales, voire de distributeurs. Or l'origine ne vient qu'en dernier, constatait l'économiste. L'autre débouché du bœuf est le *«piécé»* avec, au bas de l'échelle, le premier prix qui se développe beaucoup en période de crise et qui absorbe des animaux laitiers ou *«du catégoriel»*. À l'autre extrémité, le segment "premium" est en hausse aussi. Il reçoit des génisses, des bonnes vaches viande, mais préférentiellement limousines, blondes ou alors charolaises seulement si elle sont dotées d'un label. Au milieu des deux, le cœur de gamme baisse, or c'est justement le créneau de beaucoup de femelles charolaises, constatait Philippe Chotteau.

Trop de vaches lourdes et mal conformées ?

À côté du haché et du piécé, il existe toujours un marché de carcasse destiné à la boucherie traditionnelle. Un créneau qui se maintient certes, profitant du besoin de rassurance des consommateurs, mais demeurant une niche. On assiste par ailleurs à un développement d'un marché dit «de compensé», mais avec une limite de poids et un minimum de conformation (U=), selon l'analyste. Du coup, les vaches allaitantes trop lourdes et pas assez bien conformées se retrouvent en concurrence directe avec des laitières. L'alourdissement des poids de carcasse est un phénomène marqué en race charolaise (+60 kg en 25 ans). Aujourd'hui, deux-tiers des vaches pèsent plus de 450 kg de carcasse et la moitié sont classée R= et moins ; certaines cumulant les deux, d'où une baisse de cotation, expliquait Philippe Chotteau. Ceci dit, «la conformation des charolaises s'améliore quand même. Mais il reste une proportion de vaches problématiques à écouler». En filière label, la plus-value demeure constante. «Pour une valorisation durable, il faut une adéquation qualitative permanente : s'assurer d'être en ligne avec les besoins de la filière car le client est roi !», concluait l'économiste.

La Turquie : l'Italie de demain ?

En jeune bovins (JB), Philippe Chotteau évoquait l'érosion de l'export, Italie en tête. En Grèce, les JB français ont perdu du terrain au profit d'animaux issus de Pologne. Seule l'Allemagne et quelques autres pays européens sont le théâtre d'une progression récente grâce notamment à la marque Charolux. Dans les pays tiers, l'Inde et le Brésil sont les gros fournisseurs "low cost". Quant au broutard, Philippe Chotteau ne pouvait que confirmer le tassement du débouché Italie. *«La Turquie sera-t-elle l'Italie de demain ?»*, s'aventurait-il. Quant à l'alimentation animale, l'économiste constatait que les prix demeurent encore chers alors que ceux des céréales et des tourteaux sont bas. Et si un reflux des coûts de production est constaté, il est sans commune mesure avec la baisse des prix. Pour Philippe Chotteau, *«c'est le prix du pétrole qui serait le véritable fondamental du marché et tant qu'il ne rebondira pas, on n'a peu de chance de voir le prix des matières premières rebondir… »*

Génisses grasses plutôt que vêlages supplémentaires

Introduisant les ateliers de l'après-midi centrés sur l'alourdissement et l'engraissement, Christian Bourge de la Chambre d'agriculture de la Nièvre s'est attaché à évaluer l'efficience économique d'un allongement de cycle pour une exploitation naisseur -polyculteur éleveur-producteur de broutards. Premier enseignement de cette démonstration : la finition des génisses est l'acte de production le plus intéressant aujourd'hui. *«De mon point de vue, c'est le seul qui concurrence un vêlage supplémentaire»*, confiait Christian Bourge. Un constat corroboré par la situation d'éleveurs *«déjà noyés par le travail»* qui n'ont *«plus de levier de productivité»*, d'où la pertinence d'engraisser les génisses sans avoir à chambouler l'organisation d'une exploitation. Acte de production le plus court et le plus accessible, la finition des vaches dont les cours sont au plus bas, voit cependant son efficience économique proche du seuil d'alerte, analysait l'intervenant. Quant aux JB, la mise en route d'un tel acte de production est une décision lourde qui nécessite anticipation. Pour le polyculteur éleveur, le raisonnement consiste à comparer la valorisation des céréales livrées en quintaux à leur valorisation à travers la transformation de broutards en JB. Dans un marché du JB très volatile, l'efficience de l'atelier varie beaucoup d'une année à l'autre. Le prix optimum à viser étant de 4 € le kilo de carcasse, résumait Christian Bourge.

Devenir autonome en protéines

Dans tous les cas, mieux vaut bien avoir en tête qu'au-delà de 85 vaches allaitantes, l'harmonie d'une exploitation individuelle risque d'être compromise, estimait le technicien. D'où l'intérêt de privilégier l'alourdissement ou l'engraissement plutôt que des vêlages supplémentaires. L'autre enjeu est de viser un minimum d'autonomie alimentaire dans un contexte où l'alimentation pèse pour 55 % des charges opérationnelles. *«Dans la Nièvre, il est possible d'être autonome en protéines sur les quatre générations de femelles»*, estimait Christian Bourge. *«La production de protéines passe par des prairies contenant des légumineuses, des prairies multi espèces…»*. Le technicien faisait état également d'élevages parvenant à contenir leur consommation de concentrés entre 1,8 et 2 kg par kilo vif produit pour une production de 335 kg par UGB. Dans le Morvan nivernais, Bernard Blin ne distribue que 0,8 kg de concentrés par kilo vif en système maigre. Son objectif : *«pas forcément faire le maximum de kilos, mais les produire avec le minimum de charge»*, témoignait-il.

MARC LABILLE

Point de vue La crise s'arrêtera un jour…

«La situation vient en grande majorité de la crise laitière, mais cette crise s'arrêtera un jour et le charolais redeviendra alors un produit recherché». **C'est par ce propos optimiste que le représentant de la FNB, Emmanuel Bernard, concluait la conférence. Pour lui, nul doute que *«la filière et le marché intérieur auront à nouveau besoin de nous. Et s'ils nous demandent des petites carcasses aujourd'hui, ils pourront très bien nous demander l'inverse demain ! »*, poursuivait ironique le responsable professionnel. Résolument positif, Emmanuel Bernard rappelait que *«jamais il ne s'est autant consommé de viande bovine en Europe, que le troupeau se tient en termes d'effectif et que tous les étrangers viennent nous voir ! »*. Un moment difficile à passer en somme.**



Chronique ovine

Prévenir les risques sanitaires liés à la mise à l'herbe



Le changement d'alimentation nécessite une transition.

Pour les brebis et éventuellement leurs agneaux, la mise à l'herbe est synonyme de trois changements majeurs. Le premier concerne l'alimentation avec le passage d'une alimentation sèche à une alimentation à base d'herbe, souvent riche en eau et pauvre en lest et en magnésium. Le second est un changement d'environnement avec le passage de la bergerie au pâturage extérieur, soumis aux stress et aléas divers et variés, en particulier en matière de températures et de précipitations. Le troisième concerne un renforcement du risque parasitaire.

Des moyens de prévention efficaces

Laurent Saboureau, vétérinaire à l'Alliance Pastorale explique que « les principales précautions à prendre sont d'une part une mise à l'herbe progressive, autour des bâtiments, quelques heures par jour. D'autre part, un fourrage sec pour assurer un lest digestif et un concentré énergétique sont distribués au cours de cette période de transition. Enfin, la mise à l'herbe est réalisée en dehors d'une période de fortes d'intempéries ». Afin de prévenir la tétanie d'herbage, un minéral riche en magnésium (minimum 10%) et en oligo-éléments est distribué sous forme d'Aliment Minéral Vitaminé ou bien de pierre ou de seau, 1 mois avant et jusqu'à 1 mois après la mise à l'herbe. « Concernant les entérotoxémies, la prévention la plus efficace reste la vaccination. Mais attention : que les agneaux soient nés de mères vaccinées ou non, deux injections à un mois d'intervalle sont nécessaires avant la mise à l'herbe », conclut Laurent.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/CIIRPO

Abeilles

Une saison sous de bons augures

Le printemps s'installe, la nature se réveille, le temps se réchauffe et le bourdonnement des abeilles se fait à nouveau entendre. D'ailleurs qu'en est-il de leur santé et de la production de miel?



En 2015, l'année de production a été plutôt bonne sur toutes les catégories de miel. La douceur de l'automne a permis aux colonies des sorties régulières et d'emmagasiner dans le corps de ruche suffisamment de ressources en miel et pollen pour préparer efficacement leur hivernage. Le miel (présence de micro pollen), le pollen et la propolis sont des sources de protéines et d'énergie indispensables, pendant l'hiver, au maintien d'abeille suffisamment fortes et nombreuses à la préparation de couvain en nombre. Dans le cas d'années climatiques humides ou froides, les ruches n'ont pas assez de réserves pour passer l'hiver. Les apiculteurs dans ce cas là se trouvent dans l'obligation de nourrir les abeilles à base de sirop de sucre. Si cette solution permet de maintenir les ruches, elle est insuffisante. Le plus souvent, au printemps, au redémarrage, les essaims se retrouvent dans des situations d'affaiblissement et prennent du retard au printemps avec des populations moins importantes. Les abeilles sont alors dans des situations de vulnérabilité face aux parasites et maladies qui peuvent se présenter. Ce qui peut avoir des conséquences sur la production de miel de l'année suivante.

Pour 2016, ce n'est pas le cas. Du fait des bonnes conditions climatiques, les colonies sont bien développées avec un couvain nombreux. Christine Busson, apicultrice à Fouchères avec 220 ruches, précise qu'actuellement le couvain recouvre 7 cadres alors qu'habituellement il s'agit plutôt de 4 à 5 cadres. Les populations sont prêtes à la production.

Miel de printemps (fruitiers, aubépines, colza), acacia, ronces, châtaigniers, tilleul, sarrazin sont les différents types de produits que peuvent vous proposer les abeilles tout au long de l'année.

Un travail en commun avec les agriculteurs

Le bien-être des abeilles est multifactoriel: climatologie, parasitisme, maladie, génétique, diversité des apports nutritifs, utilisation de produits phytosanitaires…

La FNSEA, ses associations spécialisées et les instituts techniques en collaboration avec les apiculteurs ont décidés de travailler ensemble autour de fiches de bonnes pratiques pour l'utilisation des insecticides et acaricides en période de floraison des cultures. Ces fiches sont disponibles sur simple demande auprès de vos FDSEA.Au-delà d'utiliser des produits spécifiques portant la mention "abeille" et de respecter l'article 2 de l'arrêté du 28 novembre 2003[1], il s'agit de mettre en œuvre des pratiques complémentaires. Actuellement, les colzas sont en fleur et représentent une source non négligeable d'apport de nectar et de pollen. Au delà des fiches de bonnes pratiques, il est nécessaire que le dialogue entre agriculteurs et apiculteurs s'instaure et perdure pour que les nécessités de chacun et les complémentarités puissent se mettre en place et se conforter.

Sandrine Vatinelle, FDSEA 89

(1) L'article 2 de l'arrêté du 28 novembre 2003 prévoit *«qu'en vue de protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, les traitements réalisés au moyen d'insecticides et d'acaricides sont interdits durant toute la période de floraison, et pendant la période de production d'exsudats (…)»* ; L'article 8 de ce même arrêté précise que seuls peuvent être utilisés des produits avec un *«emploi autorisé durant la floraison, et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles»*.



Les Bonnes pratiques de traitement en floraison pour protéger les abeilles



Depuis 2003, s'applique un arrêté qui interdit les traitements insecticides et acaricides en floraison en présence d'abeilles.

Le Gouvernement a récemment élaboré un projet soumis à consultation, qui conduisait à autoriser, avant tout, les traitements après le coucher du soleil.

Compte tenu des risques accrus lors des interventions de nuit et des difficultés de mise en œuvre concrète sur le terrain d'un tel projet, la FNSEA, ses Associations Spécialisées et les Instituts Techniques ont travaillé ensemble pour concilier les activités agricoles et apicoles avec la préservation des abeilles et des autres pollinisateurs. Dans ce cadre, des fiches de recommandations, co-construites entre agriculteurs et apiculteurs de nos réseaux, adaptées pour chaque culture, ont été élaborées.

Elles visent à faciliter l'application de l'arrêté du 28 novembre 2003 toujours en vigueur. Au-delà des bonnes pratiques, les contacts directs entre les agriculteurs et les apiculteurs sont à poursuivre et à renforcer.



DISPONIBLES

Auprès de votre réseau syndical FNSEA, des coopératives, des négoces, du reseau Jeunes Agriculteurs, des Chambres d'agriculture et de l'ensemble des associations spécialisées végétales.

L'article 2 de l'arrêté du 28 novembre 2003 prévoit « *qu'en vue de protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, les traitements réalisés au moyen d'insecticides et d'acaricides sont interdits durant toute la période de floraison, et pendant la période de production d'exsudats (…)* » ; *L'article 8 de ce même arrêté précise que seuls peuvent être utilisés des produits avec un « emploi autorisé durant la floraison, et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles* ».

Conception : AGPM-GIE - 04/2015 - Crédit photos : FOTOLIA/123RF/ARVALIS

Gel dans le vignoble de Bourgogne

Un vignoble sous haute surveillance

Après le gel d'une ampleur et d'une intensité inégalées, qui a affecté l'ensemble du vignoble de Bourgogne et aggravé la situation sur certains secteurs déjà touchés par la grêle, la profession s'interroge sur les conséquences d'un incident climatique qui peut gravement impacter la récolte 2016.

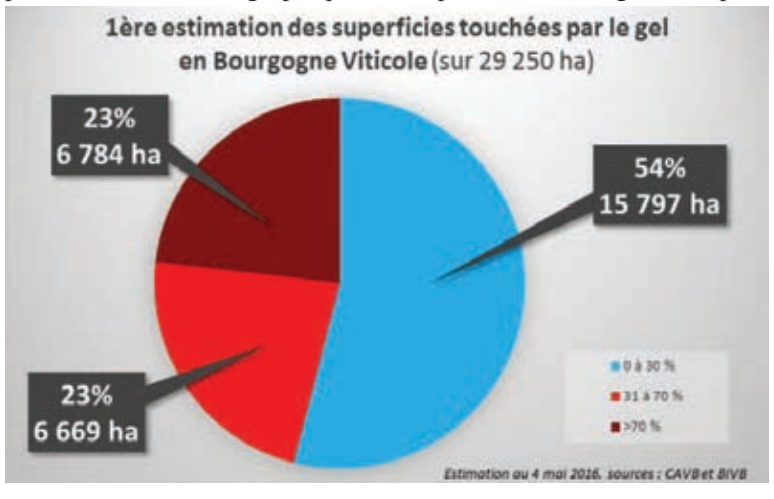
Après la stupeur, le désarroi et le temps de l'action. Le gel qui a touché l'ensemble du vignoble de Bourgogne dans la nuit du 26 au 27 avril, exceptionnel par sa nature et son ampleur, au regard du nombre d'hectares touchés, a amené la CAVB à réunir les représentants des ODG, afin d'affiner les données et de dresser la carte des dégâts. Des dégâts il y en a, ils sont importants à très importants en fonction des secteurs, mais il y en aura encore plus à terme si le temps ne permet pas de panser les plaies à vif des ceps.

La CAVB et le BIVB ont dressé le bilan et envisagé les moyens de pallier une situation particulièrement critique pour les viticulteurs de Bourgogne. Les organisations professionnelles sont bien décidées à défendre et soutenir toutes les exploitations concernées. Ce premier bilan (voir le graphique) est destiné à s'affiner dans les prochaines semaines, en fonction du réchauffement des températures et du comportement de la vigne. *«On peut comptabiliser les surfaces»* explique Jean-Michel Aubinel, président de la CAVB *«mais en ce qui concerne les volumes, tout dépendra de l'évolution des vignes touchées»*. En fonction des zones, le potentiel de reprise -et donc de récolte- peut se trouver plus ou moins entamé. Les jours à venir, d'ici la fin du mois de mai vont être déterminants, une nouvelle réunion est d'ailleurs prévue fin mai/début juin, pour évaluer la gravité de la situation. Tout va se jouer notamment sur la capacité des contre-bourgeon à reprendre et à assurer un minimum de récolte.

Avec une remontée rapide des températures après le gel, l'espoir était permis, mais le 1er mai a été le plus froid enregistré depuis 1949... Et la situation a continué de se dégrader les jours suivants. Pas facile d'évaluer la productivitié à venir des ceps dans ces conditions extrêmes. Une seule certitude, émise par Claude Chevalier, président délégué du BIVB, *«il y aura encore plus de travail à fournir tout au long de la saison et un travail d'orfèvre»*, pour sauver ce qui peut l'être et préserver l'avenir des ceps. Les blessures du froid ou de la grêle favorisent par ailleurs l'expression de certaines maladies, la surveillance n'en sera que plus renforcée. Et seul le temps permettra de savoir si la vigne qui reprend sera en capacité de faire du vin...



Dès le lendemain d'un coup de gel aussi violent qu'inattendu, la profession et la préfète de Bourgogne avait fait un premier tour des dégâts dans le vignoble.



La situation actuelle interpelle donc sur la nécessité de définir des moyens et des actions permettant aux viticulteurs sinistrés de faire face, alors même que cette viticulture bourguignonne est souvent perçue comme privilégiée, voire *«nantie»*. Attention aux amalgames, Claude Chavalier rappelle que la Bourgogne *«ce n'est pas seulement 2% de grands crus»*, c'est un secteur fragile, où les exploitations de type familial prédominent et qui peut se retrouver facilement en difficulté avec deux ou trois mauvaises récoltes, du fait notamment du poids des charges les plus importantes (salaires et fermages).

Toutes les exploitations n'auront peut-être pas, avec ce dernier coup du sort, la capacité à honorer les contrats de travail, alors que l'état du vignoble va justement demander un surcroît de vigilance. Les professionnels réunis au sein de la CAVB ont donc identifié un certain nombre d'axes de travail et de moyens propres à pallier les conséquences de cette vulnérabilité des exploitations viticoles. Christophe Ferrari, vice-président de la CAVB, en a fait l'inventaire. La profession demande ainsi la réunion de la cellule de crise régionale, la déclaration en calamité agricole ou en catastrophe naturelle (sachant toutefois qu'un risque assurable peut en être exclu de fait), une aide à la plantation, des mesures de soutien permettant de conserver la force de travail sur les exploitations, alors que les vignes en auront tant besoin. Les professionnels de la viticulture envisagent aussi une exonération des cotisations sociales et patronales, attendent une réflexion sur les conditions de la mise en place de mesures de chômage technique et à plus long terme, ils aimeraient entamer une réflexion sur l'évolution de la fiscalité et travailler à l'élaboration d'un fonds mutualiste permettant de pallier le déficit d'assurance. Avec un objectif réaffirmé par la CAVB : *«Accompagner tout le monde et ne pas laisser les viticulteurs seuls, face à leur désarroi»*.

AMK

Confédération des appellations et vignerons de Bourgogne

Garder les prérogatives des ODG

Le 14 avril à Beaune, la CAVB réunissait les représentants des ODG bourguignonnes en assemblée générale. Le négoce national et régional réclame actuellement que la "production" soit désormais gérée au niveau des interprofessions. La CAVB s'y oppose.

«On est rentrés à vitesse grand V dans la dématérialisation», expliquait le président, Jean-Michel Aubinel, lors de la dernière assemblée générale de la CAVB (Confédération des appellations et vignerons de Bourgogne), le 14 avril à Beaune. En effet, la CAVB cherche à accompagner la filière dans ce mouvement sociétal -avec l'interprofession, les organisations professionnelles agricoles, le négoce, les douanes et les fraudes, les services de l'État…- pour tout ce qui est déclaration, en ligne désormais. Une chance de *«simplifier»* à condition de réussir à échanger les données des viticulteurs entre les diverses plateformes web. Pour sa première année en 2015, *«60 % des producteurs ont saisi en ligne»* sur innov-bourgogne.fr. Ils ont pu effectuer leurs déclarations de récolte, de revendication, de conditionnement, de transaction vrac…

Le responsable de la commission Contrôle interne, Jérôme Chevalier, constatait ainsi un *«gros surcoût de travail»*, avec 46 % de nouvelles identifications en 2015 (675), sans compter les bailleurs. Sur le terrain, 6 543 ha de vignes ont été contrôlés par les professionnels. *«Une année tranquille»* en terme de notifications aux vignerons, bien *«aidés par le sanitaire»*. Si le *«bon accueil»* lors des audits de cuveries est toujours appréciable, la participation est *«variable»* lors des formations dégustations pour le SAQ. Enfin, l'*«harmonisation»* se poursuit avec Siqocert, l'organisme de contrôle externe. Un travail de concertation également *«remis en route»* avec l'Inao sur le cahier des charges de l'AOC Bourgogne *«avec des modifications qui seront communes»*, par la suite, à toutes les appellations de Bourgogne.

Le sujet «explosif» des pesticides

Autre dossier régional, bien que concernant plus particulièrement la Saône-et-Loire, Jean-Hugues Goisot, pour la commission Technique, revenait sur le bon bilan du plan de lutte contre la flavescence dorée en 2015 grâce à une *«meilleure»* mobilisation lors de la prospection, et cela *«même dans l'Yonne»*, confirmait l'Icaunais. Les arrêtés pour le plan 2016 sont actuellement en cours de consultation publique.

Suite aux polémiques médiatisées, deux autres dossiers sont suivis avec attention : les pollutions atmosphériques et les traitements phytosanitaires. Si dans le cadre du premier, trois prises d'échantillons d'air ont été effectués pour *«faire un point zéro»* de référence, le sujet des pesticides est, lui, *«assez explosif»*. La CAVB adopte *«une approche technique»* pour tenter de *«devancer les réglementations à court et moyen termes»*. A plus long terme encore, avec le reste de la profession, la CAVB participe aux réunions pour *«sécuriser l'approvisionnement en matériel végétal»* et sa *«diversité adaptée aux terroirs»* sur tout le bassin Bourgogne, Jura, Savoie et Beaujolais.

CÉDRIC MICHELIN



De plus petites électropompes immergées



Photo: G.Coisel

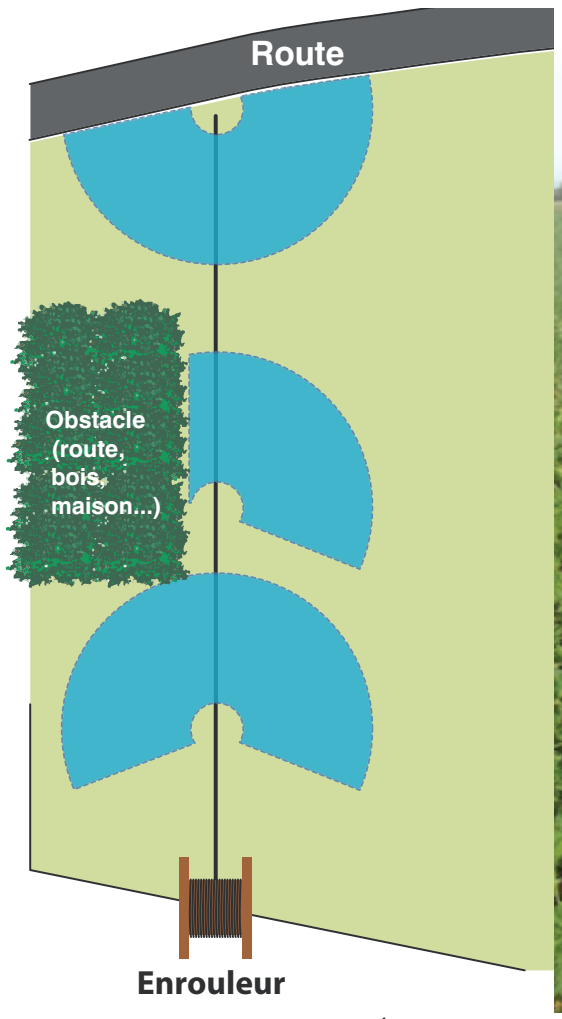
La gamme d'électropompes immergées de Rovatti s'étoffe par le bas, avec l'arrivée de modèles 6E, de 6 pouces après les 8 pouces, d'un débit de 10 à 75 m3 et d'un rendement de 78 %. Toute la partie hydraulique a été redessinée pour augmenter le rendement énergétique de la pompe.
Le corps de la pompe est en fonte, mais le reste en inox microfusion, c'est-à-dire coulé et non embouti.Par ailleurs, le constructeur lance une nouvelle génération d'électropompes multicellulaires Mekv-Mekvx80-70 et Mekvx100-100. Là-aussi, la partie hydraulique est en inox microfusion et a été redessinée pour améliorer son rendement. Le débit varie alors de 20 à 140 m3/h pour un rendement de l'ordre de 79 %.

G. Coisel

Optimisation

Des canons "intelligents" qui s'adaptent aux parcelles

Pour limiter le gaspillage en eau, les constructeurs proposent des canons d'enrouleurs respectant les limitations parcellaires.



Enrouleur



Photo: Irrimec

Géographie de la parcelle et sensibilité de dérive au vent sont autant de contraintes sources de gaspillage voire de délit, avec lesquelles l'agriculteur doit composer lorsqu'il décide d'irriguer une parcelle. Pour les contrer, des solutions simples sur les canons d'enrouleurs, existent. On parle alors de canons *«intelligents»*. Ce sont des canons standard sur lesquels on vient greffer, suivant les systèmes, un kit mécanique ou électronique de façon à réduire la portée du canon. D'après Éric Faure, conseiller en eau à la Chambre d'Agriculture de Vendée : *«le canon intelligent a pour but d'optimiser l'efficience de l'eau dans la parcelle uniquement, en s'assurant d'une répartition homogène»*.
À ce jour, trois systèmes, qui peuvent être combinés suivant les marques, se distinguent. Tous peuvent être montés a posteriori, quelle que soit la marque de l'enrouleur. Le système brise-jet, propre au Gun Corner de Di Palma Irrigation ou Rain Control de Beinlich, permet, comme son nom l'indique, de réduire la portée du jet en début de position de façon à limiter les débordements hors de la parcelle. Une sorte de palette, fixée au-dessus ou en dessous du canon, vient faire obstacle au flux du jet, tout en s'escamotant au fur et à mesure de l'enroulement du tuyau, soit sur quelques dizaines de mètres. *«Apprécié comme solution pour éviter tout débordement, on ne peut pas en dire autant de la répartition de l'eau au sol»*, remarque Éric Faure.

Respecter les limites géographiques

Le système d'inversion du balayage retourne automatiquement le canon en début de position uniquement, pour assurer un balayage optimal, sans risque de débordement hors de la parcelle irriguée. Il est commercialisé par Pommier, avec l'Auto Revers, Labi, avec le Control Jet, Komet, avec le Vector Control, ou encore Irrimec, avec le Top Rain.
Enfin, le système d'ajustement de l'angle de balayage en cours d'enroulement est le plus polyvalent à ce jour. Il est disponible chez Komet, avec le Vector Control, Di Palma Irrigation, avec le Gun Corner ou bien encore chez Irrimec avec le Top Rain. *«Ce dernier est de loin la solution la plus aboutie, même si ces systèmes pouvaient l'être encore plus»*, regrette Éric Faure. Dans le principe, en cas d'obstacles, comme une route, un bois, un lotissement... le canon diminue sa portée pour ne pas dépasser les limites géographiques de la parcelle. L'angle, modulable à 100 %, est modifié en conséquence, évoluant généralement de 210-220° à seulement quelques degrés, si besoin. L'enregistrement de ces données reste malheureusement laborieux, sous forme d'aimant à planter dans le sol ou de mémoires de distances à programmer pour chacune des positions. *«Avec l'arrivée de solutions GPS, on préférerait que l'angle du canon soit déterminé automatiquement, en fonction de la cartographie parcellaire récupérée au préalable»*, insiste le conseiller.
Toutefois, avec ce système à plus fort intérêt social, qu'environnemental ou économique, il est nécessaire de faire un compromis en surdosant ponctuellement pour limiter le gaspillage. En effet, pour respecter la dose en cas de modification de l'angle d'aspersion, la vitesse d'enroulement devrait être accélérée. Or, à ce jour, aucun constructeur ne commercialise une telle solution, même si des solutions sont à l'étude.

G. Coisel

VOTRE SPÉCIALISTE IRRIGATION
• ENROULEURS • COUVERTURE INTÉGRALE • GOUTTE À GOUTTE
• Pompes CAPRARI
• Groupes d'irrigation insonorisés IRTEC
• Stock de pièces: tuyaux, raccords...
• SAV spécialisé
Brazey MOTOCULTURE 21470 BRAZEY en PLAINE 03 80 32 00 50
distributeur irrifrance Industries

Une pluie de nouveautés



Valley propose sa BaseStation3, qui permet de piloter à distance depuis un PC, une tablette ou un smartphone, l'armoire de contrôle du matériel d'irrigation. Ce système de gestion de la flotte de matériels d'irrigation, à la plateforme simplifiée, n'est plus réservé qu'aux pivots.
Par ailleurs, une nouvelle version du système d'irrigation VFlex Corner voit le jour. Elle permet de casser la rigidité du pivot en formant des angles. Sa capacité de franchissement reste semblable à son aînée, mais sa structure est plus simple. La longueur du pivot peut atteindre 72 m.

Des solutions pour le pilotage des pivots



Photo: Valley

Suite au rachat de la société Agsense, Valley complète son offre en système de pilotage à distance des équipements d'irrigation avec les solutions Field Commander et Commander VP. Le premier est un outil GPS de surveillance et de contrôle des pivots de toute marque, transmettant les informations en temps réel au smartphone et à l'ordinateur qui deviennent une armoire de contrôle virtuelle. Remplaçant du TrackerSP, le Commander VP offre plus de possibilités avec notamment la variation raisonnée de l'irrigation, la commande avec ou sans eau, la capacité de contrôler les canons finaux à distance et enfin le contrôle automatisé des pompes. Le Commander VP peut également intégrer les informations issues de stations météo et autres capteurs.

M. Portier

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
PROMO clôtures électriques, barrières d'herbage et barrières de contention
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères *Le PRO de la tôle*
58310 ARQUIAN - **03 86 39 70 94** - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - **03 86 20 19 66** - becker.freres@orange.fr

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
www.camerail.com
VIDEO SURVEILLANCE DES VELAGES
CONDITIONS DE MORTE SAISON
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquetage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

Agriculteurs - Eleveurs - Particuliers - Entreprises
Réduisez votre facture d'eau
SARL BOUDOT
FORAGE DBF
FORAGES - GÉOTHERMIE
Pour particuliers et professionnels
DEVIS GRATUIT
Z.A. des Grivelles
18600 SANCOINS
02 48 77 00 35 ou 06 77 58 36 89
www.boudot-forage.com
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Le pilotage à distance des anciens pivots



Photo: Lindsay

Le dispositif Pivot Control signé Lindsay, permet d'équiper n'importe quel pivot à fonctionnement électromécanique d'un système de pilotage à distance via le portail internet FieldNet. Utilisant le positionnement par GPS, le système assure un contrôle complet du pivot, des pompes et des injecteurs, avec possibilité d'irrigation variable (VRI) sur 360 secteurs. Le boîtier installé à la base du pivot intègre une commande intuitive pour une prise en main dans le champ.

Plus d'électronique sur l'enrouleur Rainstar

Le boîtier électronique Ecostar 6000 de Bauer, avec écran tactile 4,3» permet de gérer les fonctions d'irrigation de l'enrouleur Rainstar telles que le démarrage, l'arrêt ou la vitesse d'enroulement. Toutes ces fonctions peuvent être gérées à distance par SMS. Les messages d'erreur sont transmis jusqu'à quatre personnes différentes. Douze programmes sont mémorisables. Un compteur d'eau transmet la consommation à l'Ecostar. Toutes ces données sont accessibles sur la machine ou sur clé USB.



Photo: Bauer



sarl WALTER
L'IRRIGATION depuis 1937
> enrouleurs PERROT BY LINDSAY
> pompes rovatti
> groupes thermiques insonorisés IRTEC
> stations de pompage automatisées
> accessoires toutes marques: *raccords, tuyaux, pompes,...*
> dépannage et entretien toutes marques
Route de Varanges
21110 Rouvres en Plaine **03 80 79 17 37**
NOUVEAU Retrouvez toute notre actualité sur www.sarlwalter.fr

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 04/05/2016	Bourg-en-Bresse 10/05/2016	St Christophe-en B. 04/05/2016	National 04/05 au 10/05/16
Vaches viande (V)	U	-	-	3,95 €	3,82 €
	R	3,40 €	3,40 €	3,50 €	3,38 €
	O	-	3,10 €	-	3,04 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	2,90 €
	O	2,90 €	2,90 €	-	2,95 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,60 €
	P	2,50 €	2,55 €	-	2,40 €
Génisses VML	U	3,80 €	4,25 €	4,60 €	4,12 €
	R	3,60 €	3,60 €	3,81 €	3,51 €
	O	-	3,05 €	-	2,95 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,67 €	2,50 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 10/05/2016

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	2,89	2,71	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,65	-	
300-350 kg	-	2,58	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,69	2,58	
400-450 kg	-	2,67	-	
450-500 kg	-	2,57	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,50	-	
350-400 kg	-	2,53	-	
400-450 kg	-	2,32	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,01	1,82	
5 -10 ans	-	1,94	1,76	-
+10 ans	-	1,83	1,67	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,08	-	

Bovins : 742
743 animaux. 93% de vendus
L'offre est moins importante
Les animaux d'étable se sont écoulés et les sujets herbés commencent tout juste à sortir.

BROUTARDS TAURILLONS : les acheteurs sont présents. La qualité des animaux herbés permettent d'avoir des tarifs plus fermes.

LAITONNES GÉNISSES : vente suivie dans les animaux de pré correctement vaccinés.

VACHES - GÉNISSES DE 3 ANS : la présence de quelques acheteurs supplémentaires permet de dynamiser la vente. Les tarifs sont en légère progression, mais ne reflètent pas les cours et les débouchés toujours obstrués de la viande.

Sicafome organise une foire concours de culards ce vendredi 13 mai. Concours de 6h00 à 8h30. vente à partir de 8h30.

NB : L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 18/04/2016

Bovins (272)

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
195 à 400 kg	600 - 1060	2,36 - 3,09
415 à 450 kg	1080 - 1120	2,37 - 2,61
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
215 à 300 kg	-	-
355 à 420 kg	750 - 960	2,10 - 2,47
Génisses		
445 à 520 kg (16-24mois)	-	-
430 à 490 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
810 à 1235 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	820 - 1020	
Vaches entre deux	1050 -1230	
Vaches lourdes	1240 -1500	

En raison du lundi de Pentecôte
Le marché bovins aura lieu
le mardi 17 mai
Réception des animaux : 10 h
Vente des animaux : 13 h
Le marché ovins aura lieu le :
Lundi 23 mai, aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 27/04/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,00	2,47
300 à 350 kg	2,78	nc
350 à 400 kg	2,71	2,45
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,34	2,2
350 à 400 kg	2,10	2,05
Génisse		
(24-36 mois)	2,25	1,85
Vaches		
- 5 ans	1,82	1,65
de 5 à 10 ans	1,72	1,55
+ 10 ans	-	1,50

Broutards Laitonnes : Pour la marchandise convenant à l'exportation (vaccinée + 60 jours) les cours se maintiennent pour les animaux supérieurs, baissent en gamme inférieure. Faible demande en laitonnes.

Vaches-Génisses : La baisse continue

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 10/05/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,30 €	1,95 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	1,95 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,90 €	-

Tendance : peu d'apport, peu de demande, vente calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 02/05/16 au 05/05/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,67 €	-
350 kg	-	2,54 €	-
400 kg	-	2,45 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,31 €	-
500 kg	-	2,22 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,34 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,17 €	-

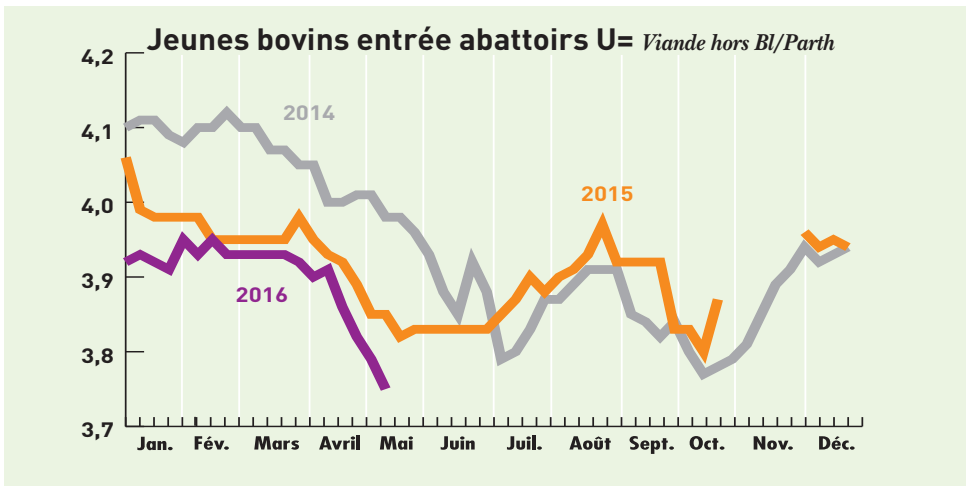
Tendance : quorum non atteint. Aplication des chiffres du réseau.

À partir du 23 février 2016, *les modalités de cotations des gros bovins entrée abattoir évoluent en intégrant les modifications définies par l'instruction technique du 17 décembre 2015 (inclusion des primes labels rouge, exclusion des animaux avec ASDA rouge, exclusion des animaux croisés (39) issues de deux parents croisés (39). Il convient d'interpréter avec prudence les évolutions de ces cours pendant les premières semaines de mise en œuvre.*

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 02/05/16 au 05/05/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,75 €	3,56 €	-			
Races mixte		-	3,38 €	3,35 €	3,34 €		
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						2,82 €	2,79 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	3,96 €	3,73 €	3,65 €	3,40 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,90 €	3,68 €	3,64 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,15 €	4,01 €				
Races mixte				3,21 €	3,16 €	-	
Races lait					2,80 €	2,75 €	2,71 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,59 €	4,25 €	3,98 €	3,84 €			

Tendance : beaucoup d'apport et peu de vente.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 02/05/16 au 05/05/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,85 €	3,79 €	3,72 €	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,88 €	4,52 €	3,99 €	3,88 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,76 €	3,69 €				
Races mixte					3,20 €	3,15 €		
Races lait						-	2,71 €	2,66 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,65 €	4,46 €	4,07 €	3,84 €				

Tendances SEM. 19 / 2016

Bovins de boucherie

Les échanges sont un peu moins dépressifs que ces dernières semaines face à un recul de l'offre lié aux semis de maïs. Les tarifs se sont quelque peu stabilisés dans les Charolaises haut de gamme ou labels. Les transactions restent tendues dans les Charolaises lourdes qui pâtissent des retards de sorties et qui sont souvent assez grasses. Les tarifs se stabilisent dans les bonnes génisses et jeunes vaches Charolaises de qualité bouchère ainsi que pour les réformes allaitantes de choix secondaire avec de nombreuses sorties d'herbage. La vente est très calme pour les allaitantes bas de gamme avec une absence de besoin en minerai. En laitières, le recul de l'offre lié aux travaux de saison est marqué. La majorité des industriels a maintenu ses prix pour cette semaine complète avant la Pentecôte, mais le commerce se montre plus fluide. Les gros industriels n'ont pas l'intention de lâcher les prix dans un contexte où les stocks de minerais restent abondants notamment en provenance des jeunes bovins. Dans ces derniers, la tendance reste lourde face aux difficultés de valorisation de nos produits sur le marché italien dans un contexte européen toujours très concurrentiel. Les tarifs restent sous pression dans les bons Charolais et Limousins ainsi que pour les sujets plus communs. Les JB laitiers se stabilisent avec moins d'offres et une demande qui devrait être plus régulière pour compenser le manque de vaches dans les semaines à venir. ■

Broutards

Le recul saisonnier de l'offre après la mise à l'herbe permet de tenir les prix dans les bons mâles Charolais ou Limousins de plus de 350kg destinés au marché italien même si ce dernier est peu actif. La vente est très calme dans les sujets plus légers avec une certaine désaffection des repousseurs et des engraisseurs spécialisés. Dans les femelles, si la belle marchandise de plus de 350kg vaccinée (pas trop grasse) est normalement valorisée, le placement reste très délicat dans les femelles ordinaires avec des tarifs souvent très bas. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités sont mesurées, ce qui permet de maintenir une activité commerciale assez fluide dans les bons veaux Frisons, Montbéliards et Abondances. La faiblesse de l'offre favorise la vente dans les très bons croisés Montbéliards. L'activité commerciale est en revanche plus compliquée dans les veaux durcis ou non-buveurs. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 25 avril) :
«Les difficultés de marché persistent. L'ensemble de la filière doit se mobiliser pour trouver des solutions à l'export».
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 25 avril) :
« La demande algérienne permet la reconduction des cours ».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 11/04/2016*

Agneaux (216)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	3,32 - 3,53	3,31 - 3,43
Gras (38-44 kg)	-	3,22 -3,46	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	3,46 - 3,84	3,33 - 3,45
Laitons (38-44 kg)	-	3,42 -3,66	-
Laitons (+44 kg)	-	2,91 - 3,65	-
Brebis (108)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,23 - 1,39	1,11 - 1,26	-
Divers			
Béliers (10) : 106 à 135 €	1,01 - 1,35	-	
Agneaux maigres : 63 à 82 €	-	2,35 - 3,09	-
Caprins : 10 à 38 €		-	0,28 -0,62
Boucs :			
Divers : 2			

Ovins : 349
99% de vendus.
Agneaux: L'offre n'est pas importante, mais les besoins sont en net retrait, faute de consommation. Les tarifs reculent mais sont toutefois encore corrects.
Brebis: Belle vente même si les tarifs se replient légèrement
Béliers - Caprins : Demande suivie et cours sans changement.

Effectifs :
Agneaux: 274- Brebis : 61
Béliers : 7 - Caprins : 6 - Divers : 1

Prochain marché le lundi 25 avril (pesée à 7h, vente à 9h).

L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 18/04/2016*

Ovins : 45	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	125 - 135	2,45 - 3,30
Brebis	75 - 90	0,98 - 1,07
Béliers	-	-

Cours stables dans l'ensemble des catégories avec un seul invendu

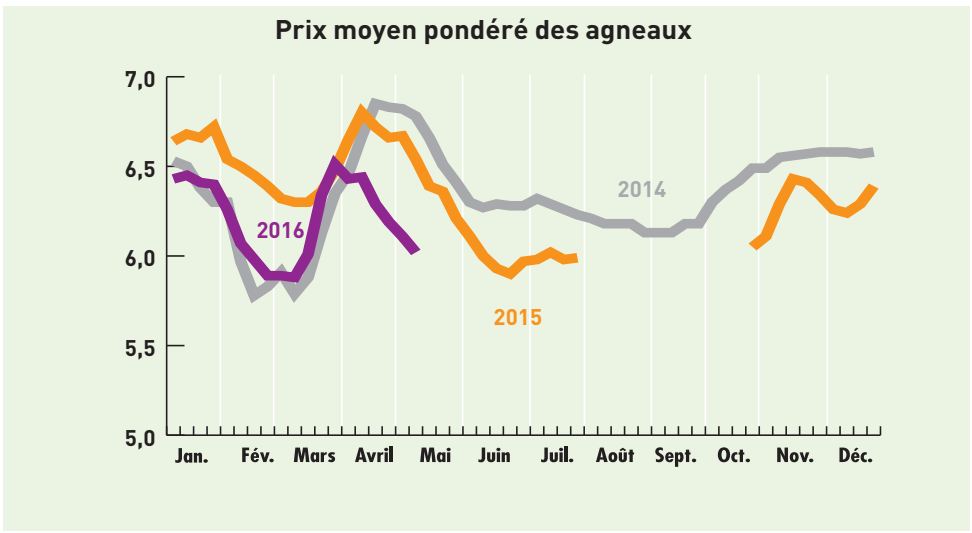
En raison du lundi de Pentecôte le marché ovins aura lieu le Lundi 23 mai aux horaires habituels

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 02/05/16 au 05/05/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,21 €	5,71 €
Couvert	16-19 kg	6,33 €	6,13 €	5,71 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,25 €	5,14 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 02/05/16 au 05/05/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,02 €	**6,73 €**	**2,41 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 02/05/2016 au 08/05/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,65 -0,26	6,70 -0,22	6,02 -0,13	-	-	-	-
	R Var.	6,38 -0,19	6,36 0,21	6,33 -0,21	-	6,29 0,04	6,29 -0,02	6,38	-
	O Var.	5,78 -0,03	5,84 -0,03	-	-	5,78 -0,01	5,79 0,01	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,55 -0,17	6,55 -0,14	5,71 -0,18	-	6,33 -0,13	6,19 -0,03	5,77 0,15
	R Var.	6,32 -0,08	6,25 -0,17	6,19 -0,21	5,54 -0,26	6,21 -0,12	6,13 -0,10	5,92 -0,16	5,66 -0,01
	O Var.	5,96 0,03	6,05 0,04	6,07 =	5,47 0,02	5,71 0,06	5,71 0,04	5,59 -0,02	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,25 -0,07	5,13 -0,02	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,14 -0,02	-	-

Zone nord : Agneaux : Baisse saisonnière amplifiée par d'importantes sorties de Lacaunes notamment. Brebis : Marché stable.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



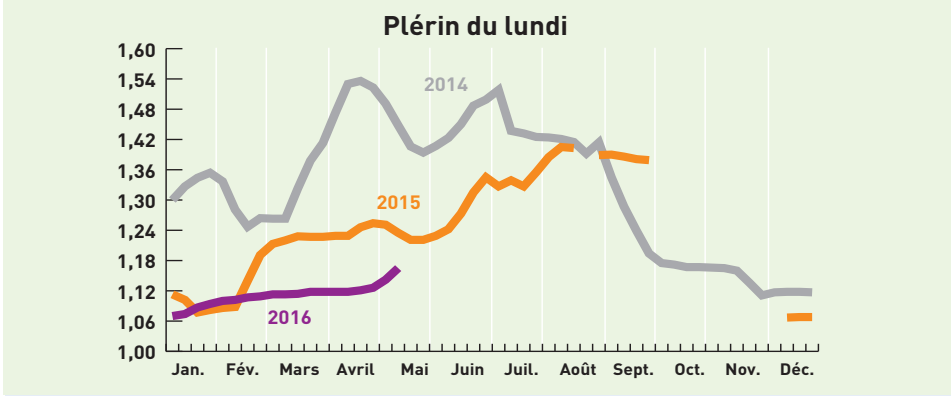
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 759 porcs présentés) — *Cotations du lundi 9 mai 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,165 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 29/04/16 au 05/05/16*

1,38 € /carcasse euros



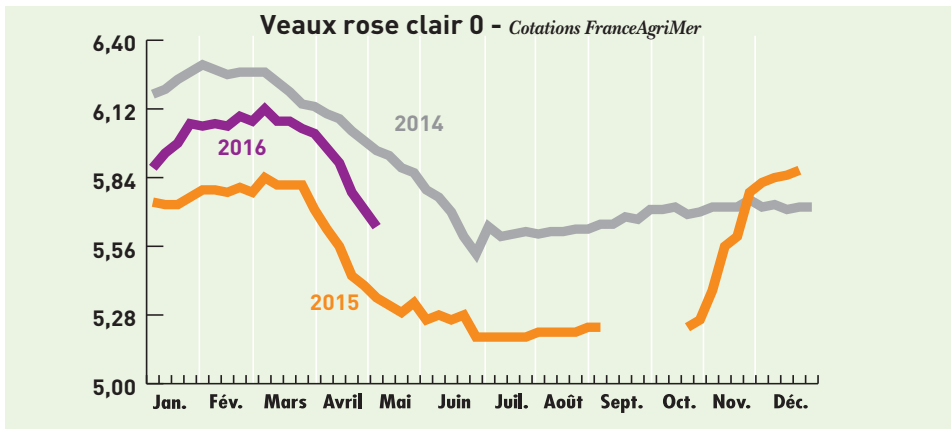
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 02/05/16 au 05/05/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,96 €	-	-
U	9,71 €	7,48 €	5,74 €	3,84 €
O	-	5,64 €	4,28 €	3,63 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 09/05/16 au 16/05/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	81	580 - 655 €	410 - 490 €	250 - 320 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		240 - 310 €	140 - 170 €	130 - 180 €	65 - 100 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		380 - 490 €	220 - 300 €	220 - 250 €	120 - 150 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*			510 - 590 €	350 - 410 €	260 - 300 €-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	545	240 - 360 €	190 - 250 €	150 - 220 €	90 - 140 €



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 02/05/16 au 05/05/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,62 €	2,35 €	-	-
Bons	2,30 €	2,00 €	1,62 €	-

Céréales

Marché du 28 avril 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2015

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	mai-juin	130	V C
	fourrager	mai-juin	127	N C
Nord Côte-d'Or	220/11		inc.	C
Aube/Yonne	BPMF	mai-juin	130	N C
	fourrager	mai-juin	126	N C
	amidonnier	mai-juin	128	N C

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2016

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	meunier	oct.-déc.	153	N C
	fourrager	oct.-déc.	147	N C

ORGE FOURRAGÈRE — RÉCOLTE 2015

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	mai-juin	128	N C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	mai-juin	125 à 130	N C
Nord Côte-d'Or	selon qualité		inc.	C

ORGE FOURRAGÈRE — RÉCOLTE 2016

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	sept.-déc.	127 à 128	N C

TRITICALE — RÉCOLTE 2015

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte-d'Or/Haute Saône/Yonne			inc.	C

AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2015

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte d'Or/Haute Saône	selon PS		inc.	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl		inc.	C

MAÏS — RÉCOLTE 2015

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne		mai-juin	152	N C
Sud Côte d'Or		mai-juin	150	N C

Pois — RÉCOLTE 2015

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/ Yonne/Côte-d'Or	fourrager		n.p.	C

Pois — RÉCOLTE 2015

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/ Yonne/Côte-d'Or	fourrager		n.p.	C

Féverolles — RÉCOLTE 2015

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	alim.animale		inc.	C

Luzernes déshydratées — RÉCOLTE 2015

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	17% 1ère main		inc.	

Matériel

Tracteur

01 - Vds Massey Ferguson D 2 1, 1ère immatriculation 09-11-1956 essence tbé
✆ **03.85.31.62.79**

01 - Vds Fendt 712 vario 3500 h lots de cornadis dessileuse 1,5m3 cuve 8000L
✆ **06.70.46.92.06**

18 - Vends tracteur John Deere 2040S, 4x4, avec chargeur (pic + godet), de 1986.
✆ **Tél. 02.48.59.53.49, après 19 h.**

38 - Vends tracteur Renault en état, de 1990, type R7912, 4600 heures, puissance admin. 25 cv
✆ **04 78 40 82 11**

38 - Vends transporter rapid freins à voir 2200 € + Ferguson FF30 diesel 1000 €.
✆ **06 75 04 60 70**

39 - Vds tract. Mac Cormick CX 90 6 500 h rel. + prise de force AV. Pneus 35% t.b.é. 18 500 euros
✆ **06 70 41 02 97 h.r.**

39 - Vds tracteur Renault 1181.4 7 500 h 4 pneus neufs t.b.é 7 300 euros HT. Andaineur Kuhn 4321 tandem t.b.é. 3 300 euros et 4101 t.b.é. 4 500 euros. Semoir en grain Kuhn 683 1 200 k. 18/24 M ouvert. hydro. b.é.
✆ **06 26 20 05 40 ou 03 84 35 71 55 h.r.**

42 - Vds endaineur Kuhn GA 300 vis à grain Forge 380 broyeur à farine FAO tbe
✆ **04 77 27 24 81 ou 06 47 47 21 61 hr**

Travail sol

21 - VENDS décompacteur Quivogne 3 m., 6 dents, 2008, TBE, 3 300 euros, - rotative Lely, 3 m., BE, 1990, rouleau Packer, 1 300 euros à débattre (réf. 1904)
✆ **03 80 37 18 83 - 06 73 73 29 95**

69 - Vds charrue Vogel et Noot, 3 corps varilarge hydraulique 3500 €/HT + petite herse.
✆ **04 78 44 55 25**

Récolte

07 - Vds autochargeuse 22ctx + faucheuse conditionneuse à volet raproc 2,8m TBE
✆ **06 07 89 04 86 ou 04 75 58 22 44**

07 - Vds ensileuse John Deere 6750 année 2001 2300H Rotor avec pick-up 4m50 JD possibilité Kemper 345
✆ **06 89 15 10 43**

18 - Particulier, vends moissonneuse batteuse New Holland TX36, très bon état.
✆ **Tél. 02.38.32.23.48.**

18 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland 80-70.
✆ **Tél. 06.21.49.50.89.**

21 - VENDS faucheuse Kuhn GMD 602, 6 disques, 2,40 m., 1 000 euros (réf. 1805)
✆ **06 15 61 46 50**

71 - Vends presse basse densité Rivière Casalis, bon état, prix 200 euros.
✆ **03 85 87 28 24**

71 - Vends faucheuse Kuhn 6 assiettes GMD GII, presse balles rondes (100x120) Gallignani 2100.
✆ **03 85 24 06 01**

77 - Début moisson 14 juillet Agriculteur RECHERCHE agriculteur pour partage achat batteuse neuve CLAAS 770 TT - Location ou Battage façon. (1703)
✆ **06 59 38 12 52**

89 - VENDS faneuse Kuhn TO 10601, 10 toupies, année 2006, TBE, 12 000 euros (réf. 1902)
✆ **06 76 04 88 17**

Traitement

71 - VENDS pulvé Hardi 2001 Commander 2800 litres, 24 m, état exceptionnel, contrôle OK fait 04/16,dispo.de suite (réf. 190D)
✆ **06 81 66 79 62**

84 - Vends thermofog Igeba très bon état : 1 000 euros.
✆ **06 16 03 53 07**

Epandage

89 - VENDS très beau semoir engrais Kuhn, 2 500 l. Axera, excellent état, année 2005, 4 900 euros (réf. 1906)
✆ **06 31 85 96 41**

Manutention

42 - recherche chargeur frontal Mailleux gris MX 70 ou 80 fer plat parallélogramme système Mach
✆ **06 80 73 91 08**

58 - VENDS attelage ramasseur pour tracteur John Deere 6320 avec barres oscillantes complètes, bon état, 600 euros (réf. 1901)
✆ **03 86 22 11 63**

Agri. divers

01 - Vds sem maïs KHUN Maxima Telesc 6 RGS micro 11000€ pelle D&K RH4 12T chenille 700 75 CH 3 Godets 4000€
✆ **06 08 77 14 32**

01 - Vds rotoculteur Greffet 3m - vibro 3m - scie ruban diam 0,70 - 380 - tuyaux arrosage 40 diam 0,80 6m - vieilles poutres - abreuvoirs et mangeoires poules
✆ **04.74.30.47.08**

18 - Vds MB JD2256, 2400 HB, 5,5 m, broyeur, hydro, équip. tourn., 46.900 euros - MB Laverda 3700, 4,8 m, coupe colza, chariot, éparpilleur, broyeur, TBE, à débattre - tracteur JD6820, 2004, 3.900 h, 39.500 euros - tracteur Valtra T150, 2005, 5.500 h + jumelage AV AR, 39.500 euros - sulky DPAXL, 2.400 l, 28 m, bâche, 2.900 euros - Duchesne élévatrice, 10 t, révisée, 9.900 euros - Brimont BB10, boggie, TBE, 9.500 euros - Lambert 15 t, Boggie, TBE, 12.000 euros.
✆ **Tél. 06.72.90.54.53.**

18 - Vends cause cessation tracteur Valtra N163 - presse Feraboli HT265 - combiné semis Mashio Gaspardo, 4 m, état neuf.
✆ **Tél. 06.80.37.10.22.**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses batteuses Dominator, - télescopiques (réf. 150C)
✆ **07 86 22 52 61**

21 - VDS Presse BR JD 580 TBE, - cellule grain 350 qx, - disques Cover Crop 610 x 6 socs canadien. (170A).
✆ **06 15 93 10 18**

30 - A ENCADRER Vds cultivigne et décompacteur Gardell, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 22 - 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 8 - 10 – 12 - 15 T, chisel et canadien 3 m. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

39 - Vds Renault Ares 816 RZ 2 600 h, 4 RM, rel. av. pn. 620 70 R 42 480 70 R 30 JD 3040 avec H. 4 m jumelage tas. av. pulvé. Berthoud racer 325 27 m charrue 5F Demblon TB 170 Cambrige 6 m épand. engrais Amazone jumelage 13 6 R 38 roues étroites 230 95 44
✆ **06 82 43 68 57**

71 - Vds matériel abattoir volailles, plumeuse rotative, bac trempeur, état neuf, chambres froides, saignoir, etc, cessation cause maladie.
✆ **03 85 24 97 26 H.R.**

84 - Vends tracteur Fiat 640 TBE + tuneleuse fourgon Renault trafic rotovator 2,30 m.
✆ **06 09 09 57 18**

Elevage

26 - Vds matériels d'élevage pondoirs, chaîne, perchoirs, pipettes, caillebotis, silo, vis souple, big dutchman, TBE.
✆ **06 80 67 81 64**

26 - Vds tank à lait Alfa Laval 3200l entretien suivi, prix 1500 euros.
✆ **06 07 88 10 62**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds J9 diesel bâche 130000km moteur bon état
✆ **04 75 36 70 34**

26 - Vds camion IVECO 35C13 2,8 L turbo tribenne réhaus. équip livr. bois chauf. 253 000 kms 6 pneus neufs TBE 7500 euros à déb.
✆ **06 87 92 92 18**

69 - Bétaillère Master 120 cv caisse alu neuve, Pte pont 99980 kms, 2010, révisé. Tél Gauthier :
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vds bétaillère B110 Renault VL, 1987, épandeur Duchene 6 T 5, orge sacs 40 kg, broyeur marteaux trémie.
✆ **03 85 74 84 48**

Tourisme

42 - Vds 4x4 Suzuki Grand Vitara 3 portes 2011 diesel 31 000 km crochet attelage état exceptionnel
✆ **06 73 36 97 18**

42 - Vds Peugeot 106 ess. série spécial - année 06/12/2002 - 180 000 km - état exceptionnel - 1600 euros - Montbrison
✆ **06 09 39 28 31**

Achat-Vente

Pépinière

26 - VENDS PLANTS en mini motte de lavande fine (issue de Carla certifiée) et plants en mini motte lavandin GROSSO.
✆ **06 73 61 50 56**

Propriété

07 - A vdre petite exploitation maraîchère vente directe bâtiment - Nord-Ardèche.
✆ **06 62 86 22 41**

54 - Recherche exploitation cultures de vente à reprendre ou gérance pour cessation de suite à 3 ans Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 LAXOU sous la référence 76421.

Divers

07 - Recherche pension vaches saison 2016
✆ **06 85 12 73 24**

07 - Homme recherche entretien propriété gardiennage contre logement gratuit à l'année
✆ **07 89 47 91 74**

18 - Vends 103-54, 1995, 8.000 h, pneus neufs, clim, TBE, 18.000 euros - 2 roues 750-65-26, pneus neufs, 1.300 euros.
✆ **Tél. 06.14.40.22.10.**

42 - Vds 11 DPB agricoles sans foncier cse retraite activables pour l'année 2016 - 150 euros l'unité
✆ **06 52 31 50 56**

Location

Agricole

21 - RECHERCHE prés pour faire foin ou mettre vaches, secteur Baigneux - Aignay - Chatillon (réf. 1903)
✆ **03 80 93 20 85 - 07 81 87 33 08**

Autre

88 - A 9 km de Vittel et Contrexeville beau gîte 5 pers. au bord d'un étang 230 euros/s.
✆ **06 87 59 12 94 ou 09 67 52 17 09**





ESPACE Affaires

BOUÉ S.A.R.L.
RAINURAGE OU SCARIFICATION DES BETONS GLISSANTS
DÉCOUPE BÉTON POUR POSE DE RACLEURS
bouesarl@orange.fr ● www.boue-sarl.com
02 99 47 89 36

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France





Elan
✆ 01 49 84 94 28
RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
152€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
30001		152,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA14 - Photos non contractuelles

Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 Mail : ypechoultres@defimat.fr
www.defimat.fr

TRACTEUR	an	Heures	CV
CASE IH JXU85, char agram Q435	2010	3700	86
CLAAS Celtis 426 RA + chargeur MX T6 arceau	2005	2000	74
CLAAS Celtis 436 RX + chargeur MX T8	2007	3900	82
CLAAS Celtis 456 Plus RX, invers hydro-3 DE	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, bâtis MX	2011	1900	75
CLAAS Axos 330 CX, char MX 80,5	2011	3950	90
CLAAS Ares 547 ATZ, cab.susp.. TBE	2006	2700	95
DEUTZ Agrosun 100, boite mécanique	2000	3800	100
FENDT 310, vario, chargeur manip MP100	2013	2090	105
JOHN DEERE 5070, char JD 583	2010	1000	70
JOHN DEERE 6230 P, relevage avant	2008	4600	100
JOHN DEERE 6230 P + charg. JD, 633 bms 190	2008	7100	100
JOHN DEERE 6430, pont susp., TBE	2010	2950	115
JOHN DEERE 6105 R, charg. JD 310 + bms 190	2013	1600	105
JOHN DEERE 6506, boite 20/20	1997	6100	105
MASSEY FERGUSON 6245, charg., faucheux F20	2003	7000	95
MASSEY FERGUSON 6270, boite 32/32	2002	5500	115
MASSEY FERGUSON 4270, bt 24/24	2000	4200	110
N.H. TL 70 A, bâti char stoll	2005	4900	70
SAME Explorer 80 II, char. faucheux F20	1999	6900	80

MATERIEL DIVERS	an	Largeur de travail
Andaineur KUHN - GA 3501 GM, tandem	1999	3,50 m
Andaineur KUHN - GA 4121 GM, tandem	2002	4,10 m
Andaineur CLAAS - Liner 350, tandem	1997	3,50 m
Andaineur CLAAS - Liner 390 S, tandem	2000	3,90 m
Enrubanneuse KVERNELAND 7850 C, com. elec., dble satellite	2011	
Enrubanneuse DOUCET PS, com. hydr., compte tour	1998	
Faneuse FELLA - TH 901 TRANS, 8 toupies, semi portée	2007	9 m
Faneuse KUHN - GF 7501 MH, 8 toupies, portée	1999	8,50 m
Faneuse KUHN - GF 7601 MH, 8 toupies, portée	2003	7,60 m
Faneuse KUHN - GF 7601 MH, 8 toupies, portée	2006	7,60 m
Faneuse KUHN - GF 8702 T, 8 toupies, portée.	2011	8,70 m
Faneuse PÖTTINGER - HIT 69 AZ, 8 toupies, semi portée	2004	6,90 m
Faneuse PÖTTINGER - HIT 91 NZ, 8 toupies, portée, *révisée*	2006	9 m
Faucheuse STOLL - SB 2402, 6 disques, *destockage.*	2007	2,40 m
Faucheuse CLAAS - DISCO 3450+, 8 disques	2011	3,40 m
Faucheuse KUHN - GMD 602, susp. oleo pneumatique, TBE	1999	2,40 m
Faucheuse KUHN - GMD 700 GII HD, 7 disques, *révisée.*	2008	2,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 702 GII, susp. pneumatique, 7 disques	2007	2,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 800 GIIFF, chang. rap. couteaux	2008	3,10 m
Conditionneuse JD - 328, portée condi fléaux, TBE, *révisée*	2000	2,80 m
Conditionneuse JD - 1365, tête standard	2004	3 m
Conditionneuse JD - 1360, 6 assiettes	1997	3 m
Conditionneuse JD 530, tête pivotante, *révisée*	2005	3 m
Conditionneuse JD 530, deflecteurs hydrauliques, rouleaux	2011	3 m
Conditionneuse KVERNELAND 337, tête std., *destockage.*	1997	2,80 m
Conditionneuse PÖTTINGER - CAT NOVA 310 T, épandage large	2001	3,10 m
Conditionneuse KUHN - FC 303 GC, timon central, *révisée.*	2006	3 m
Conditionneuse KUHN - FC 300 G, BE	1998	3 m
Presse. CLAAS - Rollant 240, ameneur alternatif	2004	1,80 m
Presse JD - 590, boitier ELC, ficelle	1998	1,80 m
Presse JD - 854, ameneur rotatif, filet	2010	2 m
Presse KRONE KR 1016 - ameneur alternatif	1997	2 m
Presse. M.F. - 166 vlr, ficellle, filet, destockage	2005	2 m
Bineuse à maïs Monosem Supercrop SCD - 6 rangs, fertiliseur	2011	
Ensileuse JD 7480 i- récolteur JD 360, 8 rgs, 540 H, TBE	2013	
Pick-up IDASS GE 45 - chariot transport	2007	4,50 m
Pick-up IDASS GE 42 - BE	2000	4020 m
Telescopique WEIDEMANN T 4512- 35 cv, 1,2 T, 2500 H	2011	4,50 m
Telescopique DIECI Agriplus 407-140 cv, 4 T, 2800 H	2013	7 m
Telescopique DIECI Agristar 377-127 cv, 4900 H	2008	7 m
Telescopique CATERPILLAR TH 406-130 cv, 4 T, 3300 H	2008	6 m

AGRI STANDARD 2000

A partir de 22 €/m²
HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

Offre

Emploi

18 - Exploitation céréalière du Cher, recherche un tractoriste confirmé. Apte à tous travaux de production, vous serez chargé d'exécuter, en complète autonomie et en l'absence du chef d'exploitation, des tâches de conduite de cultures et d'entretien des installations et matériels. Vous devrez maîtriser la conduite et le réglage de l'ensemble des outils et matériels de production végétale (y compris épandages et récolte) et posséder les techniques nécessaires à leur entretien. Vous devrez également être en mesure de mener des chantiers de réparation ou d'aménagement, intérieurs et extérieurs, de bâtiments professionnels, de matériels, et d'installations diverses. Poste CDI temps plein après période d'essai – Base 35 heures. Rémunération 1600 euros brut/mois, négociable selon expérience et évolutif. Permis B et véhicule indispensable. Entre en fonction au 1er juillet 2016. Envoyez vos CV à SR CHER – 2701, route d'Orléans – 18230 Saint Doulchard ou sur srcher@orange.fr

21 - RECHERCHE salarié (e) ou apprenti (e) à partir du 15/05 jusqu'à fin septembre, logé - nourri, ferme polyculture élevage (réf. 190B)
✆ **06 82 44 28 60**

38 - DAUPHIDROM COOP BOVINE recherche chauffeur PL bétaillère. Connaissance milieu agricole souhaité. FCO carte conducteur et FIMO à jour.
✆ **04 74 54 11 15**

38 - Pisciculture Réaumont 38140 Recherche ouvrier piscicole CDI Débutant accepté si motivé
✆ **04 76 65 30 38**

69 - Cherche responsable d'exploitation viticole 35 Ha crus beaujolais - Conduite enjambeur - CDI.
✆ **06 89 72 77 49**

69 - Ent. transport rech. chauf. H/F avec SPL et FIMO pour collecte lait. Possibilité CDI.
✆ **06 13 58 95 54**

84 - Cherche tractoriste avec PL travaux sous serres et pleins champs. Siren 808110985.
✆ **06 07 25 33 31**

Service

69 - Semis direct ou sur labour maïs tournesol soja sorgho ferti insecticide antilim à partir de 45€ hectare. Se déplace.
✆ **06 61 52 27 99**

69 - ETA Moulard Vincent travaux agricoles, effectue semis de maïs, pulvérisation en 18 m. équipé roues étroites, labours - Secteur Monts du Lyonnais.
✆ **06 84 61 26 14**

84 - TRAVAUX - A ENCADRER ML Forest propose ramassage F/L, emballage, ébourgeonnage, ts trav. agri. Mat. fourni, agréé MSA.Siren 818866410.
✆ **06 62 57 10 83 - 06 66 96 06 43**

Demande

Emploi

69 - Responsable d'exploitation viticole libre en décembre 2016.
✆ **06 84 72 37 38**

Mariage

Rencontre

39 - Eleveur caprin 60 ans CHERCHE amie pour partager travail et vie à deux (réf. 180A)
✆ **07 84 08 62 79 - 03 84 72 57 27**

89 - Femme 58 ans RENCONTRE monsieur exploitant laitier dans le 39 ou le 25, je suis du milieu et apprécie ce métier, en forme j'aide. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots 21110 Bretenière (réf. 180B)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Animaux

Divers

26 - vds cause retraite proche, brebis, agneaux tout âge, canards, lapins, coqs, oies.
✆ **06 33 44 14 97**

74 - Vds lot génisses boeuf croisés 38, 2 ans exportable en Suisse 12 2016.
✆ **06 83 45 79 95**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vend 1 taureau adulte + jeunes mâles 10 à 24 mois TBO type mixte IBRA livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureau adulte Cyclone, - taureaux LIMOUSINS 17 et 18 mois, type mixte, HBL, fils de Génial (RCV) Gagneur (Top Price Lanaud) + Cyclone RRE VS, - génisses pleines HBL, vêlage septembre, octobre, novembre écographiées (réf. 130B)
✆ **06 28 02 04 05**

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

18 - Elevage HBC, vd tb choix de reproducteurs 12 – 14 mois, qltés maternelles, races viandes. EARL Breton, 18 Germigny.
✆ **Tél. 06.82.25.17.13.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie (pour vaches et pour génisses), avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet. Elevage naisseur de "Lauréate", prix de l'AJEC Moulins 2015.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49 ou 06.81.38.47.12 ou 06.07.91.98.08.**

18 - Vends taureaux, HBC, de 12 à 14 mois, TGS, issu IA VF. GAEC de Lepaud, 18600 Augy sur Aubois.
✆ **Tél. 06.68.68.24.94 ou 02.48.76.23.41.**

18 - Vends 7 génisses Holstein, 12 – 36 mois et 3 vaches holstein 3-4 ans, cause cessation laitière.
✆ **Tél. 06.63.63.15.04.**

18 - Elevage HBC vds repro., de 12 à 26 mois, TGS, livraison assurée. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **Tél. 06.10.91.41.94.**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 15 mois, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 0701)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - El. Charolais HBC VENDS taureaux 2 ans, vêlage facile, - veaux repro. de l'année, IBR A. EARL Gabory - Jeux les Bard (réf. 1410)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - VENDS taureaux 18 mois, vêlage facile, type élevage et viande, le tout HBC EARL Bolâtre Jean-Louis. (réf. 1602)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - VENDS cheptel pure race 66 VL/ génisses pleines. moy. 9300 kg,, moy. cellule 180, prix : 1300 euros HT (réf. 1802)
✆ **06 23 12 05 53**

21 - VENDS gros veaux reproducteurs 15 mois non HBC, viande et élevage, bonne origine, TGS. (réf. 1801)
✆ **06 83 21 84 21**

21 - VENDS taureaux reprod. 16 mois HBC ou non, IBR A. Poillot Benoit - Thoisy la Berchère (réf. 1803)
✆ **06 78 22 35 45**

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IND. IBR. Colliette Christian - 21210 Villargoix (réf. 1804)
✆ **06 70 74 97 70 - 03 80 64 12 78**

39 - Vends 8 jeunes vaches avec veaux femelles charolais, TGS. Jonnier Nicole.
✆ **03 84 81 23 59**

58 - VENDS gros veaux repro. HBC, IBR A, sols non calcaires. Martinet Damien 58250 Ternant (réf. 1502)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC 14 - 16 mois. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1504)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 18 78 86 18**

58 - VENDS génisses LIMOUSINES gestantes, vêlage prévu à partir du 15 novembre + reproducteurs mâles de 13 mois, TGS. Livraison (réf. 16VB1)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - Vends 3 taureaux Charolais adultes cause changement race. (1704)
✆ **06 83 01 47 47**

58 - VENDS 3 taureaux charolais de 3 et 4 ans, le tout HBC,TGS, IBR A. EARL Stéphane Berger - Ternant (réf. 170B)
✆ **06 25 72 20 74 - 06 03 61 72 87**

58 - VENDS taureaux HBC 2 ans et 15 mois, BO, naisseur de Hatenon (Champion Paris 2016) et de Cyrano. EARL Batho Serge - L'Hatenon - Saxi-Bourdon (réf. 180C)
✆ **06 83 68 07 96**



Céréaliers, éleveurs, viticulteurs... Groupama prend en compte les spécificités et les risques de votre filière. Vous bénéficiez d'une couverture personnalisée de vos biens agricoles, de votre responsabilité civile et de vos pertes d'exploitation. Contactez un conseiller dédié pour un diagnostic sur mesure et gratuit.

Retrouvez nos solutions sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat.
Groupama Grand Est - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris - 101 route de Hausbergen. CS 30014 Schiltigheim - 67012 Strasbourg Cedex - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°13 003 066 - SIREN 379 906 753 - Code APE 6512Z - Document et visuels non contractuels, sous réserve d'erreurs typographiques. Crédit photos : Shutterstock. 03/2016.

58 - Elevage Blond d'Aquitaine inscrit VEND vaches suitées, génisses de 1 an, taureau (réf. 190C)
✆ **06 83 26 95 44**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs 17 mois, HBC, origine IA, ind. IBR. Gresle - Challement (réf. 1905)
✆ **03 86 29 62 74 - 07 87 95 74 94**

58 - VENDS taureau LIMOUSIN HBL sans corne 4 ans fils de Viking S.C. IA cause consanguinité + approche retraite, bon gabari, bonne conforma., IBR A, sud dept (réf. 19VB1)
✆ **03 86 30 15 63**

58 - El. CHAROLAIS H.B.C. GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 18 mois, IND. IBR. Livraison assurée, toutes distances (réf. 1907)
✆ **06 70 34 71 84**

69 - Vend taureau charolais de 18 mois HBC TGS vêlage facile. Elevage et viande.
✆ **06 85 73 49 86**

69 - Vds reproducteurs limousins 18-20 mois TGS IBR A, livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ **06 08 10 22 44**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)
✆ **03 85 79 40 98 ou 06 74 09 49 89**

71 - Vds T. B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Elevage HBC vend au choix bons taureaux 2 ans IBR A, TGS, liv. poss., Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends 4 taureaux HBC adultes et veaux 17 mois, TGS, livraison possible. Debarnot François, Viry.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vends cause cessation 3 laitonnes limousines + 1 G 20 mois, indemnes IBR, vacc. FCO.
✆ **06 88 49 49 42**

88 - Venez choisir votre prochain taureau Blond d'Aquitaine dont 12 excellents mâles de 400 à 550 kg au prix de 1.600 à 2.000 euros.
✆ **06 12 85 67 49 ou 03 29 30 81 40**

89 - Elevage charolais HBC Vend taureaux 18 - 22 mois et 60 mâles de l'année, TGS, vêlage facile ou type élevage, - 15 génisses de 2 ans. Livraison. Accueil permanent. IBR A. GAEC Cadoux P. et Fils (réf. 110A)
✆ **06 89 18 05 87**

Ovin

71 - Vends agnelles charollaises de renouvellement, garanties sanitaires.
✆ **06 75 75 59 80**

Equin

26 - A vendre 4 ânons mâles 15 mois très dociles, 100 euros l'un.
✆ **06 50 45 75 55**

Chien

58 - VENDS chiots Briard nés le 27/02/2016, mère n° 250269801053219, dispo. de suite (réf. 190A)
✆ **06 12 37 42 98**

69 - Vds chiots Berger Allemand pure race non Lof 3 nés le 28/02/2016 - N° mère 250268731568372 - SIREN 390880888.
✆ **04 74 26 30 71**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40



Les offres d'emploi de l'APECITA

AQ004028 - DOUBS
FORMATEUR EN GESTION FORESTIÈRE H/F
Centre public de formation par apprentissage et de formation continue aux métiers de l'agriculture. Vous assurerez l'enseignement de la gestion forestière, gestion de chantiers forestiers, économie d'entreprise et de filière, sylviculture, mécanisation forestière, auprès d'apprenants en BTSA GF, BAC PRO F, BP RCF et vous dispenserez des formations courtes pour des professionnels. Vous participerez également aux visites en entreprises, à l'organisation des formations et aux examens. Vous assurerez la coordination d'un groupe en formation. Formation de niveau ingénieur ou de niveau II mini avec expérience professionnelle (candidatures avec licence étudiées). Seront déterminants : la connaissance du terrain, la connaissance du milieu professionnel forestier, les aptitudes pédagogiques, les capacités de travailler en équipe, la capacité d'adaptation. L'autonomie et le sens des responsabilités sont des valeurs recherchées. CDD 1 an. Salaire selon grille et expérience prof. Perspective d'évolution dans la structure vers un CDI.

AQ003851 - YONNE
MÉCANICIEN VITICOLE H/F
Concessionnaire spécialisé en matériels viti-vinicoles. Réalise le diagnostic et effectue le changement des pièces, les réparations et l'entretien des matériels agricoles. Procède aux dépannages extérieurs chez les clients. Réalise les montages neufs ou d'occasion. Commercialise les matériels accessoires et les pièces détachées. Bac Pro Maintenance des matériels / Mécanique. Expérience viti, agri, PL ou TP.

AQ003846 - CÔTE D'OR
ASSISTANT QSE H/F
Maison prestigieuse de vins de Bourgogne. Rattaché(e) au Responsable QSE, votre principale mission sera de l'assister dans ses missions quotidiennes dans les domaines de la qualité, de la sécurité et de l'environnement. Plus précisément, vous devrez : - Observer les conditions de travail du personnel afin de rédiger les consignes de sécurité et participer à la mise à jour du document unique. - Sensibiliser et former le personnel aux règles de sécurité et d'hygiène. - Coordonner et optimiser les systèmes qualité, environnement aux besoins des clients et aux exigences de la loi. - Gérer l'aspect documentaire du Système de Management de la Sécurité Alimentaire. - Contribuer à une démarche d'amélioration continue. H/F, de formation supérieure (Bac+4 mini), vous avez une expérience d'au moins 2 ans acquise dans une fonction QSE au sein d'une entreprise du secteur agroalimentaire. Vous maîtrisez les outils informatiques. La connaissance du vin et de l'anglais sont des atouts. Véritable acteur de terrain, vous êtes rigoureux et organisé. Vous avez de vraies qualités relationnelles, un bon sens de l'écoute et vous savez vous adapter aux différents interlocuteurs. CDD 1 an à pourvoir dès que possible.

AQ003840 - COTE D'OR
CONDUCTEUR DE TRAVAUX AMENAGEMENT ESPACES VERTS GRANDS COMPTES ET PARTICULIERS H/F
Entreprise du paysage, dans le cadre de son développement. Sera en charge de l'organisation, la gestion et le contrôle de l'intégralité du secteur exploitation confié par le Directeur d'Agence, avec pour objectif permanent d'optimiser la production en tant que référent technique. Oeuvrera avec une grande autonomie, et en étroite relation avec les Chargés d'Affaires, le Bureau d'Etude et les Chefs d'équipes. Aidé d'un Assistant Conducteur de travaux, pilotera 6 à 12 équipes de création paysagère sur le secteur des particuliers et des grands comptes. Expérimenté sur le terrain ou de formation Bac+2/+3, vous justifiez d'une première expérience dans une fonction similaire dans le secteur du BTP ou du paysage. Vous maitrisez l'expérience du management d'équipe et des outils de gestion. Le poste nécessite du charisme, de l'organisation et un leadership certain. Permis B indispensable. Permis C souhaité. CDI. Salaire négociable en fonction des compétences. Véhicule de service, téléphone.

AQ003798 - ALSACE
AGENT DE CONTROLE VITICOLE H/F
Organisme de contrôle et d'inspection recrute dans le cadre d'un remplacement de congé maternité. Vous aurez à réaliser des prélèvements et des contrôles de chais et vignes dans le cadre des AOC viticoles dans toute la région ALSACE. De formation BTS viti-oeno ou équivalent, vous justifiez d'une bonne connaissance du secteur viticole. Vous êtes naturellement à l'aise dans la relation avec les interlocuteurs professionnels. Une maîtrise de l'utilisation de Word et d'Excel, et de bonnes qualités d'expression sont indispensables pour réussir dans cette mission. CDD à pourvoir début juin 2016. Véhicule de service fourni. Rémunération selon profil.

AQ003835 - SAONE ET LOIRE
ANIMATEUR CUMA ET VALORISATION BOCAGERE H/F
Fédération régionale recrute dans le cadre de son renforcement. Au sein d'une équipe de 12 pers. en Bourgogne et en partenariat étroit avec la structure départementale qui assume le compostage et lance de nouvelles prestations en valorisation bocagère : Développement, logistique et gestion de la nouvelle activité valorisation bocagère, portée par l'antenne spécifique (activités abattage mécanisé et déchiquetage de bois) pour 1/3 temps. Animation et accompagnement des CUMA polyculture-élevage du sud 71 (émergence et accompagnement de projet, conseil juridique) pour 2/3 temps. BTS+Licence ou CS ou 2 BTS ou Ingénieur. Connaissance du terrain et du milieu agricole nécessaires. Très bonne aptitudes relationnelles en entretien individuel et en groupe, esprit d'équipe. Domaines de compétences en gestion, accompagnement de projets collectifs. Goût prononcé pour le domaine des agro-équipements. CDI avec période d'essai de 3 mois, renouv. 1 fois. Véhicule personnel, déplacements indemnisés selon accord d'établissement. Poste à pourvoir au 1er juillet 2016.

AQ004137 - BAS RHIN
PEPINIERISTE H/F
Pépinière. Assurer l'entretien des végétaux, la préparation de commandes, la vente et le conseil auprès d'une clientèle de particuliers et de professionnels. Expérience impérative en pépinière. Très bonne connaissance des végétaux (arbre, arbustes, vivaces). Permis B obligatoire. CDI. Rémunération à négocier selon profil.

AQ003950 - SAONE ET LOIRE
PRODUCTEUR FERMIER H/F
Exploitation agricole en GAEC. Grandes cultures et PA avec vente à la ferme. Production, transformation et commercialisation / promotion des produits fermiers. Bac pro Agricole. Bon contact humain, dynamique, motivé. Volonté d'aller sur des missions de promotion/commercialisation. Contrat d'apprentissage d'un 1 an préparation du CS Production, Transformation et commercialisation des produits fermiers.

AQ003990 - COTE D'OR
CHEF DE SERVICE DU POLE PRODUCTIONS VEGETALES ANNUELLES H/F
OPA. Accompagner élus dans orientations et priorités. Organiser moyens et contrôler bon déroulement missions collaborateurs. Etre force de proposition pour dévplt activités. Participer au dévplt relations constructives avec partenaires. Participer actions de terrain et contact agriculteurs. Bac+5 et exp. exigée. Exp. management appréciée. Conn. milieu agri et technique conduite cultures. Permis B valide. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

SHOPDEBIERES

SAS au capital de 29.980€
Siège social : 7 rue Lavoisier,
21700 Nuits Saint Georges
810 802 728 RCS de Dijon

Le 03/05/2016, le Président a décidé de nommer président, M. Mickaël Pastoret 5 rue Lacordaire, 21290 Recey-sur-Ource à compter du 04/05/2016, en remplacement de M. Thomas Chabert.

Mention au RCS de Dijon

AL211916739

SASU CARAMEL

2 Place Jean Bart
21170 St Jean de Losne
RCS Dijon 813 445 624

Changement de Président

Suivant décision extraordinaire de l'actionnaire unique en date du 12 avril 2016 et acte SSP de cession de la totalité des actions de la société du même jour, il a été décidé la nomination de M. Sébastien Havard, demeurant 18 Ancienne route de Seurre, 21170 Losne en qualité de nouveau président.

Pour avis, le représentant légal.

AL211916743

TRANSFERT DE SIÈGE

ELIDEA

Société à responsabilité limitée
au capital de 35.000 euros
Siège social : 2B, rue du Cap Vert
21 800 Quetigny
381 528 223 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2016, le siège social a été transféré 14L, rue Pierre de Coubertin – 21 000 Dijon à compter de ce jour. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL211916701

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

AGENCE COMMERCIALE AMJ

Société à responsabilité limitée
au capital de 16 240 euros
Siège social : 26 rue des Coquelicots
21110 Izeure
508 708 336 RCS Dijon
SIRET 508 708 336 00013

Avis

Aux termes d'une décision en date du 02 mai 2016, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Longecourt en Plaine (21110) - 6 rue du Meix Bresson à Izeure (21110) - 26 rue des Coquelicots à compter du 02 mai 2016, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL211916725

ZHONG

S.A.R.L. au capital de 8.000 euros
Siège social : 1 avenue de Bourgogne
21800 Quétigny
510 669 419 R.C.S. Dijon

Aux termes d'un Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 Avril 2016, il a été décidé de transférer le siège social « Les Portes de l'Ambresis » avenue Jean Monnet MS1 77270 Villeparisisà compter du 29 avril 2016. La Société sera radiée du R.C.S. de Dijon et immatriculée au R.C.S. de Meaux.

AL211916733

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT ANTHOT

Avis d'ouverture d'enquête publique

Par arrêté du 28 avril 2016, le Maire de Saint-Anthot prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement et l'aliénation d'une partie du domaine public communal situé sur la Ruelle Haute, et nomme **Monsieur Chartenet Gérard, commissaire enquêteur.**

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête ouvert par le commissaire enquêteur, seront déposés en mairie de Saint-Anthot pendant toute la durée de l'enquête, **soit du jeudi 19 mai au jeudi 2 juin 2016.** Chacun pourra en prendre en connaissance et consigner ses observations au registre durant les jours et horaires d'ouverture de la mairie le jeudi matin de 9h à 12h.

Les observations du public pourront également être adressées par courrier envoyé à la mairie de Saint-Anthot, siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : 3 route d'Aubigny 21540 Saint Anthot

AL211916742

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Véronique VARLET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU, Véronique VARLET et Guillaume LORISSON notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Dijon (Côte d'Or)

1 Place de l'Europe, avec bureau permanent à Genlis (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, le 30 mars 2016, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale par :

Monsieur Bernard Louis KARCHER, retraité, et Madame Françoise Hélène Lucienne FOURRET, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Thorey-en-Plaine (21110) 13 impasse de la Forêt Fleurie .

Monsieur est né à Dijon (21000) le 30 novembre 1948,

Madame est née à Saint-Germain-en-Laye (78100) le 1er juillet 1949.

Mariés à la mairie de Bezons (95870) le 1er juin 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL211916729

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Claude SEGAUT, Notaire à Beaune le 4 mai 2016, Monsieur Jean-Marie DEVEVEY et Madame Laurence DELOBEL, son épouse, demeurant ensemble à Pernand-Vergelesses (Côte d'Or), 2 rue Jacques Copeau, mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jacques LUSSIGNY, Notaire à Beaune (Côte d'Or) le 1er juillet 1971 préalable à leur union célébrée à la Mairie de Pernand-Vergelesses (Côte d'Or) le 17 juillet 1971, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Claude SEGAUT, Notaire, 16 rue de Lorraine 21200 Beaune où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL211916746

MODIFICATION DE STATUTS

DOMAINE THIBAULT LIGER-BELAIR

EARL au capital de 8.100 €uros
Siège social : Nuits Saint Georges (21700)
32 Rue Thurot
443 134 523 RCS Dijon

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique du 14 Avril 2016 :

- le capital social a été augmenté de 3.783 € par apport de titres sociaux ;

- l'Exploitation Agricole à responsabilité limitée été transformée en Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;

- Monsieur Thibault Bocquillon Liger-Belair demeurant à Nuits Saint Georges (21700) – 32 Rue Thurot a été nommé gérant ;

- le capital social a été augmenté de 2.008.227 € par incorporation de prime d'émission.

Le capital ainsi porté de 8.100 € à 2.020.110 € est divisé en 11.883 parts sociales de 170 € chacune.

AL211916728

EARL PELZER

Société civile au capital de 7 630 euros
Siège social : Route de Romprey
21510 Minot
439 655 986 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27/04/2016, la collectivité extraordinaire des associés a :

- agréé Monsieur Pelzer Jacques, demeurant 13 Rue Mignois – 21290 St Broing les Moines, en qualité de cogérant de la société pour une durée illimitée,

- transformé l'EARL en GAEC, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Dénomination sociale : GAEC DE BANGE

Date d'agrément par le préfet de Côte d'Or : 3 mars 2016

N° d'agrément : 1 297

Pour avis, La gérance

AL211916734

EARL PARISE JACKY

Société civile au capital de 7 500 €
Siège social : 21390 Brianny
481 109 536 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 27/04/2016, l'associé unique a nommé Monsieur Parise Anthony, demeurant à Brianny, cogérant de la société pour une durée illimitée.

- augmenté le capital pour le porter à 15 000 €

- transformé l'EARL en GAEC, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Dénomination sociale : GAEC PARISE

Date d'agrément par le préfet de Côte d'Or : 15/09/2015

N° d'agrément : 1 268

Pour avis La gérance

AL211916735

SCP CABINET DE SOINS INFIRMIERS TOUSSAINT-POIVRE

Société civile professionnelle
d'infirmiers et infirmières
au capital de 18 293,88 €uros
Siège social : 17 bis Route de Dijon
21470 Brazey en Plaine
RCS Dijon : 338 296 189

Les associés, réunis en assemblée générale extraordinaire le 31 mars 2016, ont pris les décisions suivantes :

- Agrément en qualité de nouvel associé de Mme Anne Laure JANNET, infirmière diplômée d'état, domiciliée 2 Chemin de l'Etang 21700 Villebichot. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

- Modification de l'article 3 des statuts relatif à la dénomination sociale :

Ancienne dénomination sociale :

SCP CABINET DE SOINS INFIRMIERS TOUSSAINT-POIVRE

Nouvelle dénomination sociale :

SCP ASSOCIES BRAZEY INFIRMIERS LIBERAUX, sigle A.B.I.L.

Le reste de l'article est sans changement.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL211916738

COOPERATIVE DES ABATTOIRS DE BEAUNE COPAB

Société Anonyme Coopérative
à capital variable
au capital plancher de 304 898,03 Euros
Siège social : 6 rue Lavoisier
21200 Beaune
338 494 891 R.C.S. Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 Avril 2016 a décidé de réduire le capital social de 100 000 Euros pour le ramener de 304 898,03 Euros à 204 898,03 Euros par voie de rachat de 656 actions. Le Conseil d'Administration, par délibération en date du 2 Mai 2016, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à la même date. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Aux termes de délibérations du 2 Mai 2016, le Conseil d'Administration a également pris acte de la démission de Mr Philippe Genot et de la S.A.S. CLAVIERE VIANDES de leurs fonctions d'administrateur et il a été décidé de ne pas procéder à leur remplacement. Mr Didier Rativeau demeurant à Dole (39100) 75 rue de la Résistance a été nommé à titre provisoire en qualité d'administrateur, dans les conditions de l'article L. 225-24 du Code de commerce, et ce pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur et Président Directeur Général de la Société en remplacement de Mr André Pecaud démissionnaire de son mandat d'administrateur et de Président Directeur Général.

AL211916740

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL MKI

SARL au capital de 7 500 €
Siège social :
Centre Commercial Géant Casino
21300 Chenôve
500 412 077 RCS Dijon

Suivant décisions du 1er février 2016, les associés ont nommé en qualité de cogérantes, pour une durée illimitée : Melle Caroline Bordet, demeurant 53, Rue René Cassin – 21850 Saint-Apollinaire à compter du même jour et Melle Cécilia Bordet, demeurant 29 Rue du Moulin – 89310 Poilly-Sur-Serein à compter du 17 mars 2016.

AL211916726

NON DISSOLUTION

HLB DOCUMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 78 016 euros
Siège social : 13 rue du Docteur Quignard
21000 Dijon
RCS Dijon 380 467 837

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2015, l'associé unique statuant en application de l'article L. 223-42 du code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société

RCS Dijon

Le Président

AL211916737

ALCHIMIA

SARL au capital de 7.000€
Siège social : 13 15 rue Auguste Comte
21000 Dijon
793 510 983 RCS de Dijon

Le 09/05/2016, l'AGE a décidé de la continuation de la société malgré un

actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de Dijon.

AL211916745

DISSOLUTION LIQUIDATION

AUTO SERVICES AUXONNE

En abrégé A.S.A.
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 3 000 euros
Siège Social : 12 Rue du Bief Pérou /
Z.A. des Granges Hautes
21130 - Auxonne
Liquidateur et siège de la liquidation :
Rodolph Chillaron-Perez
43 Rue du Deffois /
25610 – Arc et Senans
485 217 285 R.C.S. Dijon

L'AGO réunie le 21 janvier 2016 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Rodolph Chillaron-Perez de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL211916675

RICHARD DECORATION

L'AGE a décidé, le 22.4.2016, la dissolution anticipée de la société RICARD DÉCORATION, SARL au capital de 10 000€, 12 rue Marceau, 21000 Dijon, 539 768 002 RCS Dijon, au 30.4.2016, désigné liquidateur Mr Chabaud Frédéric, 2 impasse du Caron, 21121 Ahuy et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Dijon

AL211916731

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29 avril 2016 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : SAS PALMYRA DELIGHTS

Objet social : La négoce, le conditionnement, la transformation, l'import export, la production de services liés aux produits alimentaires en France et à l'étranger.

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 € en numéraire, avec la possibilité de le porter à 50 000 €.

Président : Aymen JABRANE demeurant 1 ter boulevard Paul Doumer à Dijon (21000)

Admission aux assemblées et droit de vote, tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions ou représente d'actions.

Modalités de cession des actions : Les actions librement cessibles

Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de Dijon.

AL211916696

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Meursault (21190) du 2 mai 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Dénomination sociale : LE CIGALON,

Siège social : 12 rue de Martray - 21190 Meursault,

Objet social : la location de tout bien immobilier, propriété de la Société par suite de construction ou d'acquisition ou mis à disposition ou en location au profit de celle-ci sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle ..., l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : Madame Pascale MATROT demeurant 12 Hameau de Blagny - 21190 Puligny Montrachet, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis La Gérance.

AL211916730

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à AHUY en date du 11 mars 2016, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI L'ENTREPOT,

Siège social : 6 rue de l'Aqueduc Darcy, Ahuy (Côte d'Or)

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 6 000 euros - Montant des apports en numéraire : 6 000 euros

Gérance :

- la société SAS SAWA, société par actions simplifiée au capital de 131 660 euros, dont le siège est au 3 bis route de Marsannay, Corcelles-Les-Monts (Côte d'Or), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 799 339 965, représentée par Waël JAGHLIT en qualité de président.

Agrément des Cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

AL211916732

SONEEX

SASU au capital de 5.000,00 €
Siège social : 546 rue des Vignes Dardelain
21160 Marsannay la Côte
RCS Dijon : en cours

Avis

Aux termes de statuts signés le 2 mai 2016, il a été constitué une société SONEEX présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SONEEX

Capital social : 5.000,00 € divisé en 5 000 actions de 1,00 €

Forme sociale : SASU

Siège social : 546 rue des Vignes Dardelain 21160 Marsannay la Côte

Durée : 99 années

Objet social : - activité de commerce et de fournitures d'équipements divers pour le commerce et les services, et notamment l'achat et la revente de lots, saisies, produits sous licence de distribution,

- fabrication et vente de biens manufacturés,

- prestations de fournitures de conseils et de services auprès des particuliers et des entreprises,

Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Agrément : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires.

Président : Mr Mourad BARA, demeurant au 4 Impasse Guynemer à Ouges (21600), désigné pour une durée indéterminée,

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, le Président

AL211916736

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un assp à DIJON du 29/04/2016, a été constitué une sasu:

Dénomination: RIKOSH

Siège 44 B rue de Longvic Résidence Le Résident 21000 Dijon

Objet : Vente en ligne de bijoux et accessoires, achat et vente d'objet en tout genre

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 6000€

Président : Bastien Félixdemeurant 44 B rue de Longvic – Résidence Le Résident 21000 Dijon. Si pluralité d'associés, les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés Immatriculation rcs de Dijon.

Pour avis, le Président

AL211916741

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 20 avril 2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : GM WINE

Capital : 5 000 euros

Siège Social : 18 rue Carnot – 21200 Beaune

Objet : La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement :

-Le commerce des vins

-La représentation de domaines viticoles, en tant qu'agent commercial, courtier ou commissionnaire,

-La participation à la gestion de domaines viticoles,

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets, similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur Ming Fang, demeurant 18 rue Carnot – 21200 Beaune a été nommé gérant pour une durée illimitée.

Clause d'agrément : Toute cession de parts est soumise à l'agrément des associés.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon. La Gérance

AL211916744

NIÈVRE

DÉMISSION

EARL DABATHIE

La Charnaye - 58400 Tronsanges
Au capital de 307 300 euros
RCS Nevers - 512 269 929

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 15 avril 2016, à effet du 1er mai 2016, il a été procédé à la démission de la gérance de Monsieur CAZIOT Patrick et à la nomination d'un gérant, Monsieur CAZIOT David - 1 Chemin de la Charnaye - 58400 Tronsanges.

Pour avis, la gérance.

AL581916730

TRANSFERT DE SIÈGE

SAS LOIRE PHOTO

au capital de 13000 €
Siège social : 4 route de la Chapelle
Saint André,
58410 Entrains-sur-Nohain
812 972 024 RCS de Nevers

L'AGE du 28/12/2015 a décidé de transférer le siège social de la société 6 rue du Commerce, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, à compter du 28/12/2015.

Mention au RCS de Nevers.

AL581916731

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL LES CHARTREUX

Les Chartreux - 58390 Dornes
Au capital de 130 953,70 euros
RCS Nevers - N° 403.409.741

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 avril 2016, il a été procédé à l'augmentation du capital social à 195 615 euros, à l'entrée et à la nomination de M. Benoît Loisy à la gérance.

Pour avis. La gérance

AL581916714

ATMEH

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
porté à 15.000 euros
Siège social : 103 rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Sur Loire
794 417 295 RCS Nevers

Par décisions en date du 16 mars 2016, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 14.900 euros par émission de 14.900 actions nouvelles de numéraire, libérées par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et de porter ainsi le capital social de 100 euros à 15.000 euros.

En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à Cent Euros (100 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à Quinze Mille Euros (15.000 €).

AL581916733

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**Maître Dominique GUENOT,
membre de la
SCP GUENOT-SENLY,
avocat au Barreau de Nevers,
demeurant 2 Place de l'Hôtel
de Ville
58000 Nevers
Tél. : 03.86.71.62.50**

VENTE SUR SURENCHERES PUBLIQUES

A l'audience de saisies immobilières du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NEVERS (Nièvre), séant au Tribunal de Grande Instance de Nevers, place du Palais, salle ordinaire desdites audiences,

Le mardi 07 juin 2016 à 10H30

Sur la Commune de Dornecy (Nièvre)

Une maison, cadastrée Section C n°1234, 9 Avenue du Général Leclerc pour 01 are 15 centiares, comprenant :

Au rez de chaussée : deux espaces, un local à usage de desserte, un couloir, une salle de repos, un wc avec lave-mains, un local en cours d'aménagement, un local avec chauffe-eau.

A l'étage : Une cage d'escalier, un couloir, un dégagement, une ancienne salle d'eau avec wc, quatre pièces dont une avec un petit balcon, grenier.

Superficie habitable (hors balcon et grenier) : 150,55 m²

Les lieux sont inoccupés

Sur la mise à prix de : 44 000 € (quarante quatre mille euros)

outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Consignation pour enchérir : 4 400 € (Chèque de banque)

Cette vente a lieu aux requêtes, poursuites et diligences de :

SAS FONCIERE ELYSEES, Immatriculée au RCS Paris sous le numéro 712 039 023, dont le siège social est 103 avenue des Champs Elysées – 75008 Paris,

Ayant pour avocat Maître GUENOT, membre de la SCP GUENOT-SENLY, avocat au Barreau de Nevers

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat postulant près le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le Cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal de Grande Instance de NEVERS ou au cabinet de l'avocat poursuivant

Pour tout renseignement s'adresser à

-SCP GUENOT-SENLY, 2 Place de l'Hôtel de Ville 58000 Nevers- tél. : 03.86.71.62.50

-Visite sur place le Vendredi 27 Mai 2016 à 10 H30 s'adresser à Maître BONNET, Huissier de Justice, 7 rue Gambetta - 58000 Nevers

Tél. 03 86 36 13 00 – Fax : 03 86 57 68 06

AL581916727

MODIFICATION DE STATUTS

EARL TARDIVON

**Domaine Durand - 58300 Decize
RCS Nevers - 391 817 426**

Par acte sous seing privé du 12 avril 2016, a été transformée l'EARL TARDIVON en

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination Sociale : GAEC DES BORDS DE LOIRE

Siège Social : Domaine Durand - 58300 Decize

Gérants : Tardivon Hervé et Tardivon Valérie demeurant Domaine Durand - 58300 Decize

Capital Social : 162 200 euros

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale du 11 avril 2016. Pour avis, la gérance

AL581916728

DISSOLUTION LIQUIDATION

POLEMA CONSEILS

L'AGE des associés, en date du 15/04/2016, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé 63 route de Foncelin, 58640 Varennes Vauzelles.

Elle a nommé comme liquidateur Madame MENUEL Solange demeurant 63 route de Foncelin, 58640 Varennes Vauzelles, lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL581916708

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

**Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers**

SARL COLSON PERE ET FILS

**SARL en liquidation au capital
de 15.244,90 €
Siège de liquidation : 28, Faubourg
des Fossés
58120 Château Chinon
307 191 098 RCS Nevers**

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire réunie le 09 avril 2016 au siège de liquidation 28, Faubourg des Fossés - 58120 Château Chinon, a approuvé le compte définitif de liquidation de la société, donné décharge au liquidateur, M. Daniel Colson, de son mandat et constaté la clôture de liquidation de la société.

Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le Liquidateur, M. Daniel COLSON

AL581916748

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/05/2016, il a été constitué une SARL dénommée : COIFFEUR L'ATELIER

Siège social : 29 Rue Saint Martin, 58000 Nevers

Capital : 5.000€

Objet : Coiffure pour Homme et vente de produits cosmétiques

Gérance : M. MAOUCHI Noureddine, 32 rue Piard, 94450 Limeil-Brévannes

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.

AL581916734

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er mai 2016, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun des DOCHAMPS (Guyard), dont le siège social est fixé 20 Grande Rue - 58190 Saizy.

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 11 avril 2016.

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL581916710

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte sous seing privé en date à CHIDDES du 25/04/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI LES PLACES

Siège social : Les Vernées,58170 Chiddes

Objet social: L'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros

Gérance : M. Pierre Thavot, demeurant Le Petit Bois,58170 Chiddes

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour Avis

La Gérance

AL581916729

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 21 avril 2016, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : SCEA DE MONTCHERU

Forme : société civile d'exploitation agricole

Capital : 20 400 euros (apports en nature)

Siège : Montcheru - 58800 Montreuillon

Objet : exploitation et gestion de biens agricoles

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

Gérants : Prosper Bernard, Montcheru - 58800 Montreuillon et Emery Marie Christine, Le Bourg - 58800 Montreuillon.

Toute cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés en assemblée générale extraordinaire. La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL581916732

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp du 4 décembre 2015, il a été constitué une SAS dénommée :

SBR FRANCE

Capital : 2 000 €

Siège social : 55 rue de l'Abreuvoir 58500 Clamecy

Objet : Les travaux de bâtiment tous corps d'état.

Président : M. Brahim MEZRI demeurant 55, rue de l'Abreuvoir 58500 Clamecy

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S de Nevers.

AL581916739

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/05/2016 il a été constitué une SARL dénommée: LA BONNE AFFAIRE

Siège social: 2 rue des 4 vents 58000 Nevers

Capital: 100 €

Objet: La société a pour objet le commerce de détail, de demi-gros et de gros de textile et équipement de la personne en magasin, sur éventaires et marchés, et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Gérant: M. PREVOST Benoit 24 avenue colbert 58000 Nevers

Co-Gérant: M. NABET Franck 4 rue Marguerite Du ras 58000 Nevers

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.

AL581916735

Par acte sous seing privé en date du 3 mai 2016, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun LHERAULT, dont le siège social est fixé Impasse du Bois Renard - 58240 Luthenay Uxeloup.

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 3 mai 2016.

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, Les fondateurs.

AL581916736

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte notarié établi chez Maître GAUTHIER Joël, notaire à la Charité sur Loire (58), en date du 4 mai 2016, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun CHAMARD Céline et Olivier, dont le siège social est fixé 2 Rue Creuse - 58290 Vandenesse.

Le groupement a été agréé sous le n° 795 par décision préfectorale du 11 avril 2016.

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL581916737

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Neuvy Sur Loire en date du 25 avril 2016, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAS AMLT BOURGEOIS,

Siége Social : 17 rue Jean Jaurès, Neuvy sur Loire (Nièvre)

Objet : la charcuterie, boucherie, traiteur, la préparation de plats cuisinés à emporter ; la préparation de banquets, buffets campagnards sous la forme d'une activité non sédentaire, en qualité de marchand de marchés, forain ou ambulant.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 5 000 euros

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : L'agrément pour toute cession d'actions par un associé est donné par les associés.

Président : Thierry Bourgeois, demeurant 5 rue du Stade, 18240 Boulleret (Cher).

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, le président

AL581916740

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 2.5.2016, il a été constitué une SCI dénommée : SCI DU CIRCUIT.

Capital : 20 000€.Siège : 7 route de l'église, 58240 Mars-sur-Allier.

Objet : location.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme Gondard Cécilia, 7 route de l'église, 58240 Mars-sur-Allier.

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL581916741

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte S.S.P en date du 10/05/2016, a été constituée une SAS sous la dénomination :

APEX DRONE

Siège social: Beunas - 58290 Maux

Capital: 5 000 €

Durée: 99 ans

Objet: Formation, enseignement, promotion, certification, communication du savoir.

Vente et revente de matériel et services, fourniture et réalisation de toutes prestations de services. R & D, conception, modélisation.

Président: M. Laurens Byrs demeurant 41 ave Bartholomé 75015 Paris

Directeur général : Mme Pascale Phulpin demeurant 41 ave Bartholomé 75015 Paris

Transmission des actions: La cession ou le transfert d'actions, à l'exception de ceux entre associés, sont soumises à un accord collectif des associés à l'unanimité.

Immatriculation au R.C.S de Nevers

Pour avis, le président

AL581916745

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte S.S.P. du 25/04/2016, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : AMS - ATOUT MORVAN SERVICES

Siège social : 19 Rue du Champ Mazet, 58120 Château Chinon

Objet : Activité de services à la personne :

- Livraison de courses à domicile,
- Assistance administrative à domicile,
- Transport d'enfants dans leurs déplacements extra-scolaire, sportifs et culturels,
- Maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire,
- Aide à la mobilité et transport des personnes ayant des difficultés de déplacement (sous réserve d'agrément).

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Gérance : Mr Alexandre Marchand, demeurant 13 Rue Saint Christophe, 58120 Château Chinon et Mr Jérôme Remenieras, demeurant 19 Rue du Champ Mazet, 58120 Château Chinon

Immatriculation : RCS Nevers

Pour avis

AL581916747

YONNE

TRANSFERT DE SIÈGE

AUTOS MOBILES

**SARL au Capital de 1 000 €
Siège Social : 4 Rue de Bruxelles
89100 Sens
797 519 303 RCS de Sens**

Le 30/12/2015, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 40 rue Résidence Saint Lambert, 77130 Varennes Vauzelles

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun

AL891916698

SOCIETE SENONAISE PIZZA PASTA «SSPP»

**Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Centre Commercial Sens Sud
Rue Henri Montassier - 89100 Sens
RCS Sens 808 603 765**

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2016, la Présidente de la société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du Centre Commercial Sens Sud Rue Henri Montassier - 89100 SENS au 4 avenue Henri Delanne - Centre Commercial Sens Sud - 89100 SENS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'alinéa 1 de l'article 3 des statuts. Pour avis, La Présidente.

AL891916862

LE NAVIGATOR

**SARL au capital de 7622,45 €
siège social 63 rue Galande Paris 75005.
(302 374 459RCS Paris).**

Transfert de siège

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 14 mars 2016, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante ; 2, lieudit Les Reverdys (89120) Charny Orée En Puisaye et ce à compter du 31 mars2016. Conformément aux dispositions de l'article 289 du décret du 23mars 1967, il est rappelé ce qui suit ;gérant ; Monsieur Daniel Desfond demeurant 2, lieudit Les Reverdys(89120) Charny Orée En Puisaye. La société fera l'objet d'une radiation du RCS de Paris et d'une nouvelle immatriculation au RCS de Sens..

AL891916931

MODIFICATION DE CAPITAL

**AVOCATS VIGNET & ASSOCIES
VIGNET-NOËL-SANONER
Société d'Avocats inter-Barreaux
Auxerre & Sens
1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tél : 03.86.52.60.00**

PINEAU-BANESSY

**Société par actions simplifiée
au capital de 600 euros
Porté à 170 000 euros
Siège social : 3 Chemin de la Vallée
Zone Artisanale Sud, 89120 Charny
811 024 355 RCS Sens**

Capital Social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2016 que le capital social a été augmenté de 169 400 euros par voie d'apports en nature .Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention :Le capital social est fixé à six cents(600) euros. Nouvelle mention :Le capital social est fixé à cent soixante-dix mille (170 000) euros.

Pour avis, le Président.

AL891916910

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués :

en Assemblée Générale Plénière Ordinaire aux date, heure et lieu suivants : **Vendredi 27 Mai 2016 à 9 h 30**

Salle de conférence du Conseil Général de l'Yonne – 16-17 Boulevard de la Marne – 89000 Auxerre

Ordre du jour : Assemblée Générale Plénière Ordinaire

- Présentation du rapport d'activité 2015,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Présentation des comptes consolidés de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Renouvellement des Administrateurs,
- Vote des résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance, au siège de la coopérative, de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Le Conseil d'Administration»

AL891916929

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**le Mardi 14 juin 2016 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice**

Une maison d'habitation à **Migennes (89) 16 rue Camille Desmoulins**

Elevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, de **4 pièces principales**, avec **combles** aménageables, **garage** et grande pièce au sous-sol

Cour et **Jardin clos**. Sur un terrain de 07 ares 22 centiares - Occupée

Mise à Prix : 100.000 Euros (outre les charges)

(Faculté de baisse d'un 1/4, ou même si besoin est, de 1/2, en cas de carence d'enchère)

Pour consulter le cahier des charges, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Sur les lieux où une visite sera organisée

AL891916926

MODIFICATION DE STATUTS

SARL KTPS

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,70 €
Siège Social : 5 Bis Rue des Fauvettes
89100 Maillot
432 154 938 RCS de Sens**

Adjonction d'activité

L'AGE du 01/05/2016 a décidé l'adjonction d'activité de transport de Marchandises pour le compte d'autrui avec des véhicules de tout tonnage à compter de ce jour, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention au RCS de Sens.

La gérance.

AL891916919

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ACTI PATRIMOINE

Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société ACTI PATRIMOINE, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros dont le siège social est 1 bis Place de l'Arquebuse 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 533 690 152 a pris acte de la démission de Mme Myriam Niogret, de ses fonctions de cogérante à compter du 29 avril 2016 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis,

La gérance

AL891916886

NON DISSOLUTION

OHANAZEN SARL

**10 Rue Huet Humbert
89380 Appoigny
Au capital social de 1000 euros
SIRET n°80794855900016
RCS Auxerre**

Par délibération en date du 03 mars 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant en application de l'article L.22342 du Code de Commerce, à décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur du capital social.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour mention et avis.

Mesdames ORTEMANN Cogérantes.

AL891916921

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DE PONCEAU

**Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée en liquidation
Liquidateurs : M. Fabrice Adam, demeurant
à Aix En Othe (10160)
La Vove, 15 rue de Villemoiron,
et M. Fabrice Trottier,
demeurant à Charbuy (89113)
25 rue des Maraîchers
Capital Social : 7.500,00 euros
Siege Social : 25 rue des Maraîchers
89113 Charbuy
RCS Auxerre 503 171 910**

L'AGE du 11/04/2016 , avec effet rétroactif au 31/01/2016, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge de mandat aux liquidateurs, établi les droits des associés, puis constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour insertion, les liquidateurs.

AL891916333

MAULAY-MORANA LUTHIERS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 euros
Siège social : 2bis, rue d'Egleny, Auxerre
Siren : 507750057 RCS : Auxerre**

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 2 janvier 2016 , la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 3 janvier 2016 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé M. Morana Denis demeurant 3, ch. de Vassy 89560 Sementron en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé au2bis, rue d'Egleny, Auxerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Mention sera faite au RCS d'Auxerre .

Pour avis

AL891916609

SELARL DR CHOURBAJI

**Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège social
5 rue Étienne Dolet 89400 Migennes
Rcs Sens 503 427 494
Liquidateur : M. Ahmad Chourbaji
2 bis rue Buffon
89400 Laroche Saint Cydroine**

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2015, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Le liquidateur.

AL891916682

LA BOUTIQUE CHEZ THIERRY

**Société à Responsabilité Limitée
à associé unique en cours de liquidation
Au capital de 1 300,00 €
Siège social : 3 rue de l'Eglise -
89140 Sergines
513 565 143 Rcs Sens
Liquidateur : M. Thierry Labrousse
demeurant 14 rue Hébert,
89140 Sergines**

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2015, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Le liquidateur.

AL891916704

CLICK SONG PRODUCTION

**SASU en liquidation
au capital de 5000 euros,
1B rue des Orfèvres
89100 Sens
804 266 781 RCS Sens.**

Le 06/05/2016 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 06/05/2016.

Dépôt au RCS de Sens.

AL891916922

safer Bourgogne Franche-Comté

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

THAROT - terre

20 a 02 ca - La boussau bau: ZB-4

Location par Bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter du 1er octobre 2016 sur les communes de BASSOU, CHARMOY et CHENY - terre :

BASSOU - 8 a 87 ca - 'Fontenelle': ZH- 23

CHARMOY - 7 ha 88 a 03 ca - 'Le clos bodon': Y- 111- 420[168]- 422[191]- 425[287]- 426[288]- 429[289]- 435[167]

CHENY - 6 ha 36 a 57 ca - 'Parny': A- 3-1256[1](J)- 1256[1](K)

Location par Bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter du 1er novembre 2016 - terre :

PARLY - 1 ha 55 a 55 ca - 'Bois brot': F-573 - 'La midalle': ZN- 25

CHARBUY - bois-taillis

16 a 73 ca - Les brosses: AI-246 - Les vernes du clos: BD-166

FLEURY-LA-VALLEE - bois-taillis

3 a 02 ca - La croix saint jacques: ZC-124

POILLY-SUR-THOLON - terre et bois-taillis

1 ha 32 a 36 ca - Bois de girolle: C-2008-2009 - Chemin d auxerre: ZH-103 - La longue raye: F-1626 - Le charme: D-390 - Le tureau des obtards: ZK-46 - Les deserts: ZO-107 - Les migrennes: C-1873 - Les terres blanches: ZI-122 - Luchy: D-124 - Poilfou: F-1695-1761 - Prairie des chappes: F-874 - Prairie des reguins: F-796 - Vigne jean le brun: F-2068[1801]

SAINT-MAURICE-LE-VIEIL - terre et bois-taillis

83 a 82 ca - Derriere mormont: ZA-71-74(A)-74(B) - Le chemin d aillant: C-115 - Plante guepe: ZD-176-193-210 - Pres nodot: C-231-233 - Sur la fontaine: ZE-94

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 30 mai 2016** à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891916930

H.B.C.

Société civile en liquidation au capital de 1.000 €
Siège social : 11, rue du Grand Caire 89000 Auxerre
515 299 394 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 19 avril 2016, l'assemblée générale ordinaire a : - approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : M. Ary Claude . - prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.

Le liquidateur.

AL891916923

→ AVIS DE CONSTITUTION

SAS TERRE & MER

Le 18 avril 2016 à Sens, il a été créé la société suivante :

Nom : TERRE & MER

Forme : SAS

Siège social : 9 Avenue Georges Pompidou

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Restauration sur place et à emporter, notamment axée sur le poisson et les produits de la mer,

- Accessoirement organisation de manifestations musicales en salle et en extérieur, et de organisation de soirées événementielles,

Durée : 99 ans

Capital social : 5 000 € divisé en 500 parts

Gérance : M Nguyen Hoang Tam, demeurant 97 B rue des Charmes à Sens (89100),

Dépôt légal RCS Sens

Le gérant

AL891916864

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/05/2016, il a été constitué une SARL dénommée : EXPLOITANTS FORESTIERS. Siège social : 3 av de l'Europe 89400 Migennes.

Capital : 1000 €.

Objet : Exploitation forestières et bucheronnage forestier.

Gérance :M. Han Yusuf, 2 Rue Louis Jouvet, Logt 46, 89400 Migennes.

Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de Sens.

AL891916906

SYSTHEMIS CONSEIL Tax & Legal

Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte SSP du 17/03/2016, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: Globetalker

Forme : Société par actions simplifiées

Capital social : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euro chacune

Siège social : 9 rue Baudin 89000 Auxerre

Objet social : organisation de séjours

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des actions disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Romaric Vincent, demeurant 6 rue du Potron-Minet 11100 Narbonne

La société sera immatriculée au RCS de Auxerre.

Pour avis, le Président

AL891916908

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ST CLEMENT du 26/04/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AMAXEL

Siège social : Place de l'Europe, 89100 St Clément

Objet social : Contrôle technique automobile

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS **Capital social :** 37 500 euros

Gérance : M. Xavier LEGRAND, demeurant 6 Rue Colombier - 10400 St Aubin.

Immatriculation de la Société au RCS de SENS.

Pour avis - La Gérance.

AL891916909

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL à associé unique dénommée DAVID JOHN HUXLEY au capital de 20 000 euros, dont le siège social est situé 5 Impasse des Sables 89660 Merry sur Yonne ayant pour objet : l'exploitation d'un terrain de camping proposant des activités de loisirs, l'hébergement en chambre d'hôtes, l'exploitation d'un bar-restaurant et d'une épicerie. La gérance est assurée par M. David HUXLEY, demeurant 5 impasse des Sables 89660 Merry sur Yonne. Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.

Pour avis

La Gérance.

AL891916911

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/05/2016, il a été constitué une SCI dénommée : SCI DES GRANDS CHAMPS

Siège social : 13rue du Hêtre, 89113 Charbuy

Capital : 1.000€ Objet : Acquisition, gestion et administration de biens immobiliers.

Gérance : M. Alexandre oppeneau, 13 rue du Hêtre, 89113 Charbuy

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

AL891916912

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 30 avril 2016, il a été constitué une SARL dénommée: WASH'AUTO MOUSS

Objet social : l'activité de station de lavage, le nettoyage de véhicule, la vente de produits de lavage et accessoires.

Siège social : Moneteau, Yonne, 1 rue d'Oslo.

Capital : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Martial Reboux, domicilié à OISY, Nièvre, 5 rue des Croix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre

Pour Avis

AL891916913

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Grandchamp (89350) du 1er avril 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI LAURENT GAUDIN,

Forme : Société civile immobilière,

Capital : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Siège social : La Latte – Les Petits Brossards, 89350 Grandchamp,

Objet : la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location, mise à disposition gratuite, revente ou autrement des biens et droits immobiliers qui seront apportés à la société, construits ou acquis par elle au cours de la vie sociale ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

Durée : 99 ans,

Gérance : Monsieur Laurent GAUDIN, demeurant La Latte – Les Petits Brossards, 89350 Grandchamp,

Agrément : toute cession et transmission de parts, autre qu'entre associés, est soumise à l'agrément de la collectivité des associés,

Immatriculation : RCS de Sens.

Pour avis.

AL891916917

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 3 mai 2016, à Ville Saint Jacques, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LABEL PLUS.

Forme : société par actions simplifiée.

Siège social : 13 rue Gustave Eiffel, 89340 Villeneuve La Guyard.

Objet : Prestations d'imprimerie.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 2 000 euros divisé en 2 000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

A été nommé :

Président : Fabien MONNIER 5 rue de l'Orgenoy 77130 Ville Saint Jacques.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Pour avis.

AL891916920

ANNONCES LEGALES

legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE COSNTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre (Yonne) du 2 mai 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : S.A.R.L. P.M. CARETTE

Siège social : 1 rue du Docteur Labosse - 89000 Auxerre

Objet social : Restaurant, traiteur, ateliers culinaires, ateliers musicaux, organisation de stages, d'ateliers et de formation culinaire, organisation de stages et d'ateliers de formation culturelle, organisation de soirées à thème, vente de produits régionaux, café, salon de thé.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Maxime Carette demeurant 60 rue du 4 Août 1789 - 69100 Villeurbanne et Madame Perrine Martin demeurant 60 rue du 4 Août 1789 - 69100 Villeurbanne.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, la Gérance.

AL891916927

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 1.5.2016, il a été constitué une SASU dénommée : PIERRE GRANGE ARCHITECTE. Capital : 1500€. Siège : 27, avenue d'Auxerre, La Colline - Bat. A appt 23, 89000 Saint-Georges-Sur-Baulches. Objet : l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. A cette fin, la société peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement. Durée : 99 ans. Président : Mr Grange Pierre, 27, avenue d'Auxerre, La Colline - Bat. A appt 23, 89000 Saint-Georges-Sur-Baulches, pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Cession d'action soumise à agrément sauf pour l'associé unique. Immatriculation au RCS de Auxerre

AL891916934





BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
- ☐ pour 1 an 45 €
- ☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

SIGNATURE

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____

date d'expiration: __/__

Fabrice Boleis, nouveau directeur de Claas Bourgogne.

«Avancer sans révolutionner»



Arrivé fin janvier à la tête de Claas Bourgogne en remplacement de Denis Guenat, Fabrice Boleis n'a pas chômé depuis : rencontre avec les équipes, analyse du marché, adaptation de la stratégie dans un marché compliqué,… Petit clin d'œil, ce breton d'origine a mis à profit sa connaissance du marché de l'ensileuse en accompagnant la vente d'une automotrice la semaine de son arrivée !
Cet homme de 42 ans concède volontiers son goût du challenge et du défi. Un de ses atouts ? Sa connaissance du réseau Claas, au sein duquel il a gravi les échelons. Commercial puis chef des ventes à Pontivy puis Rennes pendant onze ans, Fabrice Boleis prendra la direction de Claas Cheminot en Lorraine pendant quatre ans avant de retourner en Bretagne prendre celle de Claas Finistère. Son expérience, sa connaissance des régions grandes cultures et polyculture-élevage ont sans doute pesé dans sa nomination à Varois et Chaignot.
Après trois mois de présence en Bourgogne, Fabrice Boleis souligne «*le bon dynamisme des 79 collaborateurs de la concession*» «*J'ai conscience d'être entouré d'équipes jeunes (la moyenne d'âge est de 35 ans) surtout dans les ateliers. Claas Bourgogne est une entreprise bien structurée qui compte parmi les plus importantes de Claas Réseau Agricole. Nos sites sont bien implantés sur notre territoire et les investissements réalisés ces dernières années dans les bases de Laignes, Nogent et Autun répondent aux attentes de service et professionnalisme de notre clientèle.*» Le programme 2020, nom donné à l'amélioration des infrastructures Claas, verra dans les années prochaines un réaménagement et une rénovation des locaux du siège de Varois. «*Nous devons apporter à nos clients une qualité de service nouvelle avec encore plus de conseils et d'écoute à des besoins qui sont de plus en plus spécifiques et personnalisés*» explique Fabrice Boleis «*Nous développons depuis quelques années des solutions de gestion des flottes de matériels (location longue durée par exemple) pour l'agriculture de demain.*»
Quant au marché 2016, le directeur de Dijon le prévoit stable par rapport à 2015, dans la lignée des annonces du syndicat des constructeurs. «*Chez Claas, nous devrions continuer notre progression sur le marché tracteurs et conforter notre position de leader en moissonneuses-batteuses.*» Concernant les autres familles de produits, le directeur souhaite poursuivre la simplification des marques distribuées. «*Une ou deux marques par famille nous permettent de mieux nous investir (formation, stock pièces, SAV) pour mieux conseiller nos clients et par conséquent faire un meilleur travail.*»

Soirée Pro Horsch chez Malecot Poirier Agri

Vers des machines de plus en plus intelligentes.



Distributeur exclusif des pulvés Horsch sur la totalité de la Nièvre et des outils de sols et semis sur les trois quarts de ce même département, c'est dans le magnifique cadre du château de St Benin d'Azy que Malecot Poirier Agri a invité une centaine d'agriculteurs le 14 avril dernier, à une «*Soirée pro*». Pour Guillaume Dufour, le spécialiste Horsch de la concession Deutz-Fahr, cette soirée a permis aux clients de mieux connaitre la gamme de produits et la stratégie de développement du constructeur allemand au travers des interventions de Robert Dorsemagen, directeur de la filiale française Horsch, et Nicolas Helmstetter, responsable promotion des ventes. Mr Dorsemagen a retracé l'histoire de la société Horsch, son ADN ainsi que ses travaux de recherche afin de faire progresser ses produits et les itinéraires techniques.
Après l'ouverture de l'Europe de l'Est, Horsch a investi dans une ferme de 3300 ha en Tchéquie. Sur cette exploitation est développée la recherche sur la diminution de l'impact sur les sols et l'amélioration de la logistique aux champs, concept baptisé CTF (Control Traffic Farming). Un logiciel a été conçu pour rationaliser les passages réalisés dans les parcelles. Avec un empattement identique à tous les matériels et une largeur d'outils multiples, l'objectif de Horsch est de réduire l'impact du tassement sur le sol de 75 à 15%, un but particulièrement intéressant dans des terres argileuses. Les sols moins tassés permettent d'augmenter le potentiel par les TCS.
Horsch s'intéresse par ailleurs aux nouvelles technologies via son service Horsch Intelligence. «*Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'analyser par exemple les rendements d'une exploitation à l'échelle intra parcellaire. Grâce à des outils de communication tels que le task controller ou à la télémétrie, nous pouvons obtenir une meilleure traçabilité des opérations menées sur les cultures et c'est pourquoi nous développons nos propres solutions, en concertation avec les tractoristes*» a expliqué Nicolas Helmstetter. «*Le Big Data doit être perçu comme un avantage concurrentiel pour l'agriculture française car c'est un des outils qui va permettre de répondre à des cahiers des charges stricts (sans OGM, bio …). Il peut donc entrainer une meilleure valorisation des produits et du savoir-faire de la conduite des cultures auprès de la grande distribution en permettant d'accéder à une transparence totale, gage de qualité.*»
Les matériels Horsch ont ensuite été présentés en dynamique. Joker, Terrano, Pronto, Express KR, Sprinter et pulvérisateur Leeb ont «défilé» devant des agriculteurs attentifs aux explications des représentants de Horsch France. Quelques explications sur l'élément semeur du nouveau semoir de semis direct ou sous couvert Avatar ont été apportées. Une nouveauté à découvrir lors du prochain Innovagri.

Malécot Poirier Agri

Jean-Maximilien Morcel rejoint l'équipe commerciale



Stéphane Pain renforce son équipe commerciale sur le sud de la Nièvre. Jean-Maximilien Morcel, 21 ans, titulaire d'un Bac paysage et d'un BTS agronomie productions végétales, a rejoint la concession depuis le 1er mars, sur la base de Varennes-Vauzelles. Il vient seconder Guillaume Dufour, plus spécialisé dans la distribution de Horsch et de Krone. Originaire d'une famille de fabricants de supports de culture et d'horticulteurs en Rhône Alpes, ce jeune à la fibre agricole, est en charge d'un secteur au sud d'une ligne Château-Chinon-Nevers.
Jean-Maximilien Morcel : 06 86 16 51 85

Nodimat intègre le groupe Ouvrard



Depuis le 1er avril 2016, les activités commerciales et de service après-vente de Nodimat, ainsi que l'ensemble de son personnel ont été repris par le groupe Ouvrard, l'un des plus importants concessionnaires New Holland et distributeur de matériel agricole en France. Il est actuellement implanté sur sept départements du Grand Ouest de la France et comprend vingt six agences pour un service de proximité. Son siège social est historiquement basé à Antigny en Vendée. La société Nodimat, concessionnaire New Holland, est spécialisée dans la vente et la réparation de matériels agricoles et d'élevage depuis plus de six décennies. Elle est également sociétaire du Groupement Européen Promodis (centre de distribution de pièces détachées, produits et matériels d'accompagnement). La centaine de collaborateurs que compte Nodimat accompagne les agriculteurs du Sud de la Champagne et du Nord de la Bourgogne dans tous leurs travaux ainsi que les professionnels de la construction et de l'industrie sur le Grand Est de la France. Rappelons que Nodimat compte huit bases techniques réparties sur trois départements : Vendeuvre-sur-Barse et Auxon dans l'Aube, Longeault, Châtillon-sur-Seine et Vignoles en Côte d'Or et Chaumont, Champigny-sous-Varennes et Clefmont en Haute-Marne. Elle dispose de plus de 14 000 m² de surface couverte, dont près de 5000 m² sont destinés aux ateliers d'entretien et de réparation.
Nodimat est également spécialisé dans le domaine de l'élevage en assurant la distribution des robots, rotos et salles de traite GEA Farm Technologies. Elle propose aussi toute une gamme de matériels spécialisés pour la préparation et l'alimentation des animaux. Enfin, Nodimat dispose d'un savoir-faire dans la distribution et l'entretien de matériels de Travaux Publics en représentant des marques comme Kobelco par exemple.

Avenir Motoculture à Ménétreux

Des portes ouvertes conviviales

Habituellement organisée mi-mai, la journée portes ouvertes de Ménétreux le Pitois a été avancée cette année au 28 avril. Les équipes d'Avenir Motoculture avaient préparé pour l'occasion une large exposition des gammes distribuées sur la base de l'Auxois : Massey Ferguson, Väderstad, Kuhn, Caruelle, Mac Hale… avec des offres commerciales spécifiques à l'évènement. Financement six campagnes sur les presses Mac Hale et jusqu'à sept campagnes chez Kuhn, contrat Manager étendu à deux ans supplémentaires ou 1500h sur les tracteurs MF, garantie prolongée d'un an sur les télescopiques MF, offres spéciales 25ème anniversaire chez Väderstad,…autant d'offres qui avaient tout pour séduire les visiteurs venus nombreux partager un moment convivial autour du traditionnel barbecue. A noter que la gamme Maschio est désormais distribuée à Ménétreux, un décompacteur étant exposé. Côté magasin, des remises étaient également consenties pour cette journée spéciale et une tombola organisée parmi les acheteurs d'articles du libre-service. Ainsi, le Gaec Godot de Fontaine en Duesmois remporte une tondeuse Yvan Béal d'une valeur de 414 €, l'EARL Pouhin François de Poiseul la Ville, une débroussailleuse Yvan Béal de 310 € et l'EARL Bernard de Montigny Montfort, une paire de botte Purefort de 115 €.
Tombola Terres de Bourgogne :Votre journal était présent lors de cette journée et organisait une tombola. Mr Hervé Gueneau de Thostes remporte un magnifique panier de produits du terroir.

LOISIRS C'est dans le domaine aérien que viennent d'apparaître deux nouveautés importantes concernant les passagers: obligation d'indemnisations en cas de retard d'un vol et création du PNR.

Quelques notions et nouveautés à connaître pour les voyageurs

Voyage aérien

Depuis début 2015, la Cour de Cassation en France, s'appuyant sur une décision de la Cour de Justice de l'UE, a décidé que les retards de vol donnent droit à une indemnisation, au même titre que les annulations. Donc, en cas de surbooking, d'annulation ou de retard important d'un vol, les passagers sont fondés à réclamer des dédommagements. Cette règle oblige aussi à la notion d'assistance au passager pour l'aider à faire face au problème.
S'il s'agit de normes minimales, elles s'appliquent néanmoins à tout type de vols à partir d'un aéroport de l'Union, y compris en ce qui concerne les vols dits charters et ceux intégrés dans les voyages organisés. De plus, ce qui est vrai pour les vols aériens l'est aussi pour le train, le bus et le bateau. En clair, l'obligation à indemniser et à apporter des prestations d'assistance engage la responsabilité du transporteur en cas de dommages.
Si l'on n'arrive pas à obtenir satisfaction auprès de la compagnie aérienne, et à condition d'avoir épuisé toutes les voies de recours possibles, on peut saisir la Direction générale de l'aviation civile via un formulaire électronique en ligne ou par courrier postal.


RÉUSSIR/V. MARMUSE

Du nouveau à savoir pour les voyageurs, que ce soit dans le domaine du transport aérien ou en train mais aussi pour les voyages dits à forfait.

On peut aussi s'adresser au médiateur tourisme et voyageur (litige concernant les agences de voyages) à condition que le tour-opérateur ou la compagnie aérienne soit adhérente de la Charte de médiation. Il existe également des recours administratifs et judiciaires.

Voyage à forfait

Dans le domaine des voyages, il existe une notion de voyage à forfait qui mérite d'être précisé. Ce dernier est défini comme étant un voyage comprenant au moins deux éléments, réunis dans un seul voyage, parmi les trois suivants: le transport, l'hébergement et diverses prestations touristiques (toutefois, parmi cette dernière notion, les prestations en question doivent représenter au moins une part importante de la prestation totale). Cette notion de voyage à forfait vaut aussi bien pour des prestations standards proposées par un voyagiste que pour un voyage arrangé et composé à la demande du client. Les voyages scolaires sont a priori exclus de cette notion.

Voyage en train

Rappelons que dans ce domaine, il existe six droits essentiels pour les individus. Ils ont droit à acheter leur billet sans difficulté; ils peuvent prétendre à voyager en toute sécurité; des droits existent spécifiquement pour les personnes à mobilité reduite; ces dernières ont également droit à un service d'informations sur l'accessibilité aux services; s'y ajoute le droit à être indemnisé en cas de blessure ou décès et une certaine responsabilité concernant les bagages; enfin, les entreprises ferroviaires sont dans l'obligation d'être correctement assurées.
Il faut savoir, dans le domaine du ferroviaire, que les titulaires d'une carte v bancaire Visa ont le droit de se faire rembourser 400 euros par retard pour compenser des frais entraînés par le retard d'un train (plus de 4 heures par rapport à l'heure de départ initiale).
Pour ceux qui voyagent en autobus ou autocar, et en cas de panne pendant le voyage, il est prévu que le transporteur doit offrir la possibilité de continuer le voyage avec un autre véhicule à l'endroit où le véhicule a été endommagé ou celle de déplacer les personnes lésées à un point d'attente convenable qui permettra ensuite de poursuivre le voyage.

THIERRY MICHEL

Pour en savoir plus: « Passagers: quels sont vos droits! Train, avion, car, bateau » par Olivier d'Auzon aux éditions du Puits Fleuri.

LE PNR

« Passenger number record » (PNR) ou données du dossier passenger est une expression qui risque de revenir souvent dans l'actualité dans les mois à venir. Il s'agit d'un système qui permet de tracer les déplacements d'un individu en Europe, les compagnies aériennes ayant l'obligation de transmettre les données concernant ces déplacements aux États membres de l'UE. Ces derniers pourront se les échanger entre eux. Pour certains, il s'agit d'une atteinte au droit à la liberté individuelle des citoyens, pour d'autres, c'est un outil pour lutter contre les voyages frauduleux ou suspects, notamment en matière de terrorisme. Ce PNR vient d'être adopté par le Parlement européen.

coin cuisine

Salade de melon au poulet mariné (pour 4 personnes)

Préparation 10 à 20 minutes;
Cuisson 10 à 20 minutes.

Ingrédients

- 1 melon,
- 2 blancs de poulet,
- 3 cuillères à café de miel liquide,
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- 3 cuillères à café d'huile de sésame,
- Quelques gouttes de sauce au piment,
- 12 tomates cerise,
- Quelques feuilles de salade type romaine,
- Quelques feuilles de menthe ciselées,
- 1 cuillère à soupe de graines de sésame,
- Sel et poivre.


DR

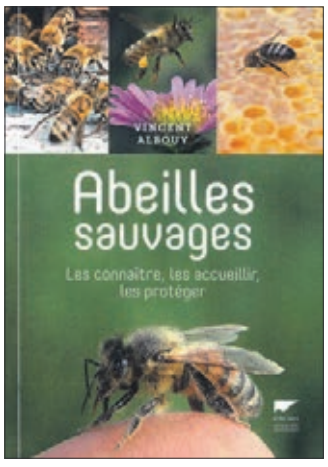
Réalisation

Préparer la marinade
Dans un bol, mélanger l'huile d'olive, l'huile de sésame, le miel et ajouter quelques gouttes de sauce au piment. Assaisonner de sel et de poivre.
Préparer la suite
Tailler les blancs de poulet en lanières et les déposer dans la marinade. Mélanger, filmer et laisser reposer pendant 30 minutes au réfrigérateur.
Rincer les tomates cerises. Les couper en deux.
Couper le melon en deux et retirer les graines à l'aide d'une cuillère. Le couper en tranches et retirer la peau en glissant la lame d'un couteau entre la peau et la chair. Tailler les tranches de melon en cubes.
Tailler la salade en fines lanières.
Dans une poêle, faire cuire le poulet jusqu'à ce qu'il soit bien doré (inutile d'ajouter de la matière grasse, les morceaux de poulet sont graissés par la marinade).
Dans un saladier, mélanger tous les ingrédients et parsemer de graines de sésame juste avant de servir.

vient de paraître

Abeilles sauvages

« Abeilles sauvages. Les connaître, les accueillir, les protéger » est un livre de Vincent Albouy paru aux éditions Delachaux et Niestlé (www.delachauxniestle.com).



14,90 euros

Encore un livre sur les abeilles? Oui mais celui-ci est différent puisqu'il concerne l'espèce des abeilles sauvages, bien moins connue que la traditionnelle abeille domestique qui sert à faire du miel notamment. Ces abeilles sauvages menacées, propres à l'Europe, peuvent très bien élire domicile dans un jardin mais sans intervention de la part des propriétaires (pas de ruche, pas d'entretien, pas de miel…). Il suffit de repérer un essaim et de l'installer dans un nichoir pour qu'elles puissent jouer leur rôle traditionnel d'abeilles dans un écosystème. Le livre explique tout cela avec notamment plusieurs tableaux de la flore mellifère organisée en fonction des milieux (cultivés, humides, montagne, prairies…). De très nombreux photos et dessins facilitent la lecture de cet ouvrage écrit par un entomologiste amateur et destiné à tout le monde.

THIERRY MICHEL

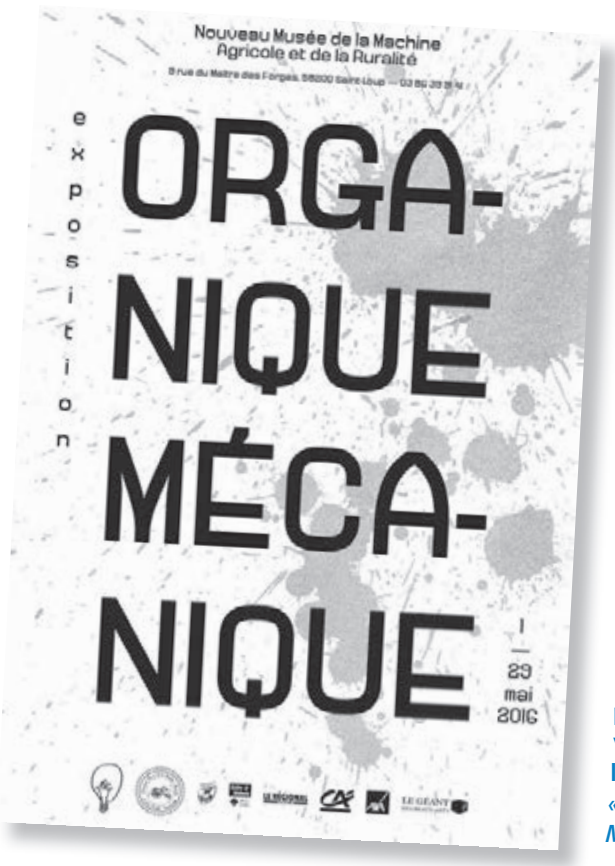
Nouveau Musée de la machine agricole et de la ruralité

Une 2ème exposition d'art contemporain au milieu des tracteurs anciens

Pour cette deuxième édition, l'exposition d'art contemporain qui se tient durant tout le mois de mai au Musée de la machine agricole et de la ruralité de Saint-Loup-des-Bois (58) s'attache à souligner les relations étroites entre les Hommes et les machines. Le thème trouvé cette année s'intitule donc *«Organique - Mécanique»*. Il réunit huit artistes de la région et leurs œuvres, au beau milieu des moissonneuses-batteuses et des tracteurs anciens.



A l'entrée de l'expo, une toile participative permet à tous les visiteurs d'apporter leurs touches personnelles à une œuvre collective, dont les traits de base ont été dessinés par l'une des artistes qui exposent leurs œuvres.



L'affiche officielle de cette 2è exposition d'art contemporain à Saint Loup est le fait d'un jeune artiste designer parisien qui a voulu illustrer le thème *«Organique-Mécanique »*.

Comme lors du 50ème anniversaire du musée, l'an dernier, l'exposition d'art contemporain, visible durant tout le mois de mai, réunit des artistes régionaux voire locaux ou très locaux. Corinne Bretel, Clara Denidet, Pierre Duriot, Gabriella Gonzalez-Segura, Héloïse Guyard, Franck Mercky, Marige Ott et Claude Voisin, sont des peintres, sculpteurs, céramistes et graveurs, tous nouveaux par rapport à la 1ère édition, dont les œuvres -pour la plupart réalisées avant le choix du thème- ont en commun de souligner le rapport Hommes-machines. *«Organique-Mécanique»*, après *«Réinventer la nature»* en 2015, sert de fil conducteur à une déambulation entre les 135 pièces de collection du patrimoine agricole ancien présentes dans ce musée original. Chaque artiste présente plusieurs de ses œuvres au sein de deux espaces distincts, le B1, bâtiment dédié aux origines du machinisme agricole et le B6, qui expose les tracteurs et moissonneuses-batteuses allant du début du XXème siècle aux années 1970. En 2015, plus de 500 visiteurs s'étaient pressés pour venir admirer les œuvres contemporaines exposées au milieu des machines, *«et pas seulement des personnes intéressées par les vieilles mécaniques»*, indique Zoé Lenoir, la jeune femme originaire de la commune qui porte le projet depuis l'origine avec les adhérents de l'association *«Allumez la culture»*. Cette structure vise à contribuer à *«la valorisation de la scène artistique bourguignonne»* et, lorsque les responsables du musée ont cherché à renforcer l'animation sur le site, il y a un an, ils l'ont très naturellement contactée. L'affiche de l'événement fait également la part belle à la veine artistique : elle est le fait d'Irvin Anneix, un jeune artiste diplômé d'une école d'art et de design de Paris, qui, à travers une version noire et blanche, a souhaité illustrer le thème par une éclaboussure picturale, tache de couleur métallique également évocatrice des flaques d'huile, symbole de l'univers mécanique. A voir jusqu'au 29 mai prochain !

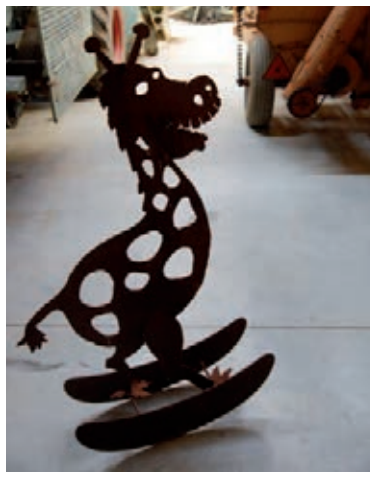
E.C.



Parmi les œuvres exposées au détour des bâtiments du musée, on trouve des sculptures, mais aussi des peintures, des gravures et des céramiques...



La scénographie de l'exposition permet de jouer avec le cadre qui l'accueille : les machines anciennes répondent par leurs couleurs ou leurs lignes aux démarches créatives des artistes.



Des mobiles en tôles recyclées sont disséminées sur toute la fin du parcours d'exposition, et invitent à se perdre entre les anciennes moissonneuses-batteuses...



Par-delà le rapport entre les Hommes et les machines, c'est le lien entre la mécanique agricole et le vivant qui est ici célébré.

En pratique...

L'exposition *«Organique-Mécanique»* est à voir, du 1er mai au 29 mai, au Nouveau Musée de la machine agricole et de la ruralité de Saint-Loup des Bois (58), à une dizaine de kilomètres de Cosne-sur-Loire 9 rue du Maître de Forges, 58200 Saint-Loup). Téléphone : 03 86 39 91 41. Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10h à midi et de 14h à 18h. Visites guidées les week-ends. Tarif plein : 5 euros et tarif réduit : 3 euros. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.